NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
LIMITEE

E/CEPAL/L.295
15 novembre 1983

ORIGINAL: FRANCAIS

C E P A L

Commission économique pour l'Amérique latine

Réunion de travail sur l'agriculture paysanne et marchés alimentaires, organisée par la Division agricole mixte CEPAL/FAO dans le cadre du projet CEPAL/Gouvernement des Pays-Bas, "Agriculture paysanne et marchés alimentaires"

Santiago du Chili, 12 au 15 juillet 1983

L'AGRICULTURE PAYSANNE ET MARCHE ALIMENTAIRE

ETUDE DE CAS: HAITI

Ce document a été elaboré par M. Georges E. Werleigh, Consultant de la Division agricole mixte CEPAL/FAO. Les opinions qui y sont versées sont de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'institution qui organise la réunion.

83-10-1837

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
I. DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EN HAITI	4
A. Variables macro-économiques agricoles	4
B. Constitution et développement de l'agriculture paysanne	10
1. Le modèle de structuration de l'espace social	11
2. Constitution d'un marché national et apparition de la contradiction ville-campagne	11
3. Itinéraire de la paysannerie	13
C. Evolution de la production vivrière	16
D. L'évolution de l'environnement	18
E. De la tenure foncière	20
1. Les antécédents	20
2. Constitution de la petite propriété	21
3. La situation contemporaine (libre accès à la propriété et reconstitution de la grande propriété)	22
F. Prédominance de l'agriculture paysanne	24
1. L'agriculture parcellaire paysanne est la forme dominante de l'agriculture haïtienne	24
II. DE L'OFFRE ALIMENTAIRE	28
A. L'évolution de la production agricole	28
1. Le déclin de la contribution de la production agricole au PIB	29
2. Changement dans la composition de l'offre agricole	31
B. Tendances de la production alimentaire	33
1. La production d'origine végétale	33
2. La production d'origine animale	35
3. Appréciation générale	38
C. L'offre alimentaire globale	39
1. Des exportations alimentaires	39
2. Les importations alimentaires	41
3. Conséquences des importations alimentaires sur l'agriculture paysanne	45

Page

D. Commercialisation et prix des denrées alimentaires 46

1. Réseau de marchés 47
2. La formation des prix 48
3. Le système de commercialisation des grains 52
4. Circulation des produits vivriers d'origine animale 56
5. Evolution des prix 57
6. La non-intervention de l'Etat dans le processus de commercialisation 62

III. DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE 65

A. Constitution de la demande alimentaire 65

1. La demande alimentaire urbaine 65
2. La différenciation de la demande alimentaire 68
3. Composition de la demande alimentaire globale 71
4. La demande urbaine des classes populaires 72
5. La demande alimentaire d'origine paysanne 74

B. Conséquences sur l'état nutritionnel de la population et l'agriculture paysanne 75

1. Conséquences sur l'état nutritionnel des catégories sociales démunies 76
2. Conséquences sur l'économie paysanne 82

CONCLUSION GENERALE 82

RESUME 85

BIBLIOGRAPHIE 91

ANNEXE 95

/INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis la seconde guerre mondiale, la situacion alimentaire à l'échelle planétaire n'a jamais été aussi fragile qu'au cours des années 70. En effet, les réserves en céréales constituées durant les deux décennies précédentes à l'occasion d'une croissance de la production de 631 à 1 237 millions de tonnes métriques de 1950 à 1971, avaient sérieusement diminué, passant de 234 millions de tonnes métriques en 1960 à 136, 141 et 151 millions respectivement en 1974, 1975 et 1980. Ceci s'est traduit par une réduction des réserves en termes de consommation mondiale quotidienne de grains de 102 jours en 1960 à 40 pour les années 1974, 1975 et 1980, compte tenu de la croissance de la population mondiale.*/

Comme conséquence du retour de la famine résultant de cette dégradation, la pratique de la politique agricole des pays sous-développés semble, désormais, porter la marque d'une double action conjointe: d'un côté, les pays du Nord sous la conduite des Etats-Unis d'Amérique et de la Banque mondiale, véhiculent un modèle ou le mythe de développement agricole reflétant son expérience agricole et celle de la Révolution verte. De l'autre côté, les pays du Tiers-Monde, et leurs dirigeants chargés d'appliquer le modèle occidental, s'en remettent, entièrement parfois, à l'assistance des pays riches du centre. On constate ainsi dans le Tiers-Monde une grande quantité de projets de développement rural où le paysan apparaît beaucoup plus comme un objet "rationalisable et organisable à merci" par une poignée de technocrates -dans le meilleur des cas- suivant le modèle de développement universel.

Ainsi les paysans se trouvent embarqués dans une guerre contre la pauvreté dans le monde, comme la Banque mondiale l'a déclaré au début des années 70. "Les petits paysans qui ne sont point les plus pauvres parmi les pauvres -à l'instar des paysans sans terre- ni entièrement passéistes en regard de leurs traditions, doivent donc passer "d'une agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale". S'ils ne "s'intègrent pas au marché", ils passent certainement pour les auteurs de la crise alimentaire mondiale..., dans cette effrayante course contre la faim "où les pauvres se multiplient deux fois plus vite que les riches et font figure de desesperados qui terrorisent les riches".

Dans ce contexte Haïti présente une situation singulière en regard, particulièrement, des pays latino-américains et des Caraïbes. Son agriculture se situe à un niveau de productivité tel qu'elle n'est pas encore dégagée du risque de famine, comme en témoignent les sécheresses des années 76-77 affectant le nord-ouest et le sud-est du pays ainsi que les conséquences des cyclones David, et Allen en 1979 et 1980, respectivement, dans le nord-ouest et le sud-est en particulier. L'économie du pays est quasiment prise en charge par l'assistance multinationale et bilatérale, infléchissant l'évolution de la formation sociale dans le sens des objectifs particuliers des donateurs, dont la correspondance

---

*/ Voir Lester L. Brown, "World Population Growth, Soil Erosion and Food Security", Science, 27 novembre 1981, Vol. 214, No. 4524, pp. 995-1002, citant données dans L.L. Brown, "The Twenty-Ninth Day" (Norton, New York, 1978) et USDA, Foreign Agricultural Service, novembre et décembre 1980.

/aux priorités

aux priorités réelles, en regard des démunis de ce pays, ne se manifeste que sur les plans de la théorie et de l'intention. En effet, le nombre de pauvres absolus ne cesse de croître: 48% de la population en 1976, 68% en 1980, 75% en 1982, ce qui reflète les implications les plus inquiétantes quant à la dégradation de la situation alimentaire nationale.

Dans ces circonstances, la présente étude de cas se propose sur le plan global de réaliser une analyse rétrospective de l'agriculture haïtienne paysanne, et d'aborder des éléments prospectifs quant à la paysannerie et au marché alimentaire qu'elle approvisionne. Il s'agit, en définitive, analyser d'une part le paysan comme producteur d'aliments et d'autre part, les "pratiques" en cours dans l'agriculture. De telles pratiques révèlent, au niveau du paysan, une ligne stratégique déterminée, tandis qu'elles peuvent être considérées, à l'échelle des instances supérieures responsables du secteur, comme les reflets de politiques variant avec la conjoncture.

Dans ce cadre, l'objectif comprend également l'analyse des changements survenus dans l'offre et la demande de produits alimentaires ainsi que de leurs conséquences sur le paysan haïtien et sur le consommateur urbain à faible revenu.

La perspective adoptée au cours de cette analyse consiste à considérer de façon critique l'évolution de la situation de l'agriculture et les changements qu'elle a subi du point de vue du paysan. Cette approche prétend reposer le problème paysan d'une optique différente: une paysannerie majoritaire mais marginalisée et réduite à la résistance pour la survie en raison de la domination que le monde urbain lui a imposée depuis le XIXème siècle, une paysannerie enfermée dans le passé mais dont les pratiques et les techniques de culture ont sans cesse évolué avec la dégradation de l'environnement physique, une paysannerie en crise non point tellement en raison de l'improductivité de son agriculture, mais à cause du fait d'avoir supporté sans contrepartie le poids du fonctionnement féodal et néo-colonial de l'économie globale.

Il convient d'attirer l'attention du lecteur sur deux faits qui constituent deux handicaps à l'aspect quantitatif de l'approche: les données statistiques disponibles sont relativement peu sûres et fiables. Les chiffres utilisés dans cette étude sont donc ceux que manient généralement les organismes internationaux ou des sources privées dont la rigueur méthodologique constitue le plus sûr garant pour des calculs relativement fiables. En outre, les données chiffrées portent principalement sur la décennie 1970, celles plus récentes n'étant pas disponibles. Mais, les tendances révélées au cours de ces années n'ont pas été infirmées pour les trois dernières années, la situation générale s'étant plutôt aggravée.

La présente analyse s'articule autour de l'agriculture paysanne haïtienne et du marché alimentaire dont chacune des composantes fait l'objet d'un développement particulier. Ainsi, dans la première partie, on s'attache à spécifier l'agriculture paysanne haïtienne moyennant quelques propositions concernant la génèse de la paysannerie et l'itinéraire de l'agriculture qu'elle a pratiquée. Une question sous-jacente à ce développement est la suivante: dans quelle mesure la crise de la société agraire haïtienne serait-elle due à la prolifération des

/petites unités

petites unités de production dans lesquelles existe une sphère de production non-marchande avec une main-d'oeuvre familiale, mais qui dépendent aussi d'un travail salarié,*/ vu leur insertion dans des structures communautaires spécifiques -les bourgs-jardins.

La seconde partie traite de l'offre alimentaire telle qu'elle est déterminée, dans un contexte de déclin agricole, par la production alimentaire d d'origine paysanne et l'importation de produits alimentaires, et aussi telle qu'elle se laisse appréhender dans l'organisation de sa distribution. Quels changements se sont opérés dans la composition de l'offre agricole? Comment ont évolué les productions alimentaires d'origines végétale et animale, les importations de produits alimentaires, les prix des denrées commercialisées? Quelles sont les conséquences des importations alimentaires sur l'agriculture paysanne?

La troisième partie enfin, à partir de l'hypothèse de la polarisation du marché alimentaire, étudie la demande alimentaire en fonction de sa différenciation sur la base d'une répartition inégale du revenu national et suivant les origines urbaine et rurale de cette demande pour aboutir enfin à l'examen des modèles de consommation en vigueur dans les milieux urbain et rural et leurs conséquences sur l'état nutritionnel de la population et sur l'économie paysanne.

---

*/ Voir un sens dans lequel David Lehmann entend la notion "campesinización": "prolifération des petites unités de production dans lesquelles existe une sphère de production non-marchande avec une main-d'oeuvre non-rémunérée", dans Nueva Antropología, No. 13/14, Mexico, 1980.

/I. DE

I. DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EN HAITI

L'objectif principal de cette première partie du travail consiste à spécifier l'agriculture (paysanne) haïtienne par rapport à l'agriculture paysanne latino-américaine. Il s'agit, en fait, de montrer, à travers l'évolution de l'agriculture nationale, la généralisation et le rôle fondamental du mode de production paysan.

Cette démarche repose sur deux hypothèses, à savoir:

1) L'agriculture paysanne résume l'agriculture nationale.

2) L'articulation de l'agriculture paysanne par rapport à l'économie globale s'effectue à travers trois types de rapports ville-campagne: tenure, marché et migration; ces rapports exprimant la dépendance et l'exploitation du monde rural dominé par le secteur urbain.

L'exposé comprendra trois points: premièrement, un diagnostic de la situation actuelle de l'agriculture, ensuite un essai d'explication (genèse de la paysannerie suivant trois lignes fondamentales), dont les conclusions proposeront enfin autant de caractéristiques distinctives de l'agriculture paysanne haïtienne.

A. Variables macro-économiques agricoles

Haïti est considéré, à la fin des années 70, comme le pays le plus pauvre de l'Amérique latine et des Caraïbes: "La ligne de démarcation de la pauvreté absolue se situe pour l'ensemble du pays à 700 gourdes par personne et par an. Elle varie entre 820 gourdes à Port-au-Prince, 750 gourdes dans les villes de province". Cette pauvreté absolue a touché environ 40% de la population port-au-princienne, 74% des urbains de la province et 78% des ruraux. Telle était la situation en 1976 (Banque mondiale, 1978). Or, suivant un dossier établi pour le PNUD en 1981, cet état de choses a empiré: de 1976 à 1980, le nombre des pauvres absolus est passé de 48% à 68% de la population (Werleigh, 1982) et à 75% en 1982 (Banque mondiale, 1982).

En d'autres termes, la grande majorité de la population ne peut se procurer une alimentation minimum, ni les biens essentiels non alimentaires. La sous-alimentation est largement répandue (1900 calories/jour en moyenne) et la malnutrition infantile un phénomène commun: en 1975, 87% des enfants de 0-6 ans ne recevaient pas une nourriture normale.

Cependant, durant la même période, tandis que la production alimentaire diminuait de 10% en moins de 10 ans et que "la faim sévissait dans la campagne, Haïti exportait des fleurs fraiches, des légumes produits et mis en conserve pour la consommation d'hiver de certaines villes des Etats-Unis" (Lofredo, G., 1980).

"La principale faiblesse de l'économie haïtienne réside dans son secteur agricole...", suivant le même rapport de la Banque mondiale sus-mentionné. Vu que l'agriculture demeure le secteur le plus important et le plus faible de l'économie.

/3.5 millions

3.5 millions de la population vivent actuellement dans les mornes et les plaines du pays. Haïti dispose de ressources naturelles très limitées pour l'activité agricole (tableau 1). Les principales ressources humaines actives du pays sont utilisées dans l'agriculture avec un taux de sous-emploi et de chômage déguisé entre 40 et 50%. La contribution du secteur au PIB global se situe au niveau des deux cinquièmes (2/5).

Cela est dû, suivant la Banque mondiale:

- au faible niveau des techniques de production qui se traduit par un rendement médiocre des principales cultures, qui contribue

- à la sous-utilisation des basses terres productives et l'utilisation abusive des hautes terres marginales (tableau 2) avec l'érosion qui en résulte... (op. déjà cité).

On peut tout aussi bien évoquer:

- la pression démographique sur la superficie cultivable: 575 h/km2 (tableau 3).

- la réduction de la terre arable (0.25 ha) disponible par habitant (Rapid, 1982).

- les données concernant la tenure foncière montrent que 47.6% des cultivateurs possédant des "jardins" de moins d'un ha (0.50 carreau) qui totalisent 14% de la surface totale contre 5% possédée par 0.3% des exploitations (tableaux 4 et 5).

Par ailleurs, même quand l'on peut relever une certaine croissance au niveau du secteur (taux de croissance de la valeur ajoutée: 2.5% par an entre 1970 et 1979), ces performances sont annulées, dans leurs effets, par des mouvements contraires. Il en est ainsi pour les exportations agricoles en décroissance et les importations alimentaires en hausse.

"Entre 1970-71 et 1978-79 le déclin annuel des exportations agricoles a été de 1.3% tandis que la part des vivres importés sur le total des importations croissait de 11.5% en 1970 à 17.7% en 1978, bien que cette dernière année ait été bonne au point de vue agricole" (FIDA, septembre 1981).

Enfin, d'autres activités rurales pratiquées par le paysan en association avec la culture de la terre (agriculture/pêche, agriculture/élevage, agriculture/élevage/pêche) n'ont pas présenté une allure plus performante.

Le sous-secteur pêche est "relativement en stagnation et de peu d'importance. Entre les années 1974 à 1979 inclusivement, le total estimé des prises reste constamment à 4 000 tonnes métriques."

/Tableau 1

Tableau 1

VOCATION DES SOLS

Classes de sol	Potentiel	Pourcentage de Superficie totale	
II	Apte à l'agriculture pluviale et sous-irrigation. Peu de contraintes	8.4	
III	Apte aux cultures de grande valeur, moyennant pluies et irrigation, davantage de contraintes; nécessité de mesures de conservation du sol	11.0	Cultivable
IV	Possibilités limitées pour les produits vivriers; apte aux espèces permanentes	9.2	
V	Contraintes très fortes (salinité, drainage, fertilité); nécessité d'investissements substentiels pour cultures sarclées, telles que le riz	2.8	
VI	Apte pour forêt et pâturage; nécessité de travaux de terrassement pour cultures sarclées	13.8	
VII	Apte aux cultures sarclées, forêts et pâturage	51.0	Potentiel forestier 68.6%
VIII	Zones montagneuses et zones côtières, conviennent mieux à fôret et parc (réserve)	3.8	
		100.0	

/Tableau 2

Tableau 2

PROPORTION DE LA POPULATION RURALE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE, EN POURCENTAGES, DE 1950 A 1980

1950 a/	1971 a/	1973 a/	1976 b/	1980 c/
87.1	79.7	79.0	76.9	75.9

a/ IHS, "Haïti: Dossier 1976".
b/ Estimation Banque mondiale, 1978.
c/ Calcul basé sur une estimation de la population urbaine de 1.4 millions rapportée à une population totale de 5.8 millions (Rapid, 1982).

Tableau 3

EVOLUTION DE LA DENSITE DU PEUPLEMENT a/

	1973 b/	1974 c/	1980 d/
Habitants/km2	160	168	180
Habitants/km2 cultivable	376	393	575

Source: Werleigh, 1982.

a/ En annexe 2: Caractéristiques des grandes aires agricoles. Milieu naturel/Démographie.
b/ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.
c/ Banque mondiale, 1978.
d/ Rapid, 1982.

/Tableau 4

Tableau 4

DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LEUR DIMENSION

Dimension	Nombre			Superficie totale		
Carreaux *	Nombre	%	Cumulé	Carreaux	%	Cumulé
0.01 - 0.08	16 820	2.7	2.7	850	0.1	0.1
0.09 - 0.16	36 050	5.9	8.6	4 495	0.7	0.8
0.17 - 0.25	107 080	17.4	26.0	27 410	4.1	4.9
0.26 - 0.38	28 485	4.6	30.6	10 220	1.5	6.4
0.39 - 0.50	104 890	17.0	47.6	51 045	7.6	14.0
0.51 - 0.78	68 260	11.1	58.7	49 270	7.4	21.4
0.79 - 1.00	76 010	12.3	71.0	74 585	11.1	32.5
1.01 - 1.55	65 920	10.7	81.7	89 710	13.4	45.9
1.56 - 2.00	44 340	7.2	88.9	85 320	12.7	58.6
2.01 - 2.33	9 260	1.5	90.4	21 160	3.2	61.8
2.34 - 3.00	27 370	4.4	94.8	75 010	11.2	73.0
3.00 - 3.87	8 440	1.4	96.2	30 070	4.5	77.5
3.88 - 4.00	4 300	0.7	96.9	17 150	2.6	80.1
4.01 - 5.00	7 810	1.3	98.2	37 200	5.6	85.7
5.01 - 7.75	6 440	1.0	99.2	39 310	5.9	91.6
7.76 - 10.00	2 660	0.4	99.6	22 610	3.4	95.0
10.01 - 15.00	1 285	0.2	99.8	15 480	2.3	97.3
15.51 - 20.00	590	0.1	99.9	10 260	1.5	98.8
plus de 20.00	300	0.1	100.0	8 240	1.2	100.0
Total	616 710	100.0	100.0	669 395	100.0	100.0

Source: Developman Ki soti nan baz nan peyi d'Ayti (Bottom-up Development in Haiti). Inter-American Foundation No. 1, octobre 1979. Robert Maguire.

* 1 carreau 1.29 ha.

/Tableau 5

Tableau 5

ETABLISSEMENT DE GRANDES COMPAGNIES AMERICAINES
D'EXPLOITATION AGRICOLE

Compagnie	Année d'etablissement	Superficie (ha)
Haitian American Sugar Company (HASCO)	1915	9 600
Haitian Products Company	1915	4 000
United West Indies Corporation	1918	6 400
Société Commerciale d'Haiti	1918	1 200
North Haitian Sugar Company	1922	160
Haitian Pineapple Company	1923	240
Haitian American Development Corporation (Plantation Dauphin)	1926	5 600
Haitian Agricultural Corporation	1927	880
SHADA (Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole)	-	150 000
Total	-	178 080

Source: Capital Consult S.A. cite Lundahl 1979 et Pierre Charles 1967.

/"Le sous-secteur

"Le sous-secteur élevage reflète peu de dynamisme et la production totale de viande ne s'est accrue que de 3.6% entre 1976 et 1978" (FIDA, déjà cité). Avec l'élimination de l'élevage porcin pratiqué par le paysan sous prétexte d'éradication de la peste porcine africaine, cette activité ne vas pas enregistrer de sitôt une reprise rapide ni aussi vitale pour l'économie paysanne, malgré la pratique traditionnelle du gardiennage de poulets et l'alternative de remplacement du porc par le cabri.

En conclusion, l'évolution récente de ces variables macro-socio-économiques indique l'exacerbation d'une situation de crise profonde de la formation sociale haïtienne à travers la dégénérescence de l'économie rurale paysanne: sévérité de la pression démographique et aggravation du déséquilibre écologique; renforcement de la domination foncière de la campagne par la ville et expansion du mode de production capitaliste; prolétarisation et paupérisation des masses rurales et urbaines ainsi que l'inefficacité des mécanismes traditionnels de sécurisation du système: prière, résignation, respect de/et confiance en l'ordre établi, et enfin l'inanité des interventions de transformation rurale dans le cadre des structures traditionnelles de dépendance nationale. Dans ces conditions, les limites de la capacité de résistance des masses urbaines et rurales à la misère ont été dépassées. Et comme il leur faut survivre et que la mise en oeuvre de solutions viables paraît impossible, la tentation du départ/dépaysement l'a emporté... Cependant, la fuite d'un haïtien sur six (la diaspora haïtienne est évaluée à un million) n'a nullement résolu le problème.

B. Constitution et développement de l'agriculture paysanne

Le problème demeure entier: la situation actuelle est la résultante de plusieurs processus cumulatifs dont l'origine se situe bien avant les années 70. Son noeud résiderait dans le milieu rural pris dans sa dimension paysanne et ses relations de domination subie par rapport à la ville.

Une telle attitude ne saurait en aucune façon induire l'imputation de la crise à la paysannerie, contrairement au diagnostic de certaines organisations internationales (cf. Banque mondiale, 1978, cité à la p. 5). Elle correspond plutôt à l'ensemble des phénomènes qui influencent ou déterminent les changements affectant les marchés alimentaires dont le paysan fait partie.*/ Il est d'ailleurs difficile qu'il en soit autrement, puisque, en réalité, c'est dans/et à partir de l'agriculture paysanne que s'organisent et s'effectuent les prélèvements du surplus économique et humain -dont le surplus commercial- au profit de l'environnement urbain global.

Ce voyage dans le passé et l'explication qu'il suggère quant à la crise actuelle, débutera par une esquisse de la situation de l'espace dans sa relation avec la société. Cette première étape servira en quelque sorte de cadre dans les limites duquel il sera tenté de retracer et de replacer l'itinéraire de la paysannerie dans son entreprise de façonnement de l'espace agricole. Enfin l'on reconstituera les différents moments de la relation des cultivateurs aux structures de répartition, c'est-à-dire, au droit d'appropriation et d'usage du sol (et des moyens de production en général).

---

*/ Werleigh, G. "Introduction à l'économie rurale", Port-au-Prince, 1980.

1. Le modèle de structuration de l'espace social */

La structuration de l'expace s'est effecuuée en trois temps: le morcellement à partir de 1664 jusqu'à la veille de l'indépendance nationale, en 1803; puis la Régionalisation, de 1804 à 1915 (année de l'occupation américaine); la Métropolisation, enfin, de cette date aux années 1980.

Etant donné toutefois que, d'une part, la fin de la domination coloniale a commencé avec le soulèvement général des esclaves en 1791, pour se poursuivre, en 1793, avec la proclamation de la liberté générale; et que, d'autre part, en 1801, la Constitution de Toussaint Louverture posait les bases de l'organisation post-coloniale de la société, de l'agriculture en particulier, il paraît indiqué d'introduire une première période de transition comprenant les treize dernières années de la période coloniale (1791-1804). De même, il convient d'envisager une seconde que l'on peut faire débuter en 1900 et arrêter vers 1925, date approximative d'une certaine stabilisation de l'Occupation. Cette transition marque la fin des bouleversements socio-politiques dus à la décomposition des structures semi-féodales du 19ème siècle et l'introduction d'une série de mesures de renforcement du nouvel ordre.

Cette périodisation gagne ainsi en souplesse et permet donc une meilleure compréhension de phénomènes sociaux très importants (le marronage) qu'il aurait été difficile, autrement, de contenir dans un cadre trop rigide. Il devient dès lors plus commode de retracer le processus de formation-différentiation sociale de l'Etat-Nation d'Haïti, sur les restes de la colonie de Saint-Domingue.

2. Constitution d'un marché national et apparition de la contradiction ville-campagne

Le morcellement correspond à l'organisation de l'espace colonial en 5 000 morceaux-enclaves de production régis par le colon blanc et l'affranchi (libre), propriétaires d'esclaves et directement liés à la Métropole. Chacune de ces unités (plantation et atelier) devait dépendre, en vertu du Pacte Colonial et de la règle de l'Exclusif, d'entreprises métropolitaines non seulement pour l'approvisionnement en main-d'oeuvre servile et le financement, mais surtout pour la commercialisation des denrées produites: sucre et café.

Le Marché, dans ce contexte n'existait qu'en tant qu'excroissance de la vente des produits coloniaux en France. El la Ville ne constituait, à cet égard, qu'un simple lieu de transbordement.

Il en va différemment pour la période post-coloniale. Avec l'indépendance, en 1804, devait, en effet, s'amorcer un mouvement de (ré)union de ces différentes enclaves, en onze régions centrées chacune sur une ville portuaire, pour l'exportation de bois et l'animation des zones et bourgs de production.

---

*/ Anglade, Georges, Atlas Critique d'Haïti, Montréal, novembre 1982.

/Cette structure

Cette structure allait dominer l'organisation de l'espace social pendant tout le 19ème siècle et le début du 20ème et subsister jusqu'à la fin de la première moitié du siècle en cours. Pendant plus de cent ans, la Région-Centre devait servir de cadre à l'évolution des oligarchies foncières et compradores (politico-militaires aussi) en lutte pour l'accaparement et le contrôle de l'appareil d'Etat (central). Par rapport à la Capitale, siège du pouvoir central, les Provinces ainsi que les factions oligarchiques qui les composent, étaient toutes-puissantes et jouissaient d'une autonomie très grande.

La ville portuaire jouait un rôle fondamental en tant que marché central de zones d'approvisionnement déterminées mais surtout comme lieu de contrôle des circuits de commercialisation des denrées d'exportation (café et bois) et d'épanouissement d'un (pré)capitalisme marchand ou d'un sous-système compradore.

Siège d'oligarchies régionales, des semi-féodalités puissantes, chaque ville portuaire dominait son arrière-pays, et les paysans fournissaient des rentes, des profits, des taxes et des troupes de guerres.*/

En résumé, dans cette seconde période, le marché national commence à prendre corps et apparaît nettement intégré au capitalisme marchand international. En même temps, la contradiction ville-campagne s'affirme et se précise, la dernière étant dominée et exploitée par la première entité. La ville représente bien plus qu'un simple lieu de transit de denrées agricoles.

La troisième période, inaugurée par l'occupation américaine en 1915, est celle de la Centralisation, centralisation du pouvoir d'abord, après l'écrasement de la résistance nationale armée d'origine semi-féodale mais de caractère populaire (Cacos du Grand Nord**/ et paysans du Sud). Le Pouvoir Central, désormais renforcé par l'occupant nord-américain avec la constitution de la Garde d'Haïti et le désarmement général, va:

a) Subordonner d'abord les régions provinciales et leurs oligarchies après les avoir affaiblies dans leur puissance politico-militaire puis étouffées dans leur activités économiques et commerciales.***/

b) Les soumettre ensuite via le "Bord de Mer" ****/ à la dépendance du Capitalisme industriel et financier dominant, en sus de la faction marchande compradore, et ce, avec l'appui de l'aide internationale.

---

*/ N.B. à l'attention du lecteur sur cette fonction remplie par la campagne, en relation avec le caporalisme agraire. Par caporalisme agraire, on entend "L'organisation sociale de la paysannerie selon un modèle militaire qui assimile les cultivateurs aux soldats d'un régiment avec interdiction de quitter librement les habitations auxquelles ils étaient affectés". (Mondé, 1982).

**/ Par Grand Nord, l'auteur fait référence à cette partie du Royaume du Nord (d'Henri Christophe) incluant le nord géographique et le Plateau Central.

***/ En particulier des ports ouverts au commerce extérieur, sauf celui du Cap-Haïtien, détérioration des voies de communication néfaste pour l'économie de la région du nord, etc.

****/ Centre du Commerce Import-Export.

/La contradiction

La contradiction ville-campagne, apparue le siècle dernier, continue de s'accentuer. Le sous-développement des régions par rapport au Centre en croissance, évoqué plus haut, n'a pas empêché que les factions oligarchiques, provinciales continuent de confisquer le surplus économique de l'arrière-pays de ces centres.

Ainsi donc, en outre du sous-développement des régions, et la métropolisation */ de la République, Port-au-Prince constitue le signe, par excellence, de la Centralisation.

3. Itinéraire de la paysannerie

Il s'agit essentiellement de retracer dans cette section les processus d'occupation et de façonnement de l'espace agricole par le paysan; en d'autre termes, les questions auxquelles il faut apporter des réponses, concernent l'habitat du paysan, l'agriculture qu'il pratique, comme modes de transformation des ressources naturelles et d'adaptation de l'environnement physique. Ces phénomènes se conçoivent d'ailleurs comme une conséquence de la poussée démographique, certes, mais avant tout, celle des mouvements de résistance active, puis passive, aux différents ordres colonial, caporaliste, néo-colonial, urbain.

a) De l'habitat rural */

Le point de départ théorique est repris d'une proposition du Géographe Georges Anglade à partir du point de vue du paysan ***/ à savoir: "L'habitat rural dispersé n'a jamais existé sur terre haïtienne en tant que forme prédominante" (Anglade, G., 1982, p. 36). Une telle affirmation contredit la thèse fort répandue selon laquelle la population rurale vit comme des "éléments éparpillés et solitaires, sans aucun lien les uns avec les autres et survit dans une autarchie presque complète".****/

---

*/ La Métropolisation procède du "Phénomène migratoire tel qu'il se manifeste durant la décennie en conséquence d'une crise structurelle traumatisante à bien des égards, et qui se caractérise particulièrement en ce que les flux de déplacement de la population ont pris des proportions plus considérables et ont un contenu rural prédominant..."

**/ Cf. Anglade, G., op. cit.; Boserup, Ester, Evolution agraire et pression dmmographique, Flammarion, Paris, 1970; Mondé, Carl, Pression démographique et occupation de l'espace en Haïti, décembre 1982; Groupe de Recherche Madian Salagnac.

***/ "Nous ne sommes pas dispersés mais organisés en jardins", propos recueillis par G. Anglade, de Timac Télisma, paysan de la communauté haïtienne des Bahamas (p. 38).

****/ A comparer avec les opinions de J.J. Honorat, "La morphologie du paysage rural haïtien frappe par l'absence de regroupement physique. La section rurale ou le hameau ne sont que des fictions..." puis "chaque famille vit sur son lopin de terre (mais) au gré d'un inextricable réseau de sentiers se ramifiant de manière concentrique autour du lieu dit "(Mais)". La majeure partie de la paysannerie vit parquée dans des ghettos montagneux localisés à environ 800/1000 mètres d'altitude". Dans le même sens, "ce sont là les lieux de refuge ... des réserves d'où le paysan ne sort que pour prendre part aux échanges de biens et de services avec le secteur urbain" (citations extraites de: "La crise paysanne", déjà cité).

L'occupation de l'espace rural par le paysan a évolué depuis la Case-à-nègres des ateliers du XVIIIème siècle jusqu'aux noyaux communautaires (lieu-dit, bourg-jardin de la période contemporaine de centralisation) en passant par le Lakou-familial du XIXème siècle.*/

Parmi les facteurs déterminants dans le déploiement de la population paysanne, deux paraissent plus significatifs et importants: le Marronage et la croissance démographique, le facteur démographique jouant à l'intérieur du cadre d'établissement créé par le paysan en marronage aussi bien que dans ses activités de production et de survie.**/

La poussé démographique en premier lieu est indéniable et ses effets directs ou indirects sur d'autres phénomènes sociaux, économiques et politiques peuvent être déterminants dans des circonstances déterminées. La progression de la population en Haïti semble avoir été assez forte: 380 000 habitants en 1805 après l'hécatombe (100 000 morts) de la guerre de l'indépendance (Joachim, 1979); entre 661 200 (J. Franklin) et 696 000 (Humbolt) en 1825, puis 750 000 (Madiou) en 1847, 900 000 en 1863, 1 200 000 vers 1875, 1 500 000 vers 1900 (contemporains), 1 955 800 en 1910 (Bulletin religieux d'Haïti), 3 380 000 en 1950 (CEPAL), 4 138 000 en 1960 (CEPAL), 4 235 000 en 1970 et 5 000 000 en 1980 (IHS). Avec des densités de 40 à 75 hab/km2 (Joachim, ibid.) du milieu du XIXème au début du XXème siècle, puis de 168 en 1976 (Banque mondiale, 1978) et 180 en 1980 (Rapid), Haïti présente l'une des densités les plus fortes d'Amérique latine et des Caraïbes.

Concernant la population rurale, ses effectifs auraient triplé à chaque siècle. En effet, elle aurait plus que triplé pendant le premier siècle de notre histoire nationale, compte tenu de l'estimation de 1805. Puis, elle serait passée de 1.3 millions vers 1890 aux environs de 4 millions den 1980 (Anglade, ibid., p. 40).

Une poussée d'une telle ampleur ne peut avoir lieu sans conséquence. Elle signifie tout d'abord, accroissement du nombre des bouches à nourrir, puis défriche de nouvelles terres pour la production d'aliments ou encore intensification de l'exploitation de l'unité de production, si la distribution des terres est déjà achevée dans un espace limité bien entendu... C'est ce qui serait arrivé en Haïti, mais seulement à partir des dernières années de la première moitié du XXème siècle où l'indisponibilité de terres dans les zones d'altitude a interdit le (re)déploiement de la paysannerie, l'installation de paysans chassés par les expropriations/dépossessions survenies dans les plaines.

La pression démographique n'a jamais été, à l'échelle macro, cause de pénurie et moins encore de disette de vivres alimentaires, du moins pas avant le

---

*/ Lakou, mot créole correspondant au français la cour.

**/ Cette relation d'ordre nous amène à une certaine réserve quant à la conclusion de Carl Mondé, "Etude d'une formation agraire du Sud d'Haïti, 1980": l'augmentation de la pression démographique a été l'élément moteur de l'évolution agraire des zones d'altitude en Haïti (Pression démographique et occupation de l'espace en Haïti, 1982).

/début de

début de la seconde moitié de ce siècle, "le passage de la production coloniale à la production nationale se caractérisant par le grand accroissement de la production vivrière" suivant l'option paysanne (Joachim, 1979). Et en cas d'insuffisance de cette dernière pour satisfaire les besoins alimentaires, comme ce fut le cas critique à l'époque de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, il faut beaucoup plus imputer cet état de fait à la persistance des habitudes de consommation héritées de l'époque coloniale: "A la campagne comme dans les centres urbains, farine de blé, biscuits, morues, harengs saurs ou salés, poissons salés, marilègne et d'autres produits comestibles, en provenance des Etats-Unis, étaient restés des éléments de base de l'alimentation"(Joachim, ibid.).

Les mouvements sociaux provoqués tout au long de l'histoire coloniale et nationale par le (ci)-marron, le cultivateur et le paysan en quête d'émancipation constituent le second facteur de la distribution de la population rurale dans l'espace national.

Dans un premier temps, nous nous bornerons à caractériser ces mouvements en les datant. A l'époque du morcellement de l'espace, ce fut d'abord la rébellion des Marrons partis s'établir dans les mornes en nombre de plus en plus grand contre tout le système esclavagiste. Embryonnaire et localisé d'abord, le marronage devait s'accélérer vers 1760 pour s'étendre par la suite aux ateliers des plaines jusqu'à la révolte générale de 1791. Vivant du début des fruits de leurs razzias aux dépens des plantations, les bandes de marrons devaient à la longue s'organiser dans leurs bases d'appui.

Parallèlement à ce marronage, l'histoire a enregistré une colonisation des montagnes à l'initiative des descendants d'Engagés,*/ de petits blancs fortunés et d'Affranchis. Elle correspond à l'ère du café dont la culture débuta en 1730 pour devenir le principal produit d'exportation de la colonie pendant toute la seconde moitié du XIXème siècle. L'économie caféière contemporaine procède de cette colonisation. Celle-ci doit être mise en relation avec l'accélération du Marronage déterminée par la sévérité accrue des mesures répressives qui poussèrent les Marrons vers les refuges plus sûrs...

Plus tard, durant l'époque de transition, plus précisément, à partir de la Constitution de 1801 comportant les fameux règlements de culture, il y eut une nouvelle vague de marronnage des cultivateurs qui se réfugièrent dans les mornes pour fuir le "Caporalisme agraire". Cette poussée vers les mornes dura tout le temps où ces règlements restèrent en vigueur pour conserver les structures de la grande exploitation coloniale, c'est-à-dire tout le XIXème siècle.

Elle s'accompagna, au niveau des plaines, d'une occupation de l'espace qui s'effectua de plusieurs façons: la revente, par morceaux, des propriétés de l'Etat, l'affermage de certaines habitations, les "arrangements" ou contrats de métayage et la squattérisation de terres laissées vacantes sans titre de propriété ni contrat de location...

---

*/ Engagés: Blancs engagés pour 36 mois au service de qui leur a payé le droit de passage dans la colonie.

/C'est au

C'est au cours de cette période (1ère transition et le reste du XIXème siècle) que se constitua et se développa le Lakou lignager, unité de base dominante de l'agriculture paysanne.

A la troisième période de centralisation de l'espace, correspondent trois mouvements distincts:

- Une troisième vague de marronnage par les jeunes en âge de produire et de faire leur service militaire: ils fuyaient la conscription et se repliaient dans les zones encore vierges mais de moins en moins accessibles. Cet établissement s'effectua au moment même où s'exerça une nouvelle pression démographique au niveau du Lakou et donc au détriment du terroir familial parvenu à la limite de ses ressources en terre, i.e., de l'équilibre homme-environnement.

- Une migration de la population dans des régions de peuplement moins dense: la Gonâve, le Plateau Central.

- Enfin, avec l'occupation américaine, la confiscation des meilleures terres au profit des commanditaires de cet acte impérialiste s'accompagna de dépossessions paysannes. Cela libéra une certaine masse de prolétarisés dont le départ fut organisé par l'occupant vers les grandes plantations sucrières possédées par les compagnies américaines de Cuba et de la République dominicaine sous occupation, comme Haïti.

En résumé, ceci marqua la fin de la désagrégation du Lakou accompagné d'une autonomie des exploitations individuelles limitées (et encore) par le rôle important des rapports familiaux dans l'organisation de la production et de la distribution des biens. Les relations de voisinage vont devenir prépondérantes et constituer la trame socio-affective des bourgs-jardins, devenus structure communautaire type de la période contemporaine de centralisation de l'espace.

b) L'agriculture paysanne

Dans sa quête pour l'émancipation (économique), le marron, puis le cultivateur "désesclavisé" a peu à peu façonné l'espace pour tirer de l'environnement physique les produits nécessaires au maintien et à la reproduction de son groupe. Ce façonnement s'est effectué au fur et à mesure de l'évolution de cet environnement déterminé par les types de cultures pratiquées et les façons culturales d'une part, puis d'autre part, par certains processus naturels indépendants de l'action humaine. L'agriculture paysanne d'aujourd'hui résulte de l'expérience accumulée par les cultivateurs au cours de deux siècles de l'histoire.

C. Evolution de la production vivrière

Dans la première période, la production vivrière a eu pour cadre la "place-à-vivres". Son sens s'éclaire dans la relation de l'arpent vivrier */ par rapport au système d'agriculture de plantation; en effet, elle constitue un secteur dominé, caractérisé par la fonction de reproduction physique de la force de travail servile que le système lui assigne. Dans les plaine puis dans

*/ Surface où les esclaves faisaient des cultures vivrières pour leur autoconsommation.

/les mornes,

les mornes, cette production vivrière est secondaire par rapport à celle du sucre, du coton, de l'indigo et du café pendant toute la période coloniale.

Dans la seconde période, la production de denrées alimentaires eut pour contexte le déclin des grandes plantations des plaines devenues impossibles à gérer et, d'autre part, la colonisation des montagnes. Elle devint prédominante et connut une grande croissance tout au cours du XIXème siècle, "débordant largement le cadre étroit des "places à vivres" traditionnelles de l'époque coloniale, la culture vivrière couvrait une notable superficie des espaces antérieurement réservés aux denrées d'exportation, en même temps qu'elle envahissait les mornes nouvellement défrichées par les petits cultivateurs fuyant les contraintes de l'habitation semi-féodale" (Joachim, 1979, déjà cité). Il cite un extrait d'un rapport adressé en 1840 au Président d'Haïti par le Général Bonnet, commandant de l'arrondissement de Saint-Marc: si la récolte en coton et en café a été médiocre, "celle des grains, du petit mil surtout a été abondante". Un tableau des propriétés rurales dans la commune des Cayes indique la répartition suivante pour la même année: "Sur un total de 1 774 habitations 142 (sont) en cannes, vivres et grains, de toutes espèces, 1 108 en caféiers et vivres, 7 en caféiers et coton, 125 en vivres seulement, 2 en fourrage, le reste en mauvais état (Joachim cite Général Borgella: janvier 1840).

Alors que la production vivrière en plaine et en base de pente était basée sur les grains */ dans les mornes c'était sur les tubercules: malanga, ignames, mazoumbelles **/ cultivés sous couvert forestier ... (Mondé, 1982). Joachim cite d'autres espèces: la banane plantain (qui remplaçait le pain) qui est alternée avec diverses variétés de patates, l'igname rouge ou blanche, le manioc doux, le manioc amer, le maïs comme grande céréale populaire à l'instar du petit-mil, les haricots ou pois..., etc.

Ces cultures étaient pratiquées en association: le maïs, la patate, le manioc, le haricot. Le sorgho, culture de terre sèche, introduisait un compagnonage différent.

Un phénomène très important a été souligné par Anglade: la coupe systématique et par centaines de millions de livres de bois par an du XIXème siècle jusqu'au premier quart du XXème (pour le type campêche) en vue de l'alimentation des circuits d'exportation.

Au cours de la troisième période, la production vivrière n'a pas changé essentiellement, sauf dans ses conditions générales. Les cultures sont pratiquées de façon plus intensive sur les terres disponibles. Les grandes exploitations se consacrent davantage à des cultures d'exportation nouvelles pour l'agro-industrie nord-américaine: sisal, hévéa; la canne, culture traditionnelle de plantation, fit sa réapparition... Le café décline, En bref, l'économie paysanne se dégrade pour s'installer dans une crise globale, dont celle des éco-systèmes qui l'autorisent.

---

*/ "La culture des grains est la plus grande richesse de la plaine de l'Artibonite", Général Brunet, 7 juillet 1940 (Joachim, 1979, op. cit., p. 198).

**/ Tubercule.

D. L'évolution de l'environnement */

Si l'émancipation, le maintien et la reproduction physique du cultivateur et de son groupe les ont conduits à une option pour la production vivrière qui a profondément modifié l'espace (socio-agricole) rural, la pratique de cette agriculture a induit, à son tour, des effets déterminés sur le système écologique global. Et le "jardin" où s'élabore cette production, a subi une évolution certaine en raison des gestes et des techniques mis au point par le paysan et son groupe pour répondre aux modifications subies par les différents éco-systèmes.

Face à l'évolution lente et "sans problème" des systèmes de production en vigueur dans les plaines, ceux des mornes se sont transformés rapidement. Ces modifications naturelles se sont particulièrement accélérées au cours des 30 dernières années.

Cette évolution complexe s'est déroulée en trois temps:

Première étape: Avec la colonisation des mornes par les planteurs d'une part, puis, d'autre part, par les marrons en quête de refuges de plus en plus sûrs, la gestion des places à vivres s'accomodait parfaitement de l'existence du couvert forestier, ce dernier offrant la protection nécessaire aux tubercules. Il en était de même du café cultivé sous abri. Les surfaces boisées non encore cultivées, enfin (cultivées enfin) constituaient un refuge sûr pour les hommes en même temps qu'une réserve pour la production d'aliments. Il n'y avait (donc) pas de problème écologique, la formation végétale arborée garantissant la reconstitution et le maintien de la fertilité du sol. Et, il en sera ainsi tout au cours de XIXème siècle jusqu'à la période de transition.

Deuxième étape: L'éco-système forestier aura subi entretemps une évolution sensible qui s'est manifestée par une différenciation dans les modes d'utilisation des terres entre les parcelles proches et celles éloignées de la maison. Les premières, boisées, étaient préservées tandis que les autres étaient défrichées en mises en culture. La reconstitution du couvert forestier se faisait de façon imparfaite, ce qui entraînait un déséquilibre certain; en effet, la redistribution des éléments nutritifs aux plantes à enracinement superficiel était entravée. Il en résultait fatalement une diminution de la fertilité du sol. Sur les surfaces défrichées, l'extension des jardins vivriers se faisait par un assolement en espèces vivrières à grains: maïs, riz de montagne, haricot. Le changement est notable: la base de la production vivrière, constituée jadis par les tubercules, se modifiait.

Troisième étape: Les modifications seront plus profondes et substantielles en pleine période de centralisation. Le moment est doublement caractérisé par la rupture de l'équilibre hommes/environnement (puisque les disponibilités en terres dans les zones d'altitude sont épuisées) et par une plus grande réduction des surfaces boisées dont le corollaire est une diminution plus forte de la fertilité du sol.

---

*/ Mondé Carl: Pression démographique et occupation de l'espace en Haïti, 1982.

/La stratégie

La stratégie du paysan collectif consiste dans ces conditions en une intensification des cultures sur les terres disponibles:

- Moyennant une augmentation du nombre d'espèces herbacées entrant dans les associations de culture. Le riz de montagne est éliminé et remplacé par le maïs et le sorgho appelant des compagnons spécifiques sur une parcelle déterminée. Au maïs, par exemple, on associe la patate, le manioc, le haricot. Grâce à cette pratique, non seulement on utilise au maximum la surface disponible, mais on s'assure des récoltes tout le long de l'année...

- Moyennant des adaptations techniques introduites progressivement, qui permettent, avec la réduction de la durée des jachères, une meilleure gestion de la fertilité. En effet, l'agriculteur introduit des espèces moins exigeantes en éléments nutritifs. Il ajuste la densité des espèces cultivées. Il arrive ainsi à concentrer la matière organique du sol en des endroits bien précis de la parcelle. Cela implique l'utilisation de plus en plus de travail par unité de surface.

De la sorte, le paysan maintient un niveau de production qui lui permet d'assurer finalement, tant bien que mal, sa subsistance et celle de son groupe.

En effet, avec l'évolution des choses, la dégradation de l'environnement, le paysan devient aux abois. Survivre constitue tout simplement un prodige de valeur: il lui devient de plus en plus difficile d'accéder aux moyens de production. C'est pourquoi il transfère une partie de la force de travail dans la coupe de bois. Mais, certaines régions du pays parmi les plus fragiles d'ailleurs sont affectées depuis 1952 (Cyclone Hazel) par une série de catastrophes accompagnant ces cyclones tropicaux: pertes de récoltes, d'animaux, de sol, destruction de plantations de café en particulier, inondations et destruction des systèmes d'irrigation, ensablement des terres cultivables en plaine, désertification des sols en montagne.

Ce dernier phénomène toutefois n'est pas entièrement imputable à ces cyclones. La coupe intensive de bois au siècle dernier pour les besoins d'exportation des factions commerçantes (compradores) des oligarchies urbaines/régionales et celle plus systématique et régulière pour la production de charbon conformément à la demande des urbains a préparé l'action des cyclones et leurs effets en rendant les zones plus vulnérables. De toutes façons, la dégradation devient un phénomène qui s'étend à tout l'espace haïtien: des montagnes aux plaines, des surfaces irriguées aux zones arides.

Ainsi, depuis une trentaine d'années, on en arrive en dépit et, aussi, à cause de la stratégie du paysan:

- à une dégradation accélérée de l'espace induisant une crise des écosystèmes rendus peu productifs et même improductifs dans les zones plus fragiles du nord-ouest ;

- à une crise des rapports sociaux, telle qu'elle se manifeste par une prolétarisation d'une large fraction de la paysannerie exclue de l'accès à la propriété des moyens de production, et, en dernier lieu, par une paupérisation de la population rurale.

E. De la tenure foncière

L'itinéraire de l'agriculture paysanne, pour être complet, doit rendre compte du processus au cours duquel s'est constituée la base juridique de l'activité du cultivateur. Comment ce dernier a-t-il ou n'a-t-il pas pu accéder au droit de propriété et d'usage des facteurs de la production, en particulier la terre, ainsi que du résultat de leur combinaison? Comment la paysannerie s'est-elle diversifiée et comment la ville a-t-elle pu aménager ses rapports avec la campagne?

1. Les antécédents

Par l'insurrection générale d'août 1791, les esclaves entendaient rompre avec le schéma colonial négrier assujetissant complètement leurs besoins au profit maximum des colons et autres propriétaires d'esclaves ainsi que de la métropole. Après les actes de "désesclavisation" en été 1793 et le 4 février 1794, il restait aux anciens esclaves d'exercer sur la terre qu'ils travaillaient, le droit de propriété acquis avec la liberté mais refusé par les règlements de culture édités par Toussaint Louverture en 1801. Malgré la proclamation de l'Indépendance en janvier 1804 et l'élimination des colons, le 28 avril 1804, les cultivateurs étaient toujours privés de la possibilité de s'approprier légalement la terre et les instruments de production, condition sine qua non pour qu'ils puissent pourvoir librement à leur mieux-être.

Dans une telle conjoncture, leur stratégie a consisté à défricher de nouvelles terres, à occuper des morceaux des grandes propriétés désaffectées et à associer librement entre égaux en vue de gérer une habitation à leur profit et produire, en fin de compte, pour la satisfaction des besoins locaux.

A l'opposé, leur volonté d'émancipation économique était entravée par différentes prescriptions officielles dont celles des années 1810 et 1820, à l'adresse des notaires, par lesquelles "le Gouvernement ne reconnaissait pour habitations que celles qui sont pour le moins de cette contenance (cinq et parfois dix carreaux)" (Joachim, 1979). De plus, le Code Rural de 1826 ne leur accordait même pas la liberté de vendre librement leur force de travail conformément donc aux règlements de culture édictés après l'abolition de l'esclavage et repris, par la suite, par les administrations de Pétion et de Christophe. Ainsi, les cultivateurs vivaient, jusqu'en 1843, sous le joug d'un demi-servage: toujours fixés sur l'habitation d'un maître, dans l'impossibilité d'acquérir ou de recevoir en donation de petites propriétés. Il leur était interdit en fin de compte d'occuper sans titre les terres vacantes de l'Etat. Par contre, ces mêmes terres pouvaient être affermées à des conditions très favorables par la faction foncière détentrice du pouvoir d'Etat (Loi du 30 octobre 1850). En outre les membres de cette dernière catégorie étaient gratifiés de "grandes donations" */ à partir des terres de l'Etat. Le second Code Rural publié en 1864 reprenait, à peu de chose près, la lettre et l'esprit du premier. Il devait régir la vie rurale en Haïti jusqu'à l'occupation américaine.

---

*/ D'où l'appellation de "grands dons" attribuée aux grands propriétaires fonciers.

/2. Constitution

2. Constitution de la petite propriété

Toutefois, au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, la pression paysanne pour l'émancipation économique des cultivateurs et leur liberté d'association devaient s'intensifier malgré ou, certainement, à cause de ces interdictions et prescriptions contraires.

La limitation draconienne de la propriété à cinq carreaux (1810-1820) représentait déjà un recul de l'oligarchie. Elle devait, par la suite, décréter des distributions de terre (hélas! pas toujours suivies d'exécution) par portions inférieures à cette limite au bénéfice de soldats ou des veuves de ceux qui avaient bien mérité de la patrie: "défense de l'ordre dans des circonstances particulièrement difficiles, répression d'un mouvement insurrectionnel..." Mais, sous certaines conditions, toutefois, comme il découle de certains articles de la loi du 28 février 1883 (Joachim, ibid, p. 125). Dans ces cas, quelques milliers tout au plus de petits et moyens propriétaires en ont profité.

La petite propriété se constitue de différentes manières

Par occupation spontanée de portions de domaines pour lesquelles les grands propriétaires ne trouvaient pas d'exploitants aux conditions du Code Rural et qu'ils avaient pratiquement délaissés (Joachim, ibid, p. 177).

Par achat, comme cela se fait encore de nos jours, dans les conditions parfois douteuses de ventes simulées ou illégales des terres de l'Etat par de grands fermiers ou de grands propriétaires fonciers absentéistes.

De "gros habitants" ainsi que de petits bourgeois ruraux étaient apparus durant la seconde moitié du XIXème siècle. Leurs épouses faisaient le commerce de légumes, de vivres alimentaires. Des métayers exploitaient leur terre contre une rente en nature ou en espèces.

Des paysans sans terre étaient légion dans les conditions prévalant à cette époque. Ils étaient estimés aux environs des 2/3 des familles rurales. En 1891, suivant Joachim (Joachim, ibid, p. 124) Roche Grellier dénonçait le fait que "le cultivateur ne possédait les plus souvent rien d'un sol qu'il arrose de sa sueur, qu'il travaille sans espoir et sans enthousiasme pour une rémunération modique".

A cette masse devaient appartenir la plus grande partie de ces cultivateurs obligés de louer leurs services en tant que Métayers. Cette situation de métayage ou de-moitié représente l'un des éléments-clé de la différenciation de la paysannerie.

Ces cultivateurs "s'arrangeaient" avec le maître de la terre, un fermier ou un gérant en principe devant le Juge de Paix.*/ Ce contrat de métayage ou de-moitié, une fois conclu, les obligeait à travailler sur l'habitation "d'une

---

*/ De nos jours, cette pratique est moins formelle, et est conçue comme un "arrangement" qui relève du droit coutumier.

/durée au

durée au moins égale au temps qu'il faut pour jouir du fruit des travaux". Le quart, le tiers ou la moitié de la récolte en nature ou en espèce était attribué au propriétaire, au fermier en sous-fermier, ou encore au gérant en sous-de-moitié. L'autre partie qui ne fournissait aucun moyen au métayer se réservait le droit d'organiser la répartition.

Le de-moitié ne pouvait recouvrer sa liberté que moyennant un préavis de trois mois au maître de la terre et sous d'autres conditions bien précises. Faute d'y contrevenir, il était passible d'emprisonnement et de condamnation aux travaux forcés. Dans certaines régions (du Nord en particulier jusqu'au début du XXème siècle) le métayer, outre son travail, devait fournir deux ou trois journées de travail gratuit (les corvées) sur la terre du propriétaire.

Enfin, il s'était également constitué une couche de travailleurs salariés employés généralement sur les habitations sucrières et rémunérés au jour ou/et à la semaine. Ils étaient astreints à un horaire sévère, à une inspection et un contrôle rigoureux de leur présence et de leur travail. Ils étaient d'autant plus dépendants de leur employeur qu'ils avaient souvent contracté auprès de lui des emprunts usuraires.

3. La situation contemporaine (libre accès à la propriété et reconstitution de la grande propriété)

Le XXème siècle est une continuation du siècle précédent dans le sens d'une atténuation de la rigueur du métayage et des conditions de travail du salarié et aussi en ce que l'accès à la propriété devenait plus libre. Les possibilités pour le paysan sans-terre ou le petit parcellaire de trouver à employer sa force de travail se sont diversifiées. C'est ainsi qu'en plus du métayage, il pratique le gardiennage d'animaux contre partage équitable de portées entre propriétaire et gardien, il prend la terre en hypothèque */ et exploite une parcelle en commun avec plusieurs héritiers (indivision).

Sur le plan de l'emploi de la force de travail, il existe deux modalités: travail en escouade et travail en corvée. En escouade, le paysan bénéficie d'une part égale d'un temps de travail fourni par l'ensemble des membres du groupe. En corvée, il travaille pendant une journée de travail en échange de nourriture...

Avec l'occupation américaine, il y eut une modification fondamentale dans la question agraire par l'abolition, le 8 mai 1918, du principe nationaliste de droit constitutionnel haïtien. Ce principe formulé par Dessalines le 28 avril 1804 interdisait la propriété foncière et immobilière à tout blanc, sauf au petit nombre de ceux qui avaient été reconnus dignes de la nationalité haïtienne. **/

---

*/ Prise en potèk: il prend la terre en hypothèque, location d'une terre pendant un nombre donné d'années contre le versement forfaitaire d'une somme d'argent.

**/ Des polonais et des Allemands qui avaient déserté les rangs de l'armée française pour épouser la cause des anciens esclaves en lutte contre le rétablissement de l'esclavage.

/Cette abolition

Cette abolition par l'occupant allait inaugurer la pénétration du capital étranger dans l'agriculture et l'agro-industrie par le biais des plantations de figues-bananes, de canne à sucre, de sisal, d'hévéas sur les terres concédées à des compagnies nord-américaines. Ces concessions furent réalisées au prix de dépossessions massives de paysans, d'arrachages d'arbres fruitiers sur des centaines d'hectares, et de dévastation de terrains d'abeilles (tableau 5: Etablissement des grandes compagnies américaines).

L'expansion de la petite propriété paysanne, donc de l'agriculture, a subi un coup de frein à cette occasion, mais cela n'a nullement empêché, par la suite, le morcellement de la grande propriété foncière par le jeu des partages successoraux égalitaires entre les haïtiens. Cette règle héritée du Code Napoléon est à cet égard fatale à l'agriculture paysanne. Appliquée à la petite propriété, elle aboutit, à terme, à l'impossibilité de la culture sur des miettes de terre par les cultivateurs héritiers. L'un ou l'autre héritier a le choix ou de racheter les autres parts, s'il en a les moyens, ou de se faire démoitié au service d'un acquéreur urbain trop heureux de l'opportunité de se constituer une base de spéculation immobilière.

Des statisques ont montré l'évolution du morcellement du fonds agraire et du parcellement de l'exploitation paysanne entre 1950 et 1971.

Tableau 6

PARCELLEMENT DE L'EXPLOITATION PAYSANNE

	Nombre d'expl. 1 ha	Superficie totale	Superficie moyenne
En 1950	176 497	88 249 ha	0.50 ha
En 1971	361 985	184 844 ha	0.51 ha

Source: Voir Anglade, 1977.

Cependant on a constaté parallèlement la reconstitution de la grande propriété au cours des années 70:

- au détriment des terres de l'Etat, des grandes concessions en bail à ferme (plus de 500 ha) sont détenues par des particuliers absentéistes, des spéculateurs ou des compagnies étrangères;
- par achats progressifs de petites parcelles voisines appartenant à des paysans en difficulté;
- par acquisition de superficies importantes par des citadins attirés par des perspectives de gain par renchérissement de ces terrains.

/F. Prédominance

F. Prédominance de l'agriculture paysanne

De la génèse de la paysannerie et l'itinéraire de l'agriculture qu'elle pratique, on peut dégager deux conclusions fondamentales, à savoir:

- l'agriculture parcellaire paysanne est la forme dominante de l'agriculture haïtienne;
- cette agriculture paysanne est fortement marchande (i.e. prise dans une économie de vente).

Avec leurs implications et les interprétations auxquelles elles donnent lieu, elles constituent autant de propositions ou d'hypothèses à creuser.

1. L'agriculture parcellaire paysanne est la forme dominante de l'agriculture haïtienne

L'agriculture parcellaire est la forme prédominante en Haïti malgre l'éxistence de grandes et très grandes propriétés. Cette paradoxe, apparente, peut être facilement levée:

Si l'on reconnaît que la grande propriété ne peut dominer l'espace agricole en raison, sinon de la faible proportion de la superficie totale cultivée (5%), mais du poids à cet égard des propriétés moyennes comprises entre 2 et 10 carreaux, soit 53%, et encore du fait qu'elle ne détient pas le monopole des cultures de plantation (canne à sucre) d'exportation (café) ou de spéculation (riz dans les zones à vocation rizicole).

D'autre part, selon la distinction entre droit de propriété et son aspect économique, l'exploitation, et si l'on retient le faire-valoir comme critère, on constate que l'agriculture est le fait de petits cultivateurs ou de petits exploitants.

Les petits propriétaires individuels pratiquent le faire-valoir direct, y compris les propriétaires de terres dans l'indivision.*/

Les grandes propriétés ont été, depuis le 19ème siècle, mises en valeur par location de parcelles, fermage, métayage de propriétaire ou de gérant, sauf dans les zones de plantation de canne à sucre dans les plaines du nord, du Cul-de-Sac, de Léogâne où ces grands propriétaires pratiquent le faire-valoir direct.

La règle est donc le faire-valoir indirect dont voici deux exemples. Un "grand Don", Député d'une localité sise dans le Nord-Ouest, choisit au niveau du bourg quatre à cinq hommes-liges comme gérants de ses différentes propriétés.

---

*/ Terres de mineurs ou terres d'héritiers dont la fonction consiste à sauvegarder la petite propriété d'un éclatement à terme, vu le principe de l'égalité des droits pour les héritiers et les associés et les squatters ou précaristes (les propriétaires précaires).

/Ces gérants

Ces gérants à leur tour confient en fermage ou metayage de petites parcelles à un certain nombre de paysans. Des liens naturels (parenté) artificiels (parrainage, plaçage)*/ et des raisons politiques ou de solidarité (milicien, officier de police rurale, président de conseil communautaire) déterminent le choix des gérants et des de-moitié.

Dans le cas où le propriétaire vit dans la métropole, où il est naturellement pris par ses affaires, le contact est établi avec un seul gérant vivant dans la zone de production. Ce dernier confie la mise en valeur à plusieurs métayers qui vont subdiviser leur lot, suivant son importance, en un certain nombre de portions à autant de sous-métayers.

Comparativement au cas précédent, l'individu le mieux placé est sans nul doute le gérant unique dont la position est comparable à celle du "grand Don". Il domine la production, en ce qu'il contrôle la répartition finale du sur-produit au détriment du propriétaire urbain exclu du jeu, en dernière analyse, du fait même de sa distance et de son ignorance des choses agricoles.

En ce qui concerne la dimension de ces jardins, elle varie de moins d'un demi hectare (0.49) pour le petit paysan, à un peu plus d'un hectare (1.16), i.e. moins d'un carreau (1 ha 29) pour le paysan moyen, à moins de deux carreaux, i.e. 2.20 ha pour la parcelle d'une exploitation comprise entre 5 et 13 ha et à environ 3 carreaux (4.40 ha) pour une exploitation plus grande (Anglade, G., 1977).

Généralement, le cultivateur travaille sur plus d'un jardin.**/ L'exploitation en comprend donc un certain nombre qui varie autour d'une moyenne nationale de 2.8 ha, le nombre minimal étant de 2.0 dans les districts de Port-au-Prince (Nord et Sud), de Cap-Haïtien et de Jérémie et le maximum de 6.9 à Petit-Goâve (Courbage, Youssef: 1982, p. 14).

Une image plus précise de la réalité est proposée par Anglade (Anglade, 1977, déjà cité) suivant la même typologie proposée ci-dessus: 1.59 jardins pour une petite exploitation de moins de 2 ha; 2.61 pour une exploitation moyenne comprise entre 2 et 5 ha; 3.22 pour une exploitation de 5 à 13 ha et 4.50 pour une exploitation plus grande.

Cette situation, i.e. la domination du parcellaire paysan, donne lieu à plusieurs interprétations:

a) La parcelle cultivée par le paysan constitue una sorte de salaire social que lui concède le système en contre-partie de tout le surplus économique que celui-là lui extorque. Cette contrepartie s'amenuise relativement; en effet ce qu'on lui a laissé comme base de subsistance et de reproduction physique répond de moins en moins à cette fonction, et, en raison de la sur-exploitation d'une part et d'autre part de la détérioration croissante de l'environnement global tel que l'Etat ou une action collective massive a tenté de le façonner (système d'irrigation détruit, tentative de protection et de reboisement des

---

*/ Plaçage: Union libre, typique des relations conjugales dans la campagne et en ville.

**/ Cela entraîne comme conséquence que l'exploitant détienne plusieurs titres à la fois: propriétaire, métayer, associé, fermier, héritier à l'exemple de la situation décrite dans les îlots de développement (IICA, DARNDR: 1980) en annexe.

/mornes...). Cet

mornes...). Cet amenuisement est relatif aussi en dépit de la compensation apportée par l'assistance internationale à l'agriculture ou au secteur rural: 15.64% des 370.47 millions de dollars de dépenses effectives engagées pour le Plan Quinquennal 1976-1981 (Werleigh déc. 1982). Et, en dernière analyse, si la parcelle (le jardin) n'arrive pas à pourvoir au mieux-être du paysan et de son groupe, c'est en raison du caractère unilatéral du transfert campagne-ville. L'exploitation paysanne ne peut même pas renouveler sa capacité de production.

b) Haïti serait donc un pays paysan, en raison, certes, de cette domination par le parcellaire paysan et de l'importance du poids spécifique de la paysannerie. Cette domination ne se borne pas seulement à l'agriculture mais se répercute également sur l'économie globale et sur les institutions et le style de vie sociaux et politiques. Autrement dit, le paysan et son agriculture ont toujours porté le pays sur leurs "épaules", en relation avec le processus de dégagement et de transfert du surplus agricole en cours depuis la Régionalisation de l'espace social au XIXème siècle, par la médiation des rapports fonciers et marchands entre la campagne, la ville et l'extérieur.

D'ailleurs Benoit Joachim décrivait, pour la fin de cette période, la logique "de la vie de l'ensemble de la Nation sur le dos du paysan producteur, même si cette charge retombait aussi dans une mesure en tout cas moindre sur les autres couches moyennes et populaires non agricoles". "Le seul véritable moyen d'échanges commerciaux avec l'extérieur d'où venaient les produits manufacturés, c'était les denrées d'exportation. Des droits de douane perçus sur ces importations et sur les exportations provenait la grande ressource financière de l'Etat. Les finances de cet Etat fondamentalement rural, non industrialisé, à base économique agricole, en secteur bureaucratique et commercial malade d'excroissance, étaient absorbées dans l'enrichissement de concessionnaires, le paiement de fonctionnaires petits et grands, le dédommagement d'indemnitaires étrangers". (Joachim, 1979, p. 132.)

En cette seconde moitié du XXème siècle, cette description garde son actualité, à peu de choses près: certains fonctionnaires reçoivent un complément de salaires sur les fonds PL-480 Titre II prévus à cette fin; les indemnitaires étrangers sont remplacés par ceux qui ont octroyé les prêts à l'Etat haïtien.

Cette agriculture paysanne est fortement marchande, contrairement à ce que suggère la persistance des instances supérieures de décision et d'orientation des interventions dans le secteur à vouloir "intégrer le paysan au marché".

Cette persistance peut ainsi s'expliquer: N'identifie-t-on pas couramment l'économie paysanne à "l'économie de subsistance", terme employé dans le même sens que "l'économie naturelle"? L'exiguïté de la parcelle (moins d'un demi-carreau) mise en culture par les petits cultivateurs sur 7% de la superficie cultivée, l'inaccessibilité de certaines localités situées dans des "coins perdus de montagnes"*/ sont effectivement de nature à laisser croire que dans de telles circonstances, "ces gens-là" ne produisent que pour l'auto-consommation de subsistance.

---

*/ J.J. Honorat, "Jonc, Délice, Fonds Baptiste sur le sommet des Matheux sont à 6/8 heures de marche de la route nationale No. 1. Chenot Péridin, Médor dans les contreforts des Cahos et des Montagnes Noires, sont à 10/12 heures de Marchand, de la Petite Rivière, de l'Artibonite ou de Maissade. Le Plateau de Vallières, en haut de la Chaîne du même nom, se rejoint après 5 heures de marche forcée par le chemin le plus court...". Les conséquences du marronnage.

/Mais une

Mais une telle opinion ne peut se défendre qu'à condition qu'on ne prenne pas en compte la pratique, par ces mêmes petits parcellaires, d'activités d'appoint comme le petit élevage de poulets, de cabris, de porcs que le paysan lui-même ne consomme pas, ou le gardiennage (sorte de métayage) du gros et menu bétail. Le petit élevage porcin constituait (avant l'élimination de la population porcine) une forme d'épargne vive que le paysan transformait dans les moments difficiles (deuil, mariage, baptême et autres imprévus), et valorisait en outre les résidus de la consommation familiale ou des produits pléthoriques du jardin (pelure de bananes, feuilles de patate, fruits, avocats et mangues). C'est aussi sans doute vouloir oublier que le paysan a besoin de numéraire pour ce procurer les produits manufacturés importés ou fabriqués en ville dont ses outils aratoires et les services non-gratuits de santé nécessaires à sa subsistance et à sa production. C'est ne pas comprendre enfin l'importance de l'existence d'un marché foncier (où s'offre et s'achète la terre) apparu en Haïti depuis le XIXème siècle.

Toutefois, sans aller jusqu'à l'excès de prétendre que "le paysan haïtien travaille essentiellement en fonction du marché"*/ à partir du fait que 70% de la production de vivres et de denrées sont destinés au marché urbain et à l'exportation, il est indéniable, par contre, que l'agriculture paysanne est fortement prise dans une économie de vente. Car, la paysanne a dû conquérir sa liberté de commerce entravée à l'époque du demi-servage dans lequel vivaient les cultivateurs obligés, lorsqu'ils allaient vendre leurs denrées en ville ou au bourg, d'obtenir en principe "l'autorisation écrite du propriétaire ou de l'officier de police rurale, sous peine de saisie de la marchandise et de poursuites pénales" (Joachim,1979: p. 130). De plus, le métayer/de-moitié est obligé de céder une fraction: le quart, le tiers ou la moitié de la production au propriétaire, en nature ou en espèces, après vente.

Par ailleurs l'agriculture paysanne correspond sur plus d'un point, au schéma historique des rapports de l'agriculture avec les différents marchés. "La succession (des marchés) commence par l'apparition du marché des produits du cultivateur, puis, du marché des articles de consommation dont il est acquéreur, celui des moyens de production, de la force de travail et enfin, de la terre.**/

En conclusion, l'agriculture paysanne haïtienne à la différence de certains pays latino-américains, n'est pas du tout marginale, même et surtout lorsque l'on considère sa relation au marché. En effet, sa fonction la situe dans l'ensemble du système global par la médiation des structures de répartition et de son option pour la production vivrière au bénéfice du groupe de référence du paysan. Cette option ne peut se matérialiser que par le biais du marché. D'ailleurs à considérer le fonctionnement des bourgs-jardins, l'agriculture paysanne nourrit l'ensemble de la population haïtienne.

---

*/ J.J. Honorat cite F.J.Lebeau, "Evaluation du secteur rural de la République d'Haïti".

**/ Jerzy Tepicht résume le schéma établi par Vernon W. Ruttab, "Agrarian Policy in an Affluent Society", Journal of Farms Economics, No. 48, 5, 1966: (Tepicht, 1973, p. 29).

II. DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

L'offre alimentaire globale procède de la combinaison de deux types de flux: un flux interne et un autre d'origine externe. Elle comporte aussi deux aspects: le premier consiste en une production interne généralement complétée par des importations et le second en la distribution-vente de l'ensemble des produits.

La production agricole interne pour Haïti est forcément complétée par un apport extérieur non seulement pour des raisons d'insuffisance liée à la dégradation de l'espace agricole mentionnées plus haut, mais aussi en raison des structures de dépendance de l'économie et de l'économie rurale en particulier. Cette dépendance s'apprécie en relation avec la concurrence que subit la production agricole interne, entre trois marchés: celui de l'exportation et de l'agro-industrie, puis celui de la ville et enfin le marché rural. Cette division en trois segments se résume en une sorte de dichotomie lorsque l'on prend en compte l'orientation historique de la production paysanne: marché d'exportation et agro-industriel, marché alimentaire urbain et rural.

C'est en référence à ce cadre que sera donc abordée l'analyse de la production agricole paysanne dans son évolution, ses composantes et leurs tendances d'une part, puis d'autre part, dans sa distribution, une fois complétée par les apports extérieurs.

L'approche ne peut être entièrement quantitative; faute esentiellement de données statistiques de base et de données fiables. Les estimations sur lesquelles s'appuie le développement suivant sont extraites essentiellement d'une étude préparée par Capital Consult S.A.,*/ complétées, le cas échéant, par des données produites par des Agences Internationales d'Assistance (FAO, USAID), par des Institutions gouvernementales (DIFPAN-BUNAFPAN) et enfin par des références de particuliers.

A. L'évolution de la production agricole

L'évolution de l'agriculture nationale à dominance paysanne se caractérise par un déclin régulier de sa contribution au PIB et à la production agricole par habitant. Tous les observateurs s'accordent sur ce point quelles que soient leur optique et la période de référence retenue. Toutefois, la situation présente une complexité certaine lorsque l'on considère les composantes de cette production globale et leur évolution et surtout les tendances pour les produits alimentaires de base pris séparément. Ces mouvements contradictoires suggèrent des explications différentes de celles avancées couramment.

---

*/ "La production agricole haïtienne et le marché local", à partir d'un document de travail du même titre élaboré par l'auteur pour compte de CCSA dans le cadre des Etudes des "Opportunités dans le Secteur agricole", tome I de "Promotion das Investissements dans l'Agriculture", Office National pour la Promotion des Investissements (ONAPI)/Projet Haïtiano-Allemand auprès de l'ONAPI. CCSA, Port-au-Prince, Haïti, octobre 1982.

/1. Le

1. Le déclin de la contribution de la production agricole au PIB

La contribution de l'agriculture au Produit National Brut enregistre une baisse constante: de 38% durant l'année fiscale 1975/76, la contribution du secteur au PNB réel s'est réduite à 31% l'année 1980/81. Les variations du taux de croissance du PIB d'une année à l'autre reflètent le rythme biennal de la production caféière:

Tableau 1

EVOLUTION/CONTRIBUTION DU SECTEUR AU PIB

	1976	1977	1978	1979	1980	1981 (p. réel)
I. En millions de gourdes 1976						
PIB au prix du marché	4 395	4 477	4 686	4 854	5 116	5 123
Secteur agricole	1 675	1 588	1 604	1 594	1 675	1 597
II. Variation du pourcentage annuel						
PIB au prix du marché	8.4	1.9	4.7	3.6	5.4	0.1
Secteur agricole	4.9	-5.2	1.0	-0.6	5.1	-4.7
III. Distribution du pourcentage						
PIB au prix du marché	100	100	100	100	100	100
Secteur agricole	38.1	35.5	34.2	32.8	32.7	31.2

Source: IHS et estimations staff FMI (25 novembre 1981).

La valeur ajoutée d'origine agricole a évolué suivant un taux annuel moyen de 2.3% de 1975 à 1979. Une Mission de l'AID */ met et relation le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur à celui de la production totale pour quatre années (1976 à 1979) (Voir tableau 2).

*/ AID, Country Development Strategy Statement - FY 1984, janvier 1982.

/Tableau 2

Tableau 2

EVOLUTION COMPARATIVE DES TAUX DE CROISSANCE

(Pourcentages)

	1976	1977	1978	1979
Valeur ajoutée agricole	7.0	-3.0	7.8	-2.0
Production totale	9.4	1.4	5.6	2.0

Source: AID, Country Development Strategy Statement, FY 1984, Haïti, 1982.

Dans le même document, la Mission évoque la stagnation de la productivité agricole et le déclin dans la productivité per capita durant la dernière décennie.

Tableau 3

INDICE DE LA PRODUCTION AGRICOLE (1960 = 100)

Année	PIB agricole 1954/1955	PIB agricole 1954/1955 per capita	PIB agricole 1975/1976	PIB agricole 1975/1976 per capita
1960	100.0	100.0	100.0	100.0
1965	100.3	92.6	101.5	93.7
1970	107.1	91.8	108.0	92.6
1975	107.5	84.2	120.9	94.6
1976	112.7	88.3	122.1	95.5
1977	109.3	83.7	115.6	88.6
1978	117.8	88.3	116.9	87.6
1979	115.5	84.9	-	-

Source: PIB: IHS, 1977/IBRD, 1981a; population totale d'Haïti: IHS, 1977; indice: calculs CCSA. Pour 1975/1976: PIB: IHS, 1981; population totale d'Haïti: IHS, 1977; indice: calculs CCSA.

/Un bureau

Un bureau d'études national (Capital Consult S.A.) fournit une indication du processus de stagnation relative du secteur agricole et de régression du PIB agricole per capita de 1979 à 1980. Cet indicateur montre une chûte de 15% de la production moyenne par habitant pour la période envisagée (CCSA, 1982, p. 114) (voir tableau 4).

Enfin, le Plan quinquennal 1981-1986, allant dans le même sens, reconnaît que "la croissance agricole a été insuffisante pour satisfaire les besoins de la population" (voir tableau 4). Cette reconnaissance a été interprétée par la Mission de l'USAID sus-mentionnée comme un signe de progrès quant à la prise de conscience du problème par les instances supérieures de décision (AID, janvier 1982, p. 33).

2. Changement dans la composition de l'offre agricole

La production agricole est divisée en cultures de rente et produits alimentaires.*/ En effet, les premières comprennant le café, la canne à sucre, le cacao, le coton, le sésame et le sisal comptent pour 20% de la valeur ajoutée réelle d'origine agricole. Les autres produits agricoles destinés à la consommation nationale contribuent pour 80% dont les fruits et légumes comptent pour les 3/5, les produits forestiers pour 7% et, enfin, le bétail ou les produits laitiers pour 12% (FMI, novembre 1981, p. 647).

La mission de l'USAID a noté pour sa part un glissement du modèle de la production agricole "des cultures arbustives" (café, cacao) et d'autres produits tropicaux d'exportation pour lesquels Haïti a bénéficié durant longtemps d'un net avantage comparatif vers des "cultures vivrières annuelles" dont la production croît sans cesse sur les parcelles de terre en montagne (AID, janvier 1982, p. 32). Un tel glissement est dû aux dévastations des plantations en montagne provoquées par les cyclones tropicaux et pour beaucoup aux structures de commercialisation des produits d'exportation défavorables au paysan.

Concernant le mouvement de ces deux grandes composantes, l'on peut citer tout d'abord le diagnostic du Plan Quinquennal 1981-1986 que "les cultures d'exportation et agro-industrielles ont stagné à un degré inquiétant. Quant à la production alimentaire, la tendance est donnée par l'indice par habitant pour l'année moyenne 1976-1978: 91 contre 100 en 1969-71", régression donc quant aux disponibilités par personne. Cela n'empêche une croissance de la production totale d'aliments, mais à un rythme inférieur à celui de la population (1.7%) (Banque mondiale, Développement dans le monde 1980, et Economie et Statistiques Agricoles de FAO, mars et avril 1978).

Cependant, la situation paraît bien différente à qui examine l'évolution des groupes de produits et des produits alimentaires.

---

*/ Le sacrifice est néanmoins réel. Il n'y a qu'à considérer le volume d'exportation de la viande: environ 3 000 TM en moyenne entre 1976/1979 pour une valeur de US$ 858 000 (Haitian American Meat Company).

/Tableau 4

Tableau 4

LE MARCHE ALIMENTAIRE INTERNE (1970-1980)

Produit alimentaire	Demande a/	Offre interne a/	Taux de Couverture (%)
Céréales: riz, maïs, sorgho	77.2	54.2	70.0
Racines, tubercules, bananes	106.0	106.0	100.0
Sucre (raffiné, sirop, rapadou)	32.8	24.6 b/	80.0
Pois et légumineuses	30.0	19.0	63.0
Oléagineux	9.6	6.6	68.8
Légumes	76.3	21.5	28.2
Fruits	109.0	109.0	100.0
Viande (boeuf, cabri, poulet, porc)	10.0	8.0	80.0
Poisson	3.3	1.8	54.5
Oeufs	3.0	0.9	30.0
Lait et dérivés	29.7	9.3	31.3
Graisses et huiles	13.6	0.02	0.1
Café	3.0	3.0	100.0
Total	503.5	363.9	72.2
Energie (calories/jour)	2 375.0	1 605.0	67.6
Protéines générales (gr./jour)	60.0	37.9	63.2
Protéines animales (gr./jour)	10.5	6.9	65.7

Source: DIFPAN - 1980-42.

a/ Kilogramme/an/personne de produits finis.
b/ Pondéré par importations.

/B. Tendances

B. Tendances de la production alimentaire

La production alimentaire envisagée dans les lignes suivantes comprend tout d'abord la production (d'origine) végétale en termes physiques: les céréales, les racines et tubercules, les légumineuses et les fruits, et la production animale (viande, lait et oeufs).

1. La production d'origine végétale

a) La production céréalière se compose essentiellement du maïs, du petit-mil (sorgho) et du riz, le blé ne faisant l'objet d'aucune production en Haïti. Dans l'ensemble, ces trois produits ont augmenté de 1950 à 1979, à un taux annuel composé de 1.2%, passant d'un total de 422 000 TM à près de 600 000 TM (voir tableau 5). Dans le temps l'évolution a été assez irrégulière. Ainsi, le taux annuel composé a été inférieur entre 1950 et 1970: 1.16%; plus fort entre 1970 et 1979: 1.3%.

Cette irrégularité de la croissance des produits céréaliers s'explique en raison des mouvements internes divers pour chaque produit. Ainsi, entre 1950 et 1970 le petit-mil, le maïs et le riz ont augmenté aux taux de 0.3, 1.1 et 3.7%, respectivement. Toutefois, alors que la production de maïs et de riz croissait à un rythme plus rapide, égal ou supérieur à celui de la population entre 1970 et 1979, celle du petit-mil déclinait à un taux annuel composé de -1.1% dans le même laps de temps. En regard de la population, les implications de ce déclin du petit-mil sont assez lourdes de conséquence, puisqu'il s'agit de la deuxième culture, après le maïs, en importance de la superficie occupée (165 856 et 156 698 ha en 1978 et 1979, DARNDR, 1980).

b) Les racines et tubercules rentrent pour une bonne part dans la base alimentaire populaire, sauf la pomme de terre. Ce sont par ordre d'importance décroissant: manioc, patate douce, igname et pomme de terre.

Dans l'ensemble, la croissance est régulière passant de 202 340 TM en 1950, à 230 600 en 1970, à 245 300 en 1975 et à 276 000 en 1979, soit un taux annuel composé de 1.07% dans l'espace de 30 ans. La croissance a été faible entre 1950 et 1970 (0.7%), mais nettement plus forte pour les dix dernières années: 2.04%, taux légèrement supérieur à celui de la population (1.7% entre 1970 et 1978) (voir tableau 5).

Cependant, pris séparément, les produits présentent un tableau différent: le manioc et l'igname qui représentaient quelques 3/5 du volume global présentent chacun un taux de croissance annuel composé relativement faible, 1.3% et 1.5%, relativement au taux de croissance de la population et à ceux des patates douces et pommes de terre, 3.0% et 4.7%, respectivement. A noter la croissance exceptionnelle de la pomme de terre entre 1950 (340 kg) et 1979 (10 000 TM), près de 30 fois plus à un taux annuel composé de 12.3%. Malheureusement, ce produit est adressé au marché restreint de la métropole.

/Tableau 5

Tableau 5

EVOLUTION DE LA PRODUCTION VEGETALE D'HAITI DE 1950 A 1979

(En milliers de TM)

Produits	Sources	1950	1955	1960	1970	1975	1979	Taux de croissance 1950-70	50-79	70-79
Céréales		422.0	438.0	460.0	532.0	444.0	599.0	1.6	1.2	1.3
Riz paddy	CEPAL/DARNDR	42.0	44.0	50.0	83.0	108.0	122.0	-	3.7	4.8
Maïs	CEPAL/AID	206.0	216.0	227.0	240.0	201.0	288.0	-	1.1	2.0
Sorgho	CEPAL/DARNDR/AID/DARNDR	174.0	178.0	183.0	209.0	135.0	189.0	-	0.3	-1.1
Racines et tubercules		202.3	207.6	214.0	230.6	245.3	276.0	0.7	1.07	2.0
Pommes de terre	CEPAL/BIRD/FAO	0.3	0.6	1.0	6.6	7.3	10.0	-	12.3	4.7
Patates douces	CEPAL/AID/FAO	79.0	81.0	83.0	74.0	73.0	97.0	-	0.7	3.0
Ignames	CEPAL/AID	19.0	19.0	20.0	20.0	25.0	23.0	-	0.6	1.5
Manioc	CEPAL/AID	104.0	107.0	110.0	130.0	140.0	146.0	-	1.2	1.3
Sucre										
Canne à sucre	CEPAL/FAO	4 185.0	4 612.0	4 952.0	3 244.0	2 802.0	2 900.0	-	-1.2	-1.2
Légumineuses										
Haricots	CEPAL/AID/DARNDR	34.0	35.0	37.0	40.0	44.0	52.0	-	1.5	2.9
Fruits		844.2	861.2	905.6	774.0	-	710.0	-0.4	-0.59	-0.9
Figues-bananes	CEPAL/AID	465.2	417.2	417.6	189.0	192.0	198.0	-	-2.9	-0.5
Bananes plantains	CEPAL/DARNDR	379.0	444.0	488.0	585.0	-	512.0	-	1.0	-1.5

Sources: CEPAL, voir CEPAL/OEA/BID 1961 dans la bibliographie; DARNDR, voir DARNDR 1980a; AID, voir AID 1978; FAO, voir FAO 1980; IDAI, voir IDAI 1971; USDA, voir USDA 1980.

/(c) Les

c) Les légumineuses: haricots, pois congo et pois inconnu, sont des cultures assez répandues dans les plaines et mornes du pays. On ne rencontre aucune association de cultures sans l'une ou/et l'autre variété.

Faute de données, il est malheureusement impossible de retracer leur évolution sur longue période, sauf pour les haricots, toutefois. Ce dernier produit présente une croissance plutôt modeste entre 1950 et 1979, bien qu'assez satisfaisante en regard du rythme de croissance de la population au cours de la dernière décennie: 1.5% et 2.9% entre 1950 et 1979 et entre 1970 et 1979.

Au cours des années 1978 et 1979, la production de pois a diminué de 43 976 TM à 39 704 TM malgré une extension de la superficie cultivée de 101 415 à 107 754 ha (DARNDR: 1980).

d) La production fruitière est assez diversifiée, elle constitue pour certaines variétés un élément important dans la diète nationale et populaire, surtout durant les récoltes. Au dix-neuvième siècle, la banane avait remplacé le pain (B. Joachim, 1979) et se compare à la pomme de terre pour les pays européens. Jusqu'à la seconde moitié de ce siècle (1960), la figue-banane avait fait l'objet d'une intense activité économique animée par les compagnies bananières nord-américaines très connues en Amérique latine: West Indies Fruit, Standard Fruit, etc.

Leur production a diminué dans l'ensemble et pour chaque produit pris en particulier. Les variétés de bananes ont diminué de 844 200 TM en 1950 à 710 000 TM en 1979, soit un taux annuel composé de -0.6%. Ce taux avoisine l'unité pour la période 1970-1979. Pour chacune de ces variétés, l'évolution est contradictoire pour les deux termes: négative entre 1950 et 1979 (-2.9%) pour la figue-banane mais positive pour la banane plantain (1.0%); positive pour la figue-banane (0.5%) mais négative pour la banane plantain (-1.5%) entre 1970 et 1979.

Les mangues et les avocats ont diminué passant pour les premières de 380 à 290 millions d'unités, soit un taux annuel composé de -0.93% entre 1950 et 1980 et pour les seconds de 87 à 53 millions d'unités, soit un taux de -1.69% pour le même laps de temps.

2. La production d'origine animale

Concernant la production d'origine animale dans sa contribution à l'offre alimentaire, il y a lieu de considérer la production de viande et de lait, telle qu'elle s'élabore dans le cadre de l'exploitation paysanne. Premièrement, pour la raison que l'élevage organisé est plutôt marginal, malgré l'existence de quelques ranches et la tentative de reconversion de l'ancienne Plantation Dauphin à l'élevage bovin sur quelques 30 000 ha, malgré le développement récent de l'élevage de poulets de chair sous une forme industrielle et enfin, en dépit des efforts de promotion de l'élevage par le service compétent du DARNDR moyennant l'implantation éposodique de plusieurs fermes d'élevage dont Grand Pré, Papaye, etc. Deuxièmement, parce que la production paysanne constitue la base de

/l'offre interne

o'offre interne de viande, de lait et d'oeufs à partir des zones d'élevage comme le Plateau Central, la plaine des Cayes, la plaine du Nord et ailleurs dans les zones montagneuses déboisées.

Cette production semble être toutefois le sous-secteur le moins développé de l'agriculture nationale; en raison de contraintes liées à la philosophie et à la pratique même du gardiennage (plutôt qu'élevage). La tête de gros bétail, que le paysan "garde" et/ou le porc */ qu'il engraisse constitue pour lui et sa famille une épargne convertible en espèces à n'importe quel (mauvais) moment. De même, la volaille (poulets, dindons) qu'il entretient dans la cour de la maison familiale représente une occasion, une opportunité de gagner un peu d'argent de la vente d'oeufs et de quelques animaux. Ce gardiennage constitue généralement pour le paysan une activité d'appoint. Il s'y adonne suivant trois systèmes: L'élevage libre ou libre circulation du petit bétail, les animaux étant munis au cou d'un collier triangulaire en bois suffisamment large pour empêcher l'animal de passer à travers l'entourage de certaines propriétés privées. Une autre variante appliquée pour le cabri concerne l'entrave en diagonale de deux pattes de l'animal (avant gauche/arrière droit ou avant droit/arrière gauche). De toute façon, l'animal est pratiquement abandonné à lui-même et se nourrit de ce qu'il trouve. Le parcage à un pieu ou un arbre, où l'animal est retenu par une corde dont la longueur lui laisse un périmètre de manoeuvre déterminé. Ce système, utilisé pour les porcs, est très courant dans les mornes. Dans la savanne ou sur quelques mornes où les boeufs et les cabris/moutons vont pâturer librement sous l'oeil d'un gardien.

Ces systèmes favorisent le développement des maladies contagieuses, et ne facilitent pas non plus une alimentation convenable de l'animal ni la distribution de soins.

Ces conditions de gardiennage auxquelles s'ajoutent des limitations d'ordre externe: les sécheresses, cataclysmes naturels, i.e., cyclones, maladies épizootiques, abattage inconsidéré du cheptel, font qu'en définitive, le cheptel se réduit avec le temps. C'est la conclusion à laquelle aboutit une analyse récente de l'évolution du cheptel haïtien: "... bien qu'il soit pratiquement impossible d'en mesurer l'ampleur, il serait donc plus réaliste de conclure à une diminution du cheptel haïtien au cours des 30 dernières années" **/ (voir tableau 6).

Dans ce contexte, la production totale de viande diminue ***/ en dépit d'un maximum d'environ 50 milliers de tonnes métriques calculé pour l'année moyenne 1969/71 (voir tableau 7).

---

*/ Depuis la campagne d'éradication de la Peste Porcine Africaine et l'élimination de la population porcine, le cabri tend à remplacer le porc dans l'économie paysanne.

**/ Capital Consult S.A., octobre 1982, p. 131.

***/ La production animale quelque soit le niveau réel est nettement insuffisante. Quand bien même l'on parviendrait à mettre fin aux exportations de viande vers les Etats-Unis, il demeure douteux qu'elle puisse, dans les conditions actuelles, assurer une couverture satisfaisante des besoins locaux.

/Tableau 6

Tableau 6

EVOLUTION DU CHEPTEL HAITIEN DE 1950 A 1979

(Milliers de têtes)

Cheptel	1969/1971	1979
Chevaux, ânes, mulets	589	691
Bovins	800	1 000
Porcins	1 525	650 a/
Ovins	69	87
Caprins	1 134	997
Volailles	3 913	5 006

Source: FAO, 1980.

a/ DARNDR.

Tableau 7

PRODUCTION DE VIANDE EN HAITI, 1950-1979

(Milliers de TM)

Viande	1950	1959	1969/1971	1979
Bovins	9.4	10.4	13.0	16.2
Ovins	0.4	0.3	0.5	0.6
Caprins	1.6	1.6	2.1	1.9
Porcins	21.3	18.7	28.5	12.1
Volailles	3.4	3.2	3.5	4.4
TOTAL	36.1	34.2	47.6	35.2

Source: Calculs CCSA.

/Quant au

Quant au lait et aux oeufs, leur production s'accroît de 19 à 20 mille TM et de 1.6 à 2.9 mille TM respectivement, entre 1969/1971 et 1979, suivant une estimation de la FAO (FAO, 1980, cité par CCSA, 1982).

3. Appréciation générale

En résumé, les produits traditionnels */ d'exportation et agro-industriels régressent, sans apporter en contre-partie l'augmentation attendue des recettes en devises. L'agriculture elle-même ne fait plus vivre et fournit moins d'aliments que ceux dont le pays a besoin.

L'explication eco-systémique qui impute à la dégradation de l'environnement la baisse des rendements reste valable. Quand elle est liée à la promotion d'un modèle de production axé sur l'exportation de produits agricoles tropicaux (Tree Crop System) vers des marchés alimentaires plus grands et sur la substitution des variétés locales que produit et consomme le paysan, par des variétés améliorées associées à un système technologique à importer, elle devient suspecte: Elle ne peut qu'accroître la dépendance tant du pays que du paysan incapable de (et ne devant plus) faire les frais d'une agriculture marchande sophistiquée et vulnérable.

L'explication démographique ne justifie plus le déclin agricole; en effet, le taux de croissance de la production agricole est supérieur à celui de la croissance démographique, sans que l'alimentation des gens ne s'améliore, bien au contraire. Dans cette situation de surplus (marchand), l'explication démographique n'enseigne pas que: "en économie marchande, la maîtrise des denrées n'a que de lointains rapports avec les disponibilités globales, et (que) pour disposer d'un produit, il ne suffit pas que celui-ci existe, il faut pouvoir le cultiver et l'acheter..." (S. Bessis, 1981, p. 196).

Pour expliquer les changements dans la composition de la production agricole globale, il reste la stratégie collective du paysan qui refuse de payer le coût d'une domination de la ville liée au centre industriel. Un diagnostic d'une Mission du FMI suggère la base d'un tel comportement, sans en expliciter les conséquences. "Les mouvements/variations du prix international du café ne tendent pas à se transférer au niveau du producteur, parce que les augmentations des prix internationaux sont absorbés, pour la plus grande partie, par des marges accrues de profit aux exportateurs et des taxes plus élevées perçues par le gouvernement" (FMI, 1981, p. 7). C'est parce qu'à l'occasion de la commercialisation des cultures commerciales (café, canne à sucre, cacao, coton, sésame, sisal), les bénéfices provenant d'une amélioration des cours ne vont pas, comme il se doit, au producteur, que ce dernier sabote ses plantations de café ou ne les réconstitue pas après un cyclone, se détourne en un mot de ces productions pour d'autres, à savoir les vivres, qu'il pense pouvoir contrôler.

---

*/ Pour les produits agro-industriels nouveaux: mangues, tomates, il manque de recul pour apprécier leur évolution, bien que les crises répétées pour la pâte de tomate comme produit de substitution soient significatives d'une domination du marché national pour les multinationales et l'incapacité des centres de décision à appliquer une politique conséquente.

/Néanmoins, l'abandon

Néanmoins, l'abandon des cultures de rente n'implique pas du tout l'obtention de volumes de productions vivrières suffisantes pour la demande.

C. L'offre alimentaire globale

1. Des exportations alimentaires

Malgré l'évolution défavorable de la production alimentaire, il se dégage un surplus marchand dont l'exportation vient encore réduire les disponibilités alimentaires internes. Ce surplus s'est principalement dirigé au cours de la dernière décennie vers les Antilles environnantes pour les produits végétaux, moins pour les produits d'élevage (viande, miel) et les fruits de mer. Il n'est pas important, certes, sauf pour le bétail, et s'apprécie, en termes physiques, par dizaine de tonnes métriques. Mais il est néanmoins significatif d'une ouverture inquiétante de l'économie. Les flux vers les Antilles peuvent se comprendre et se justifier en ce qu'ils font suite aux flux de personnes (l'émigration), mais la direction vers les Etats-Unis, une économie d'abondance, de produits comme la viande, conduit forcément à penser davantage au poids des relations d'exploitation traditionnelle entre ces deux pays.

Ces exportations de produits alimentaires comprennent 5 groupes: céréales, racines et tubercules, légumes, fruits et produits animaux.

a) Les produits céréaliers sont au nombre de trois: maïs, riz et petit-mil. Dans l'ensemble, bien qu'ils bénéficient tous de prix intéressants, il arrive que leur volume diminue ou que leur exportation s'effectue de façon sporadique.

Les volumes exportés de maïs ont diminué de 22.58 tonnes métriques en 1977/1978 à une quinzaine en 1978/1979, soit un taux annuel composé de -4.9%. La vente cessa l'année suivante pour reprendre à un niveau faible, à peine un septième de la dernière expédition. La valeur de ces opérations a par contre augmenté à un taux annuel composé de 4.7%.

Le riz présente une diminution plus forte pendant la même période: -30% par an, tandis que la valeur de ces exportations croissait à un taux annuel composé de 2.3%.

Les exportations de petit-mil ont commencé au cours de l'année fiscale 1971/1972 seulement pour s'accroître, au cours des échanges irréguliers jssqu'à l'année 1980/1981 au taux annuel composé de 4.9%. La valeur de ces ventes augmentait plus rapidement, 28.9% durant ces dix ans.

En conclusion, le fait que ces exportations n'ont pu se poursuivre et se développer régulièrement démontre la faiblesse de la production alimentaire nationale.

/b) Les

b) Les racines et tubercules comprennent l'igname, la malanga, le manioc et la patate, le taro ayant disparu de la liste depuis 1972/1973. Leurs exportations en volume et en valeur ont toutes diminué à des taux annuels composés plus ou moins forts: -15.6% pour l'igname et la patate, -29.9% pour le manioc et -38.0% pour la malanga, passant de l'ordre de centaines de tonnes métriques à quelques milliers de kilos.

c) Quant aux deux légumes, giraumon et mirliton, leurs exportations respectives figuraient pour moins d'une tonne en 1980/1981. Les envois de giraumon ont décliné à -17.5% l'an sur onze années, tandis que leur valeur augmentait de 10.2% de 1970/71 à 1980/81. Pour le mirliton, c'est l'inverse: les valeurs diminuent à -2.8% annuel jusqu'en 1978/79 contre une augmentation en termes physiques à 12.3% par an.

d) Il n'en va pas de même pour les fruits: les exportations d'avocats, de citrons, d'oranges, de mangues ont toutes augmenté en volume et en valeur, sauf celles de bananes (-25.7%, -15.2% annuel entre 1970/71 et 1980/81) (voir tableau 8).

Tableau 8

EXPORTATIONS

(Milliers de kg et de gourdes)

	1970/71		1980/81		Taux de croissance composé	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité (%)	Valeur
Avocats	0.99	0.3	4.1	1.6	15.2	48.3
Bananes	427.7	157.9	21.98	30.2	-25.7	-15.2
Citrons	2.09	0.3	325.9	1 957.4	65.7	140.0
Oranges	32.7	9.3	48.8	127.0	4.0	29.8
Mangues	196.7	136.6	2 881.5	4 911.4	30.7	43.0

Source: AGD, 1983.

Ces exportations sont donc en pleine expansion, particulièrement vers les Etats-Unis, sauf les bananes et les avocats qui sont dirigés vers les Antilles.

/e) Les

e) Les exportations de miel et de bétail connaissent des taux de croissance élevés. Celles du bétail sont passées de 13.4 tonnes métriques en 1970/71 pour atteindre 2 468.5 tonnes en 1980/81, suivant un taux annuel composé de 68.5%. En valeur, le rythme est encore plus élevé, 87.1% pour une valeur de 42.9 mille gourdes au début, à 22.6 millions la dernière année.

Les exportations de miel sont plus modestes: 17 tonnes métriques environ pour quelques 25 mille gourdes en 1970/71; à 120 tonnes pour plus de 425 mille gourdes en 1978/79, soit des taux annuels de croissance de 27.6% et 42.6%.

Dans l'ensemble, ces exportations de produits alimentaires n'ont pas affecté, en définitive, la production alimentaire de façon sensible. L'offre interne alimentaire a été donc insuffisante à couvrir les besoins en aliments des populations rurales et surtout urbaines, tels qu'ils se sont manifestés au cours des dix dernières années.

2. Les importations alimentaires

a) Evolution des importations globales

Les importations alimentaires ont commencé à prendre une certaine importance au cours des années soixante. Elles enregistrèrent une légère croissance tout au long de cette décennie passant de 6.8 millions de dollars américains en 1960 à 8.1 en 1970 (AID, mai 1978, p. 22). Ce mouvement s'effectuait alors à un taux annuel composé de 1.76%.

C'est au cours de la décennie suivante qu'elles vont connaître un progrès extraordinaire, suivant un taux annuel de croissance composé de 23.5% pour un passage de 6.4 millions en 1970/71 à près de 35 millions de dollars en 1978/79. Si l'on y inclut les huiles végétales et animales, les valeurs sont plus élevées: environ 11.7 et 53 millions, mais croissent à un taux moindre: 20.8% pour la même période. Elles représentaient au cours de cette période entre 37.7 et 44.6% des importations agricoles totales, ou, en tenant compte des huiles fixes et comestibles, moins de 70% des importations agricoles totales */ (voir tableau 9).

En 1976 suivant une estimation de la Banque mondiale (décembre 1978, p. 46), les importations de denrées alimentaires (sens large) représentaient 37.8% des importations totales, soit 62.1 millions de dollars ou encore 65% des importations de biens de consommation évalués à 95.6 millions de dollars (voir tableau 10).

Cependant, cette décennie peut se décomposer en deux temps bien distincts: le premier va de 1970 à 1976 et présente une croissance annuelle (très forte) des importations strictement alimentaires, à un taux composé de 32.3% réflétant les valeurs de 1970: 8.1 millions, à 1976: 53.5 (AID, mai 1978, p. 22). Pour les années suivantes, les données disponibles autorisent une simple comparaison aux importations totales. Quoique les importations alimentaires augmentent en valeur, elles représentent une part de plus en plus faible des importations totales.

---

*/ Ces importations alimentaires sont prises dans un sens très strict: aliments d'origines végétale et animale, exclusif donc de boissons et tabacs, des fruits de mer et des huiles animales et végétales. Une première extension du sens concernera ce dernier groupe de produits.

/Tableau 9

Tableau 9

EVOLUTION DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES PAR GROUPE DE 1970/71 A 1978/79

	1970/1971		1978/1979		Année moyenne 1976/1977 - 1978/1979		Taux de croissance	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Céréales et préparations céréalières	29 004.5	2 697.3	63 976.7	14 935.2	91 658.4	18 159.9	10.4	23.8
(Huiles végétales fixes)	(10 011.6)	(3 284.8)	(18 005.7)	(12 493.1)	(15 629.2)	(10 454.5)	(7.6)	(18.2)
Produits laitiers et oeufs	4 996.4	2 115.9	8 530.0	8 333.4	9 018.7	8 604.4	6.9	18.7
(Huiles et graisses d'origine animale)	(8 034.8)	(2 003.4)	(10 470.8)	(5 910.4)	(11 433.7)	(5 125.4)	(3.4)	(14.5)
Produits et préparations alimentaires divers	1 026.4	544.5	4 146.6	4 740.8	3 900.9	3 253.7	19.1	31.0
Fruits et légumes	966.3	487.6	2 982.1	2 572.2	2 873.7	2 113.9	15.1	23.1
Sucre et préparations à base de sucre et de miel	272.8	242.3	10 079.3	3 232.7	5 211.7	1 860.6	57.0	38.2
Viande et préparations de viande	318.4	298.0	422.5	855.5	429.9	776.1	3.6	14.1
Sous-total 1	6 385.6 (38%)		34 669.8 (44.6%)		34 768.6		23.5	
Sous-total 2 a/	11 673.8 (69%)		53 073.3 (68.3%)		5 048.5		20.8	
Total	16 928.8 (100%)		77 708.4 (100%)				21.0	

Source: AGD/Capital Consult S.A., 1982 T1.

a/ Sous-total 1 plus huiles végétales fixes et huiles et graisses d'origine animale.

/Tableau 10

Tableau 10

VARIATIONS DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

(Millions de dollars et %)

Importations \ Années	1976		1977		1978		1979		1980	
	Millions	%	Millions	%	Millions	%	Millions	%	Millions	%
Importations totales	215.8	100.00	232.2	100.00	241.8	100.00	282.0	100.00	346.0	100.0
Imp. prod. alim.	43.5	20.00	38.0	16.00	39.0	16.00	40.0	14.0	50.0	14.0

Sources: Foreign Trade Yearbook; B.R.H.

/En 1977

En 1977 a eu lieu une sécheresse particulièrement sévère dont les effets allaient se traduire en un déficit alimentaire sans précédents provoquant l'importation massive de céréales, de pois, de produits laitiers, d'oeufs et en particulier de sucre pour lequel le pays était jusqu'alors exportateur net. Il y eut donc, après un fléchissement de deux ans, une reprise des importations alimentaires auxquelles s'ajoutent, depuis lors, les apports sans cesse accrus de l'assistance externe.

b) Evolution des importations alimentaires par groupes de produits

Au cours du même rapport de la Banque mondiale cité précédemment, il a été fait mention d'une structuration des importations alimentaires en denrées essentielles du fait qu'elles viennent compléter une production insuffisante et denrées non-essentielles. La deuxième catégorie renvoie, pour sa définition, à la consommation des familles à revenu moyen et à revenu élevé déterminée par l'effet d'imitation Duesenberry-Nurkse. Ces produits non-essentiels représentaient 12.2% des importations totales de denrées alimentaires.

Malgré l'intérêt et le sens d'une telle distinction dans un milieu aussi différencié et extraverti que la société haïtienne, l'analyse des importations se poursuivra en fonction des différents groupes de produits qui les composent: les céréales et préparations céréalières, les produits laitiers et les oeufs, les produits et préparations alimentaires divers, les fruits et légumes, le sucre et préparations à base de sucre et de miel, enfin viande et préparations de viande.

i) Les céreales et préparations céréalières constituent le premier groupe en importance des importations alimentaires et agricoles du pays en général. Les achats ont augmenté de 29 milliers à près de 64 milliers de tonnes métriques de 1970/71 à 1978/79 pour des valeurs respectives de 2.7 et de 14.9 millions de dollars. Ces mouvements correspondent à des taux de croissance annuel composé de 10.4% et 23.8% des valeurs physiques et financières de ces importations.

Cette intensification des importations de ce groupe de produits est essentiellement imputable aux approvisionnements en riz (Q), en maïs non moulu (Q), et en froment et épeautre (Q). Elle dura bien après la reprise de la production de riz dans la vallée de l'Artibonite: les importations de blé en 1981 se chiffraient à 173 mille tonnes métriques pour une valeur égale à 12% de la valeur fob de toutes les importations: 35.0/298.0 millions de dollars.

ii) Les produits laitiers et les oeufs composent le second groupe des importations alimentaires (sans y inclure les huiles végétales fixes et animales). Elles ont presque doublé en termes physiques, mais quadruplé en valeur de 1970/71 à 1978/79, ce qui donne des taux annuels de croissance composés de 6.9% et 18.7%. Leur évolution ultérieure a été déterminée: en premier lieu, par l'interdiction affectant l'importation de produits laitiers, comme mesure de protection du complexe laitier LAINA S.A., et ensuite, en sens inverse, par le développement de l'élevage industriel de poulets de chair, basé sur l'importation d'oeufs des Etats-Unis.

/iii) Le

iii) Le groupe des produits et préparations alimentaires divers présente les taux de croissance les plus élevés après ceux "du groupe sucre, etc.". En quadruplant en 1978/79 le tonnage de 1970/71, un millier de tonnes métriques, ce groupe a coûté 8.7 fois plus cher en 1978/79: 4,7 millions de dollars américains, et atteint un taux de croissance annuel composé de 31,0%. Certains des produits de ce groupe doivent correspondre à la catégorie des non-essentiels: farine de moutarde et moutarde préparée, condiments et assaisonnements composés, préparations pour soupes, potages ou bouillons, etc.

iv) Les fruits et légumes se rattacheraient comme groupe à la catégorie des produits alimentaires essentiels du fait que leurs importations viennent combler l'insuffisance de la production locale confrontée à une forte demande urbaine: de haricots, pois, jus de fruits et de légumes en conserve, etc.

Les importations ont pratiquement quintuplé, s'élevant de moins d'un demi-million de dollars en 1970/71 à plus de 2.5 millions en 1978/79.

v) Le sucre et les préparations à base de sucre et de miel constituent le groupe de produits dont l'importation massive en 1977/78 a déterminé un changement important et irrémédiable dans l'allure du déficit de la balance commerciale. Ils présentent les plus forts taux de croissance des importations alimentaires au cours de cette décennie: 57% par an en 1970/71 à 1978/79 pour l'accroissement des volumes et 38.2% pour les valeurs.

Sa sensibilité réside dans l'évolution des achats de sucre de betterave et de canne qui ont doublé pour atteindre 3 millions de dollars.

vi) La viande et les préparations de viande représentent la catégorie par excellence des importations non-essentielles, malgré la croissance régulière de leurs importations restées à un niveau modeste, inférieur à un million de dollars. Le taux de croissance quantitative est assez faible, 3.6% par an, contre 14.1% pour l'augmentation correspondante en valeur.

A part le fait que la plupart de ces produits répondent plutôt aux besoins d'une couche minoritaire, il n'existe aucune raison de ne pas reconnaître l'utilité des importations d'aliments quant à assurer une plus grande couverture des besoins d'une population en pleine croissance dans des conditions en-deça de celles reconnues comme standard. Toutefois on ne peut plus tolérer le maintien de grandes masses de population dans une situation de dépendance et d'assistance alimentaires chroniques sous le fallacieux prétexte de l'aide alimentaire au développement.

3. Conséquences des importations alimentaires sur l'agriculture paysanne

a) L'effet généralement attendu d'une importation de produits quelconques sur un marché caractérisé par une insuffisance de l'offre est de calmer la tension créée par l'augmentation de prix. Cela doit permettre la satisfaction d'une demande solvable. C'est là base humaine de la société que l'on protège, en sauvant des masses de population d'une mort certaine par inanition ou de dommages traumatisants pour l'espèce humaine ou la société: vente d'enfants, etc.

/Dans ce

Dans ce contexte, qui illustre bien des conjonctures dans certaines régions d'Haïti (Nord-ouest, Sud-est, par exemple), les importations d'aliments via le marché y compris PL 400 Titre I */ ou les distributions gratuites d'aliments**/ font mieux qu'atteindre ces objectifs. En effet, il en a été ainsi au cours de l'année 1975 rendue inoubliable par la grande sécheresse singulièrement éprouvante pour le Nord-ouest. Le Gouvernement avait sollicité expressément l'intervention des Agences Volontaires (CARE, Service Chrétien ou Church World Service, Catholic Relief Services, etc.). Leur réponse s'était traduite par une augmentation de leur distribution à 23 925 923 livres pour l'exercice 1975/76, soit cinquante pourcent (50%) de plus que celle de l'exercice précédent, 16 308 748 livres, ou environ 63% de plus par rapport à l'année 1973/74 (14 697 milliers de livres), ou enfin 84% de la moyenne annuelle de la période 1962-1966.***/

C'est ainsi que s'explique également la baisse des prix des produits alimentaires enregistrée en 1976 par rapport au sommet atteint en 1975: ceux-ci sont passés d'un indice de 360 à 270 en 1976 pour le maïs moulu, de 310 à 250 pour le millet, de 260 à 240 pour le riz.****/

b) Toutefois, cette assistance d'urgence devient politique institutionnelle de ces agences d'aide alimentaire. Il est vrai que certaines zones fragiles du pays (le Nord-ouest en particulier) ne sont pas dégagées vraiment du risque de famine. Il en est de même pour les zones sud du pays exposées au cyclones tropicaux d'automne. Mais la persistance de l'aide alimentaire induit des conséquences négatives sur l'agriculture et la paysannerie de ces zones.

Néanmoins, la pratique de l'aide alimentaire se situe à côté du vrai problème. Une équipe d'évaluation d'un projet bilatéral opérant dans le Nord-ouest a eu l'opportunité d'observer deux camions chargés de bananes plantains, un jour de marché à Jean-Rabel, en partance pour Port-au-Prince: c'était en 1975, en pleine période de sécheresse et de famine, les populations des secteurs ruraux situés dans les mornes environnants connaissaient la désolation ...

D. Commercialisation et prix des denrées alimentaires

Malgré le taux élevé d'auto-consommation et de consommation productive de certains produits: sorgho, 90; maïs, 50%,*****/ la production alimentaire paysanne

---

*/ Public Law 480, Titre I: autorise les gouvernements à vendre les produits. Ils utilisent pour cela les circuits commerciaux normaux. L'argent des ventes revient aux bénéficiaires qui l'utilisent suivant leur plan.

**/ Public Law, Titre II; autorise les dons à traves des agences spécialisées.

***/ Cf. Claudette A. Werleigh, "Impact des Agences Volontaires sur le Développement d'Haïti", Mémoire, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, ou "L'Aide Alimentaire à Haïti", Revue Conjonction, Port-au-Prince, Haïti, juillet 1978.

****/ Cf. Graphique 10-VI: Evolution des indices de prix des produits d'origine végétale en Haïti, 1970-1979, p. 203. Diagnostic de la situation alimentaire, etc.,1980.

*****/ Dorville, R., "Quelques aspects particuliers des contraintes de l'agriculture haïtienne", DARNDR, Port-au-Prince, 1975.

/fait l'objet

fait l'objet d'une intense activité de commercialisation, pour les produits tant vivriers */ que d'origine animale. Le système de commercialisation interne de ces produits se base sur le circuit partant du rural vers l'urbain contrairement au second, orienté de l'urbain vers le rural, qu'empruntent quelques 10% des produits de l'industrie locale et de l'importation. Le circuit ainsi que les agents qui l'animent présentent quelques variantes suivant qu'il s'agisse de produits de l'une ou l'autre origine.

I. Réseau de marchés

Un réseau de marchés, de carrefours au sens paysan du terme, couvre le pays, qui assurent la circulation des produits à l'intérieur des campagnes puis de celles-ci vers les villes, en particulier vers le centre métropolitain pour desservir les différentes familles citadines armées d'un pouvoir d'achat.

Ce sont d'abord au niveau de la section rurale les marchés locaux, hebdomadaires où se rencontrent à jour fixe producteurs-vendeurs et acheteurs-consommateurs.**/

Viennent ensuite, au niveau de la région, mais à l'échelle du bourg ou de la petite ville, le marché semi-rural, et le marché régional où se rencontrent une ou deux fois par semaine producteurs-vendeurs locaux et les revendeuses, d'une part, et d'autre part, sur le marché semi-rural, les "secrétaires", relations locales Madan Sara "nationales" et les Madan Sara résidant en province, occupées surtout au ramassage pour Port-au-Prince des fruits, légumes et tubercules, tous des produits facilement périssables, là où il y a une forte concentration de l'offre, les Madan Sara habitant la ville et venues s'approvisionner en quantités importantes de produits à forte valeur unitaire: céréales et haricots. Il va sans dire que se rencontrent aussi à cette occasion des consommateurs locaux et des urbains venus faire leurs provisions (achats de viande en gros à Croix-des-Bouquets, Fonds des Nègres, par exemple). Le marché régional constitue en bref le point de départ des flux vers les marchés urbains de province et du centre.

Les marchés urbains (et métropolitains) enfin comprenant les grands marchés dotés de leurs dépôts, où les propriétaires de dépôts et les Madan Sara vendent les produits aux acheteurs pour compte des consommateurs finaux et aux revendeuses. Ces dernières vont se vendre dans d'autres marchés plus et moins importants de la ville et d'autres localités de la province pour détailler les produits. On en arrive ainsi jusqu'aux quartiers les plus reculés (les bidonvilles) de la ville ou/et les marchés locaux semi-ruraux hebdomadaires de l'arrière-région (Cap-Haïtien, par exemple, desservant les marchés ruraux de Limonade et Quartier-Morin vers le Nord-est).

---

*/ Les produits végétaux de base sont commercialisés à 70% suivant une estimation de l'USAID en 1974 (AID, mai 1978).

**/ Les commerçants ruraux.

/Du point

Du point de vue de la gestion de ce réseau de marchés, il convient de remarquer l'exercice de différentes fonctions de distribution par des catégories déterminées d'agents. Ainsi, la fonction de collecte s'amorce à l'échelle locale ou bien semi-rurale où l'offre est dispersée et la demande relativement faible de producteurs locaux, de secrétaires et de Madan Sara locales en partance pour Port-au-Prince et qui manipulent un capital relativement faible (de l'ordre de 300 à 500 gourdes, M. Lundhall, 1979). Et elle s'achève au niveau du marché régional où une offre importante se concentre face à une demande non moins forte: celle des Madan Sara avec leur capital quatre à cinq fois plus important que celui des provinciales, celle des consommateurs-acheteurs en gros des villes, etc.

La fonction de distribution commence à l'échelle du local, prend une certaine signification à celle du régional avec l'auto-approvisionnement des acheteurs en gros pour se déployer en ville et dans une arrière-région suivant un système de revente à des détaillants plus ou moins importants jusqu'à la marchande ambulante et aboutir enfin aux consommateurs finaux urbains ou ruraux.

La fonction d'approvisionnement se réalise par voie maritime (voilier, bateau à moteur) et voie terrestre (en camion, à dos d'animaux, en brouette et sur tête d'hommes).

Trois figures montrent l'articulation des agents, des marchés, dans le circuit de distribution des produits vivriers.

2. La formation des prix

Sur un marché aussi ouvert et si concurrentiel du fait de l'abondance des partenaires: producteurs, intermédiaires, consommateurs, les prix des denrées alimentaires se forment librement par marchandage obligé quant à la conclusion des transactions.

Cependant, dans cette libre confrontation de l'offre et de la demande, la demande symbolisée par la Madan Sara part en position de force: spéculatrice, elle est mieux informée quant aux prix sur les autres marchés et devient plus forte de la faiblesse même des producteurs. Plus nombreux, ces derniers sont en outre pressés de vendre pour regagner le domicile familial situé à plusieurs heures de marche du marché, pour écouler un produit relativement périssable et exposé dans des dépôts vraiment rudimentaires et pour disposer de liquidités dont ils ont besoin pour acquiter uun certain droit de fermage ou une rente (le de-moitié) ou une dette ou/et faire face à n'importe quelle circonstance.

Le prix reçu par le producteur se situe à 50 ou 75% du prix au consommateur. Celui-là est généralement calculé en fonction de la marge du profit de départ de l'intermédiaire dominant plus des frais à verser en contre-partie des services reçus par l'intermédiaire, plus des frais de transport et d'accompagnement. A cette étape, on en est à une marge variant entre 30 et 15% par rapport à laquelle il faut laisser une marge de profit pour les marchandes de gros, les maîtres de dépôts et enfin des revendeuses au détail et la taxe de marché

/Figure 1

FIGURE I. LE MOUVEMENT DES GRAINS DU PRODUCTEUR AU COSOMMATEUR

UNE VUE GLOBALE

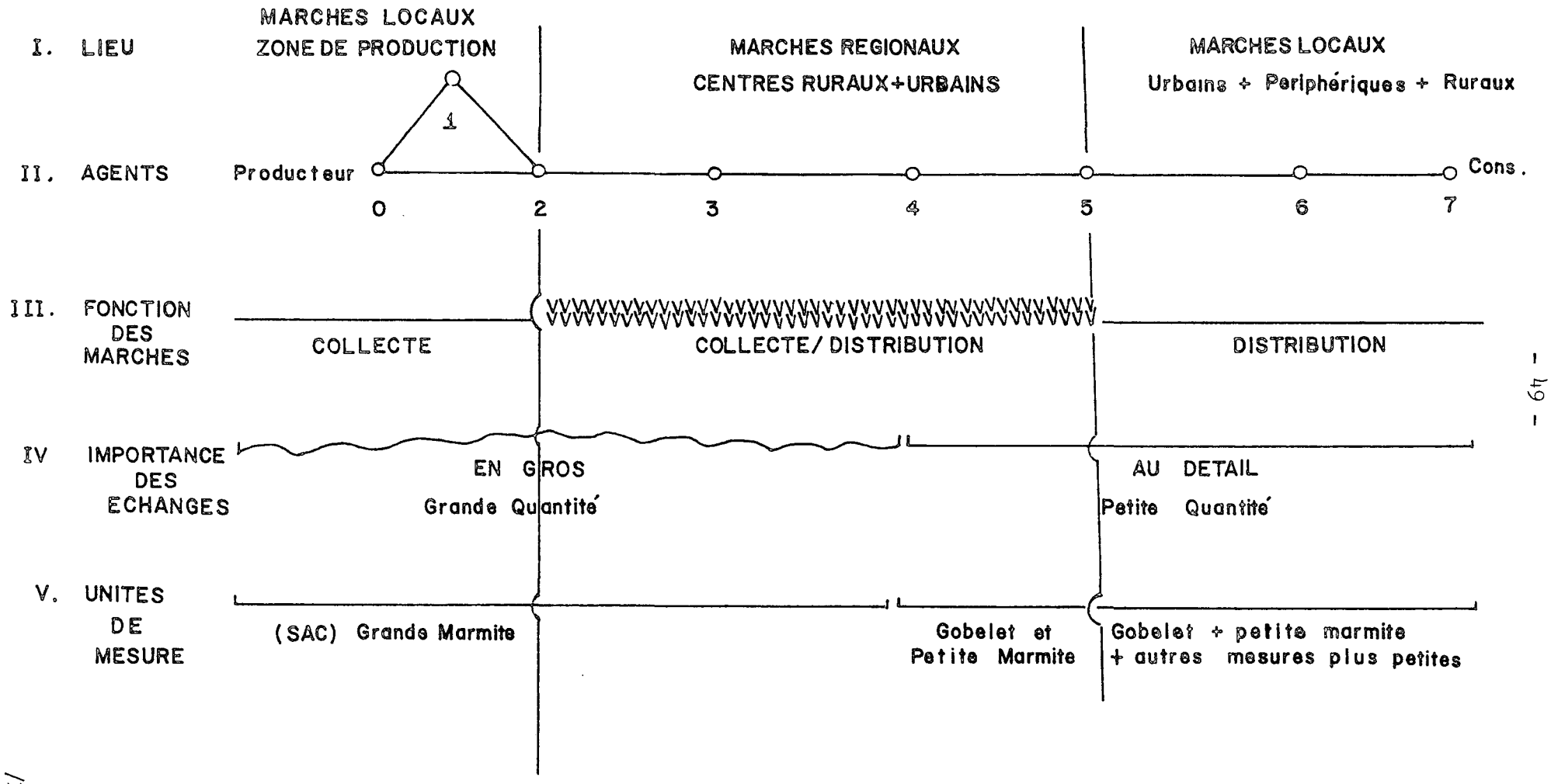

/Figure 2

Figure 2

CIRCUIT DE DISTRIBUTION ET PRELEVEMENTS

le cas des produits vivriers

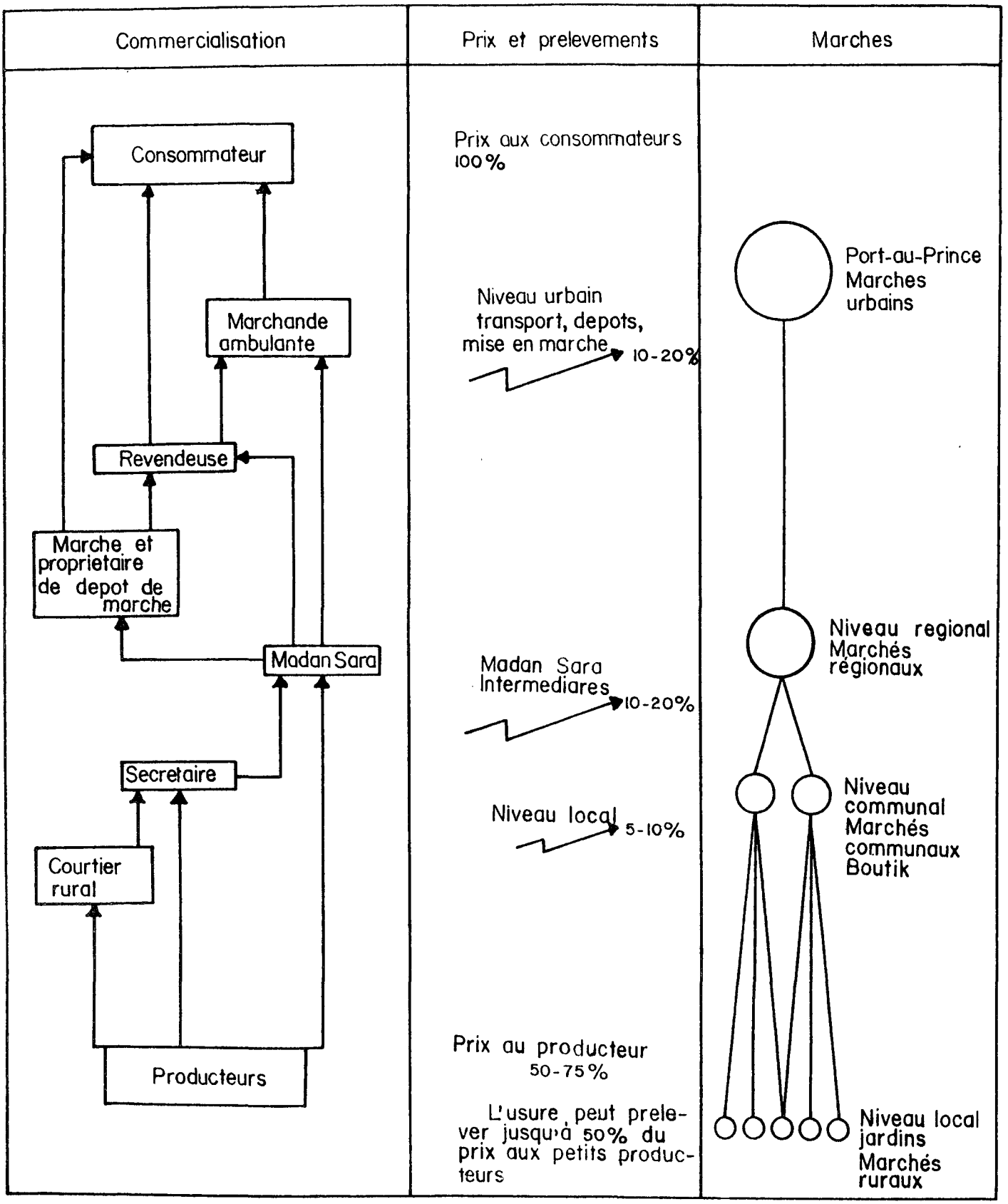

/Figure 3

FIGURE 3: Les deux circuits de Produits vivriers: du jardin paysan au consommateur de la Capitale

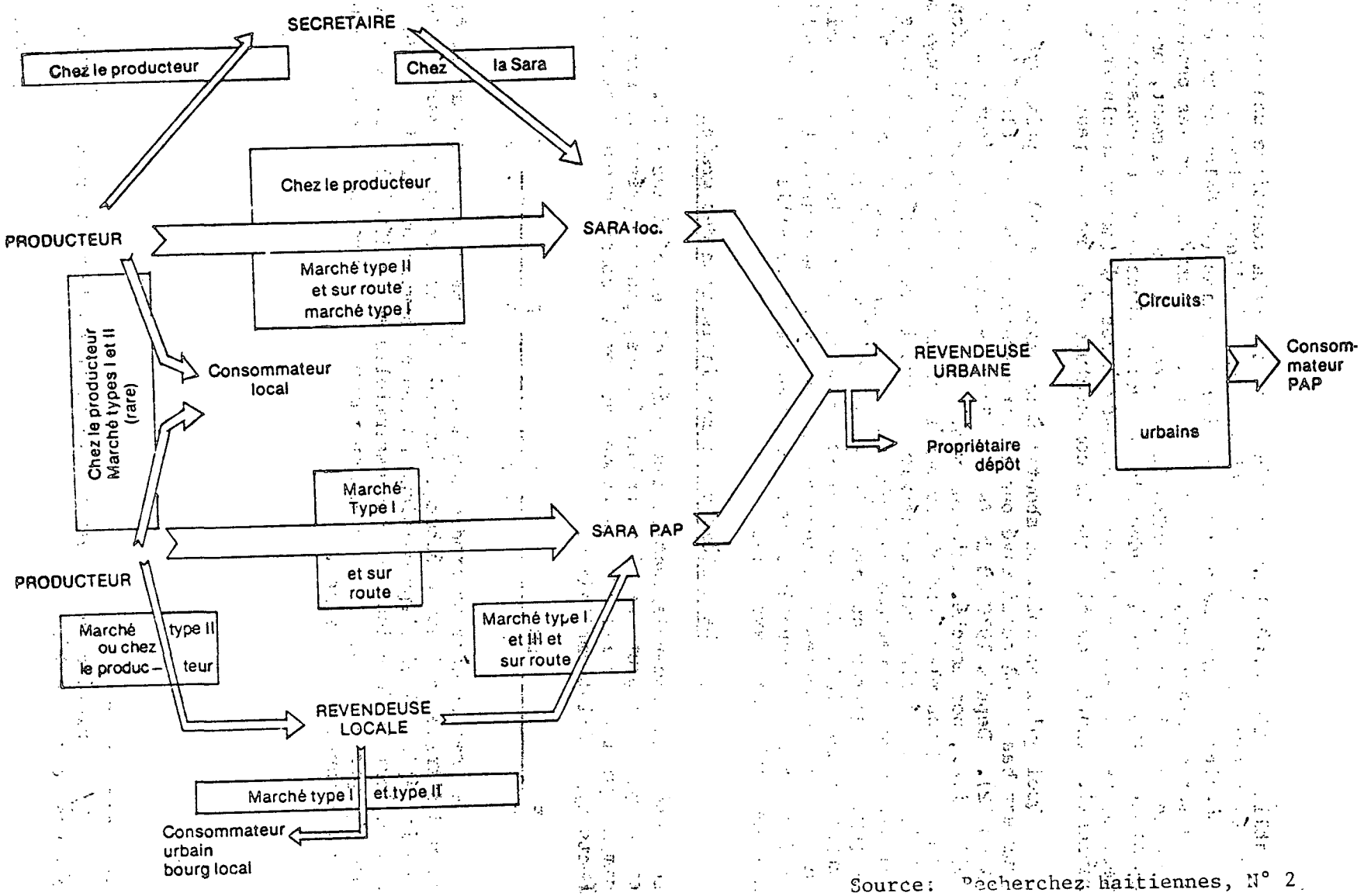

Source: Recherchez haitiennes, N° 2
Decembre, 1930

/rétablie en

rétablie en 1982 après huit ans d'abolition. Cela constitue une charge supplémentaire de 10 à 20% (voir figure 2). Si l'intermédiaire dominant, c'est-à-dire la Madan Sara, spéculatrice en grains (céréales et haricots), peut se passer de ses aides, vu ses relations de clientèle avec les producteurs et qu'elle peut jouer sur les coûts du transport et que, finalement, propriétaire de dépôt, elle arrive à vendre plus ou moins directement au consommateur, elle peut porter sa marge relative bien au-delà des 25% (marge absolue/prix de revient). Inutile de dire que la conjoncture -de pénurie- peut lui être favorable!

Quoi qu'il en soit, on aboutit à une situation où le prix payé au producteur est bas et où celui payé par le consommateur final est élevé (voir tableaux 11 et 12). Depuis 1970 où du fait de l'inflation "la vie n'est plus aussi belle, i.e., bon marché, qu'auparavant", ce système de commercialisation fonctionne de façon plus évidente au bénéfice des Madan Sara sans dommage pour les urbains privilégiés, mais au détriment certain des catégories urbaines de faibles et moyens revenus obligées de se nourrir à un coût très élevé et surtout du paysan producteur au niveau duquel se prélève, en définitive, un double surplus commercial. Dans un contexte caractérisé par la hausse de prix généralisée,*/ les termes de l'acquisition des biens de consommation complémentaires et des biens de production, tous des produits de la ville et de l'étranger, ne lui sont nullement favorables.

3. Le système de commercialisation des grains

Le système de commercialisation des grains où les céréales (riz, maïs, petit-mil) et les pois occupent une place prépondérante, peut se présenter selon un circuit simple qui met en relation le producteur et le consommateur final via différents types d'intermédiaires.

$$P_0 \text{ ——— } MS_1 \text{ ——— } R_2 \text{ ——— } D_3 \text{ ——— } C_4$$

Le premier cède sa production à la Madan Sara qui en assure la distribution à différents lieux d'échange (marché régional et rural, marché d'un centre urbain régional) où s'approvisionnent des consommateurs urbains et des revendeuses dont la fonction consiste essentiellement à détailler le produit sur les marchés periphériques semi-ruraux ou ruraux ou encore de carrefour, jusqu'au dernier consommateur final.

---

*/ Variations au niveau des indicateurs de prix choisis (extrait du 6ème tableau 16 FMI).

/Tableau 11

Tableau 11

COURS MOYENS ANNUELS DES PRODUITS D'ORIGINE VEGETALE ET ANIMALE EN HAITI, ANNEES 1970 A 1979

(En gourdes)

Produits \ Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	Taux de croissance
Produits d'origine vegetale											
Banane (régime 13.6 kg)	4.08	3.67	4.17	4.85	5.40	7.88	9.39	9.56	9.86	11.36	12.05
Maïs moulu (Gde Marmite) (2.4 kg)	1.39	1.27	1.47	2.61	2.61	3.92	2.90	3.00	2.31	3.30	10.08
Millet (Gde Marmite) (2.5 kg)	1.39	1.31	1.42	2.50	2.36	3.32	2.78	3.00	2.89	3.90	12.14
Riz (Gde Marmite) (2.6 kg)	4.71	4.92	5.59	6.15	5.27	7.12	6.70	7.10	7.84	9.81	8.44
Pois (Gde Marmite) (2.6 kg)	2.23	3.51	5.36	4.93	4.93	7.70	8.00	6.85	6.98	8.64	16.24
Produits d'origine animale											
Lait (litre)	0.98	0.48	0.54	0.48	0.55	0.70	0.77	0.80	0.90	1.00	8.49
Oeufs (pieces)	0.12	0.14	0.15	0.18	0.23	0.25	0.27	0.30	0.32	0.34	12.26
Viande de boeuf (livre) (0.453 kg)	1.18	1.29	1.37	1.80	2.44	2.65	3.22	3.20	3.27	4.00	14.52

Sources: IHSI, SENACA, DIFPAN.

/Tableau 12

Tableau 12

INDICE SIMPLE DES PRIX MOYENS ANNUELS DES PRODUITS DE CONSOMMATION D'ORIGINE ANIMALE ET VEGETALE EN HAITI. ANNEES 1970-1979

(Base 100=1969)

Produits \ Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Produits d'origine vegetale										
Banane (régime 13.6 kg)	107	96	110	128	142	207	247	246	259	299
Maïs moulu (Gde Marmite) (2.4 kg)	130	119	137	244	244	366	271	280	216	308
Millet (Gde Marmite) (2.5 kg)	129	121	131	231	218	307	257	278	267	361
Riz (Gde Marmite) (2.7 kg)	175	183	208	229	196	265	249	264	291	365
Pois (Gde Marmite) (2.6 kg)	71	111	170	156	156	244	259	217	221	274
Produits d'origine animale										
Lait (litre)	120	120	135	120	137	175	192	200	225	250
Oeufs (pieces)	109	127	136	164	209	227	245	273	291	309
Viande de boeuf (livre) (0.453)	93	101	108	142	192	209	253	252	257	315

Sources: IHSI, SENACA, DIFPAN, 1980.

/La première

La première transaction a lieu en général dans une zone de production directement entre le producteur et la Madam Sara (femme de producteur qui peut avoir acheté d'autres producteurs) ou entre celui-ci et un intermédiaire (secrétaire ou voltigeur) qui essaime la zone de production jusque dans les recoins les plus reculés ou difficilement accessibles pour revendre à la Madam Sara. Cette opération de collecte va aboutir au marché régional spécialisé l'Estère Pont Sondé de la zone rizicole) où règne le "Mèt-di-ri", sinon plus ou moins spécialisé comme la Croix-des-Bouquets où s'achètent le pois ou le maïs de Lascahobas et de Hinche et le riz en provenance de l'Estère ou de Mirabelais.

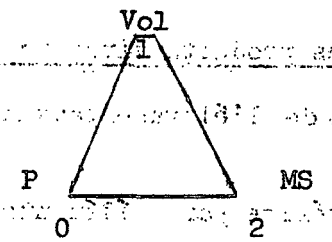

La seconde transaction se fait soit au marché rural régional de second ordre (Limbé) ou dans l'un ou l'autre marché d'un centre urbain principal (Port-au-Prince) ou régional (Cap-Haïtien). Contrairement à la première, cette seconde opération se distingue par son caractère principal de distribution. Elle met en relation la Madam Sara qui a été s'approvisionner dans un centre spécialisé (L'Estère, Pont Sondé) pour son compte ou celui d'une ou de plusieurs marchandes, ces deux types d'agents étant appelés à vendre, soit sur place, soit sur d'autres marchés du centre urbain (Salomon à Port-au-Prince, l'Abbatoir au Cap) à des revendeuses.

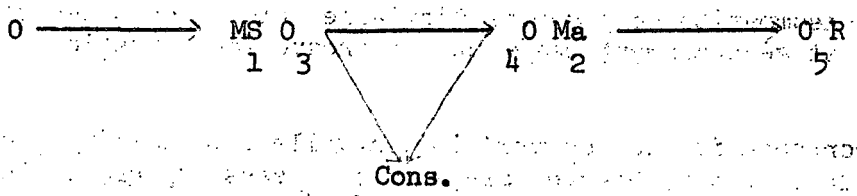

La troisième transaction met en rapport ces revendeuses et d'autres détaillantes qui opèrent sur place, sur d'autres marchés du centre urbain et/ou sur des marchés locaux ou autres types de lieux de vente (carrefour) se situant dans le périmètre de rayonnement du marché régional ou du centre urbain (Quartier-Morin, Limonade, Vialet).

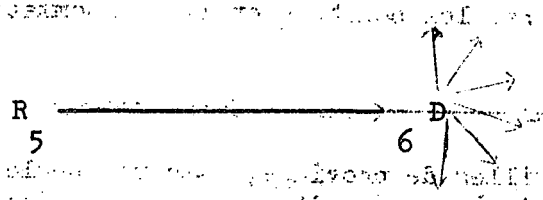

/Une quatrième

Une quatrième transaction met en relation ces détaillants et le consommateur final. Cette transaction se distingue en ceci qu'elle est générale: elle se développe sur tous les marchés et à toutes les étapes, qu'il s'agisse des jours de marché ou des autres où les opérations d'échange diminuent en intensité et en importance. Ce type de transaction présente, en outre, une caractéristique particulière, à savoir qu'elle a pour objet de petites quantités relativement aux autres transactions -les deux premières surtout- qui se font à grande échelle.

D ⟶ C
6 7

4. Circulation des produits vivriers d'origine animale

La mise sur marché des produits de l'élevage paysan procède d'une autre réalité, donc d'une autre logique.

a) La situation se caractérise par 4 éléments de diferenciation:

Premièrement, des produits comme la volaille et les oeufs destinés à la vente suivent le circuit des produits végétaux. Ils ne s'en distinguent nullement. Il y a une légère différence pour le lait généralement vendu par les paysannes marchandes de lait.

Deuxièmement, les produits d'origine animale ne font pas l'objet de consommation, ni par les paysans, ni par les urbains: ouvriers, paysans émigrés. Les protéines consommées sont d'origine végétale. D'ailleurs ils ne peuvent pas se procurer couramment ni en quantité suffisante des produits comme la viande.

Troisièmement, la consommation de produits d'origine animale dans les bourgs et petites villes ruraux est généralement basée sur la production domestique, sauf pour la viande.

Quatrièmement, la consommation de ces produits en ville est le fait de gens aisés de la bourgeoisie, de la petite bourgeoisie et des classes moyennes. Les premiers s'approvisionnent dans les markets et au marché régional de viande (Croix-des-Bouquets), les classes moyennes en général dans les marchés de la ville.

b) Partant de là, le circuit de distribution est plus ou moins simple.

- S'agissant donc en effet de l'offre de viande en milieu rural, trois agents seulement interviennent: les producteurs, les bouchers et les consommateurs. Les transactions ont lieu au marché.

Producteur ——— Boucher ——— Consommateur

Ce modèle a également cours dans les villes de province, avec une seule variante, toutefois, lorsque l'abattage se fait à un endroit différent de l'un ou l'autre marché. Ainsi, au Cap-Haïtien, le produit débité au marché principal provient du marché de l'abattoir assez éloigné du centre-ville.

/Producteur

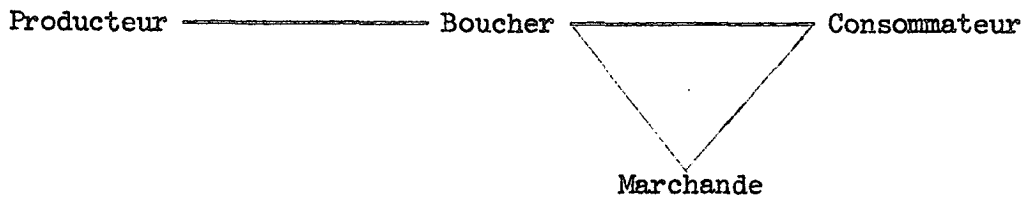

En ce qui concerne la distribution en ville de Port-au-Prince et sauf en cas d'approvisionnement direct du consommateur à un marché régional (Croix-des-Bouquets, Fonds des Nègres), les intervenants sont plus ou moins nombreux suivant que l'animal est vendu sur pied ou qu'il est abattu par l'éleveur au marché local. Dans le second cas, il n'y a que les revendeuses/marchandes qui interviennent. Dans le premier cas,*/ le plus courant, entre le producteur (l'éleveur) et le consommateur, le travail se partage entre (voir figure 4):

- les grossistes: collecteurs comme les Madan Sara
- les mawoulés: conducteurs à pied de deux têtes de gros bétail en général, à partir des zones de production très éloignées de Port-au-Prince (Région des Cayes, du Plateau Central); plus d'une semaine est parfois nécessaire pour atteindre la métropole
- les bouchers de Port-au-Prince
- puis, les supermarchés et/ou les détaillants
- le consommateur final, haïtien ou étranger, ferme le circuit.

c) Le marché de la viande est assez particulier. Il n'est point contrôlé par l'Etat comme pour celui des autres produits d'exportation et, pourtant, le prix n'y est pas non plus la conclusion d'un marchandage aussi libre que pour ou dans le cas d'échange entre éleveurs et bouchers. Même entre bouchers ou détaillants d'une part et l'acheteur-consommateur de l'autre, le demandeur est subordonné (marge de marchandage) au vendeur qui domine le jeu. C'est la règle absolue, en tout cas, dans les boucheries modernes et les supermarchés où la viande est vendue au poids et à prix fixe.

5. Evolution des prix

Bien que la situation à Port-au-Prince ne soit nullement représentative de la situation à l'échelle du pays, l'indice des prix à la consommation (voir tableau 13) et en particulier, des prix des produits alimentaires pour l'ensemble du pays se base toujours sur des données disponibles pour la capitale. En conséquence, l'étude de l'évolution des prix et les conclusions auxquelles on peut aboutir n'ont de valeur que par rapport à la métropole.

Le prix des principaux produits végétaux et animaux offerts sur le marché alimentaire montrent une évolution qui s'est effectuée en deux temps à partir de 1955 (voir tableau 14).

---

*/ Schéma complété à partir de Becker, Alfredo, 1982, adapté par CCSA, 1982.

/Figure 4

CIRCUIT DE DISTRIBUTION DE LA VIANDE

/Tableau 13

Tableau 13

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (PORT-AU-PRINCE)

(1948 base 100)

Indices \ Années	1976	1977	1978	1979	1980
Indice général	270.1	283.8	290.4	341.1	366.9
Indice alimentation	257.7	278.5	272.8	344.9	376.7

Source: IHSI, BRH.

Tableau 14

EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS VEGETAUX ET ANIMAUX

	1959	1970	Taux de croissance annuel composé
Riz	0.77	0.93	1.3
Maïs moulu	0.23	0.25	0.6
Sorgho	0.28	0.28	0.0
Haricots	0.67	0.67	0.0
Banane	0.76	1.03	2.0
Figue-banane	1.18	1.24	0.3
Orange	0.01	0.01	0.0
Patate	0.01	0.01	0.0
Mirliton	0.01	0.02	4.7
Viande de boeuf	0.27	0.30	0.7
Oeufs	0.03	0.03	0.0
Lait	0.12	0.12	0.0

Source: Tableau Capital Consult S.A., p. 152, IHS, Lundahl, 1979.

/En effet,

En effet, de cette date jusqu'en 1970, "les prix n'ont pratiquement pas changé, leur taux de croissance moyen annuel demeure nul ou extrêmement faible: 4.7% pour le mirliton correspondant à un doublement du prix unitaire, 2.0% pour la banane dont le prix du régime a augmenté de 1.35 gourdes et 1.3% pour le riz dont la marmite a coûté 0.80 gourdes de plus.

Les tendances concernant les prix à la consommation relevées pour une période intermédiaire 1960-1970 renforcent cette constatation. Entre 1960 et 1970, les hausses de prix en Haïti furent modestes, les prix au consommateur ayant augmenté à un taux annuel de 2.8% (Zuvekas, C., "Agricultural Development in Haiti", AID, 1978).

Depuis lors, une nette tendance à la hausse se manifeste pour les deux catégories de produits alimentaires dont la valeur marchande a varié entre des taux de croissance annuels composés de 8.49% pour le riz et le lait à un maximum de 14.52% (livre de viande de boeuf) pour les produits animaux et de 16.24% (grande marmite de pois) pour les produits végétaux (voir tableau 11: évolution des cours moyens annuels, 1970-1979).

Cette difference de rythme traduit le mode d'évolution propre à chaque catégorie de produits:

- Une régression plus forte et irrégulière de la production d'origine végétale: le prix du régime de banane a plus que doublé en 1976 après une période de faible fluctuation entre 1970 et 1973; celui du maïs moulu a presque triplé en 1975 pour une plus forte diminution en 1978. Il en est de même pour le millet; le riz doublera de prix seulement en 1979; le cours du pois révèle une grande instabilité.

- Par rapport à une demande solvable moindre de produits animaux, l'insuffisance à un moindre degré d'une offre moins sensible aux aléas climatiques. Ainsi, en est-il du cours des oeufs qui a augmenté régulièrement de 12 cts de gourde la pièce à 34 cts de 1970 à 1979, suivant un taux annuel composé de 12.26%; la croissance régulière de la livre de viande de boeuf a été interrompue une seule fois par un faible mouvement vers la baisse en 1977, le taux de croissance composé a été très fort néanmoins, le second après celui du pois: 14.52%; le lait enfin a présenté un cours stable de 1970 à 1973 marqué en 1972 par une hausse sensible, le prix a augmenté par la suite en 1979 à plus du double de celui enregistré en 1970; pour toute la période, le taux de croissance composé est de 8.49% comme celui du pois mais dont la croissance a été assez mouvementée.

Ces cours annuels cachent dans une même localité et pour un même produit, d'importantes variations saisonnières. Leur allure se reproduit régulièrement d'ailleurs, avec toutefois des modifications d'amplitude plus ou moins importantes (voir tableau 15). Il est intéressant de constater les modifications survenues au niveau des produits entre les indices mensuels de prix relevés en début et en fin de décennie. En particulier ceux du maïs dont l'écart-indice s'est réduit de 68 à 29; ceux du riz dont l'offre s'est relativement régularisée; par contre, pour le pois/haricot la situation a très peu changé, sans doute parce qu'il demeure le produit dont l'offre relativement à celle du riz par exemple, a subi le moins de pression au moyen du nombre de récoltes annuelles et des importations.

/Tableau 15

Tableau 15

INDICE MENSUEL DE PRIX DES GRAINS A PORT-AU-PRINCE

		G/LB	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Mais	*	.32	100	105	114	123	127	168	132	132	123	123	114	109
	**	.65	100	105	108	113	116	122	111	107	93	99	107	119
Haricot	*	.69	100	103	106	113	112	132	109	103	111	117	116	103
	**	1.75	100	112	104	112	108	97	81	92	84	108	104	100
Riz	*	.83	100	99	104	113	110	110	123	111	112	118	107	102
	**	1.80	100	101	104	102	99	96	100	105	99	104	114	112

Sources: *Moyennes 1968-1974 : IICA

**Moyennes 1976-1980 : DCI et CCSA

/Cette hausse

Cette hausse s'est accentuée depuis, malgré l'importation de produits alimentaires et à cause:

- d'une part, de la transmission de l'inflation internationale à une économie aussi ouverte que celle d'Haïti (Zuvekas, AID, 1978, p. 5). Il convient de remarquer en tout cas que certains produits de base comme les céréales, se situent, malgré cette forte hausse, à un niveau de prix supérieur à celui des mêmes produits disponibles sur le marché international (voir tableau 16). Cela procède de contraintes inhérentes à l'organisation de la commercialisation interne des produits: manque de moyens de stockage, inexistence ou impraticabilité des voies de dessertes, prélèvements importants.

- d'un autre point de vue, des différences régionales qui sont assez marquées, du fait de l'isolement des différentes zones de production par manque de voies de dessertes ou leur mauvais état.

6. La non-intervention de l'Etat dans le processus de commercialisation

Dans un contexte caractérisé par une offre agricole interne polarisée et nettement insuffisante, la gestion du marché alimentaire paraît relever davantage du libre jeu de forces et intérêts contradictoires que de l'intervention organisée de l'Etat. Les prix des produits alimentaires résultent directement d'une confrontation libre des partenaires intéressés sur les marchés locaux, régionaux ou urbains. L'Etat n'intervient pas généralement, sauf dans les situations d'urgence (et) par des appels pressants aux organismes d'assistance alimentaire internationale.

Il n'existe pas de politique de prix pour des produits autres que le sucre et le coton. L'Etat a fixé le prix de la canne à sucre en 1971: $6.90, en 1974: $9.00 et en 1979: $11.00, et peut contrôler le prix du sucre à l'usine via la Régie du Tabac et des Allumettes. Une exception parmi les produits agricoles est constituée par le cas du coton acheté au paysan à un prix relativement stable et garanti par l'IDAI qui jouit d'ailleurs depuis 1966 du monopole d'achat du coton Stoneville. En cela, il se distingue à peine d'un groupe d'intérêt particulier comme l'HAMASCOSA, bénéficiaire du monopole d'achat du cacao ou du cartel ASDEC (Association des Exportateurs de Café), dont le seul souci consiste à maintenir sinon à augmenter leurs marges bénéficiaires en répercutant sur les producteurs les fluctuations à la baisse des cours mondiaux de ces produits.

D'autres biens de consommation comme la farine, le lait, le charbon, l'huile de cuisine (et l'essence) sont susceptibles d'un certain contrôle exercé en définitive dans l'intérêt de producteurs non paysans.

A part cela, son action (directe) sur le marché semble s'exercer:

-par l'écoulement direct à travers les circuits normaux de commercialisation de produits reçus au titre du Public Law 480, Titre I.

/Tableau 16

Tableau 16

PRIX INTERNATIONAUX ET NATIONAUX DES GRAINS 1974-1978 PAR TONNE METRIQUE

	PRIX INTERNATIONAUX					PRIX NATIONAUX				
PRODUIT	1974	1975	1976	1977	1978 (Janv.)	1974	1975	1976	1977	1978 (Janv.)
Riz (a)	650.4	435.6	305.4	326.6	406.2	564.6	750.9	705.0	776.7	556.0
Mais (b)	151.8	137.5	129.3	109.6	110.2	189.8	273.1	207.4	287.0	185.2
Sorgho	139.2	128.7	121.0	101.7	101.7	189.1	220.1	N.D.	176.5	131.8

Source: BIRD, IICA.

a) FOB Bangkok - 20% pour frêt, assurance, distribution

b) FOB Gulf Ports - 15%

/- par

- par l'intermédiaire de particuliers favorisés par l'octroi de franchise douanière pour des produits comme le riz à chaque fois qu'il existe une situation de rareté réelle ou artificielle.

- par l'intermédiaire aussi d'agences bilatérales américaines (Public Law 480, Titre II), européennes (CEE) ou internationales (Programme alimentaire mondial des Nations Unies).

Une action institutionnelle s'exerce au profit de l'agriculture paysanne, susceptible d'avoir des répercussions sur le prix des intrants agricoles; en effet, dans le cadre de la vulgarisation agricole, les districts agricoles mettent à la disposition de petits agriculteurs des engrais, des semences, des insecticides et pesticides à un prix inférieur à celui pratiqué dans le privé. Mais en général les stocks ne sont pas importants. D'ailleurs, ces actions de promotion sont sporadiques.

En résumé, le système d'économie de marché tel qu'il est régi depuis le XIXème siècle par les intérêts urbains dominants abandonne à leur sort le paysan et son agriculture ainsi que le secteur urbain de faible revenu. Aucune politique de contrôle de prix ni de subvention aux produits alimentaires de consommation populaire dont les prix auraient pu être maintenus à un bas niveau dans les zones urbaines, aucune politique nationale de prix aux producteurs agricoles, aucune politique nationale d'approvisionnement alimentaire qui prévoirait une alternative conséquente aux importations de produits alimentaires par les organismes internationaux soumis à leur propre législation nationale. C'est ainsi que s'organise la dépendance du paysan producteur systématique sous-rémunéré par rapport aux cours mondiaux des cultures commerciales qu'il pratique, et dont l'économie est grevée de prélèvements par les fournisseurs de crédit au taux usuraire, par les possesseurs de la terre, par les commerçants de biens de consommation non-agricole, et par l'Etat moyennant le jeu des impôts et des taxes. C'est, en fin de compte, de la sorte que se renforce la marginalisation sociale et économique de vastes populations urbaines par la détérioration croissante de leur capacité à mener une existence différente de la survie.

III. DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE

La seconde moitié du XXème siècle se caractérise, jusqu'à nos jours, par les performances économiques enregistrées au cours des années soixante-dix par comparaison au marasme des vingt années précédentes. Conséquence d'une tentative de réorganisation de type capitaliste de la formation sociale, cette croissance statistique se manifeste aux niveaux de la production intérieure nationale, des exportations, de la mise en place et du renforcement de structures financières et bancaires, et des effets, enfin, de l'aide internationale.

Mais, "effet disharmonique banal" du processus de (pseudo) développement, la prolétarisation et la paupérisation des masses rurales et urbaines se sont développées de façon exceptionnellement remarquable, exprimant ainsi une crise structurelle fondamentale.

Ces phénomènes contradictoires se situent dans le cadre d'un univers socio-spatial centralisé et se traduisent au niveau du marché alimentaire caractérisé par une offre interne de produits alimentaires polarisée (par le Centre-métropolitain) et insuffisante pour satisfaire les besoins locaux sans cesse croissants.

C'est dans un tel contexte qu'il faut étudier le comportement de la demande alimentaire telle qu'elle se présente: sans cesse croissante, différenciée, résultant, finalemente, en une situation alimentaire nutritionnelle particulièrement défavorable aux secteurs ruraux et urbains pauvres ou de faibles revenus.

Cela conduit à s'interroger sur les mouvements sociaux et certaines circonstances économiques qui ont déterminé cette demande puis sur les modèles de consommation en vigueur dans les différentes strates/classes sociales et finalemente sur leur impact quant à l'état nutritionnel de la population et à l'économie paysanne.

A. Constitution de la demande alimentaire

L'évolution et la différenciation de la demande sont le fait de la croissance démographique, des flux de population vers les villes et de leur place dans le processus de production.

1. La demande alimentaire urbaine

La première mesure de la demande alimentaire nous est proposée par la progression du nombre de bouches à nourrir et de la répartition spatiale interne du "surplus" de population. En effet, sur une population estimée entre 5.3 et 6 millions de personnes et figurant au taux global annuel d'environ 2% de croissance, la population rurale augmente à 1% par an contre quelque 4% de la population urbaine. Cependant Port-au-Prince, le centre métropolitain se distingue des autres centres secondaires du pays en ce qu'il s'accroît à un taux estimé au moins à 7% par an. Cela veut dire qu'en 1976 la capitale du pays concentrait 60% de la population urbaine totale absorbant ainsi plus de 70% de la croissance de celle-ci. En 1975, elle représentait 12 fois la dimension

/démographique de

démographique de Cap-Haïtien, deuxième ville du pays (cf. Werleigh: 1982). Les deux tableaux suivants suggèrent la progression des trois villes principales du pays suivant des hypothèses du CEPAL pour 1950-1970 et de l'IHS pour la dernière décennie.

Cette concentration démographique a été la conséquence d'une tendance similaire spontanée sur le plan économique en particulier.

Premièrement, les principales activités économiques se sont implantées essentiellement et sans planification à Port-au-Prince: transformation et préparation de produits d'exportation, industrie lourde du ciment et de l'acier (transformation), industrie légère du secteur moderne, l'agroindustrie de substitution à l'importation et en particulier industrie d'assemblage. Le développement des petits métiers (secteur informel) et de la domesticité, conséquence de la migration d'enfants et de jeunes ruraux des deux sexes, a connu un essor particulier à Port-au-Prince. De même l'intensification de l'activité touristique */ a été confisquée au profit de cette ville.

Cette concentration s'est trouvée renforcée du fait de l'existence et de la convergence vers la capitale d'une bonne infrastructure routière, portuaire, maritime et d'une plus grande accessibilité aux services sanitaires, éducationnels, commerciaux et politico-administratifs.

Deuxièmement, cette situation a entraîné depuis 1970 surtout une plus forte participation de la métropole au revenu national dont la structure individuelle et régionale se présente comme suit: pour un revenu moyen annuel per capita de ¢ 950.00 (US$ 190.00) et un revenu moyen annuel 3 fois moindre (¢ 300.00) pour 60% de la population, 4.6% (de la population) accumulait 51.7% du revenu national. De cette minorité, quatre mille (4 000) familles dont 3 000 à Port-au-Prince ont un revenu annuel supérieur à ¢ 540 000 (US$ 90 000.00). Ce qui fait que la différence de revenu moyen annuel entre l'une de ces 4 000 familles et celle du petit fermier d'une zone irriguée s'établit dans une proportion de 1 à 1 350 (le rapport est encore plus élevé comparé au revenu d'un habitant des régions à flanc de colline qui fait un revenu estimé entre ¢ 150 et 200).

Sur le plan régional, il y a des différences de 1 à 7 entre les différentes parties du pays. Le revenu dans la zone de Port-au-Prince est supérieur de 3.5 fois à la moyenne nationale par rapport à laquelle le revenu dans le milieu rural se situe, en deça, à environ 500% (Lofredo: 1980).

Troisièmement, il s'en est également suivi une augmentation du poids politique du centre national. Ce qui explique que Port-au-Prince a bénéficié en 1976 de 83% des dépenses d'origine fiscale, que le budget de développement lui a profité, directement, dans une proportion de 49% (Banque Mondiale: 1978), et que s'y est centralisée la gestion de l'assistance internationale en pleine expansion. (En 1970: $ 10.5 millions. Entre 1971 et 1976: $ 124.78 millions de contribution externe effective au plan quinquennal. Entre 1976-1980: $ 370.47 millions de dépenses effectives et engagées dans le cadre du 2ème plan quinquennal.)

---

*/ Les services touristiques ont plus que triplé de 1970 (13.9 millions de dollars) à 1980 (47 million de dollars).

/Tableau 1

Tableau 1

POPULATION TOTALE ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES VILLES PRINCIPALES

(Evolution en milliers et %)

Dept/Ville	1980			1975			1970		
	Pop totale	Pop ville	%	Pop totale	Pop ville	%	Pop totale	Pop ville	%
Ouest/Port-au-Prince	-	985.2	19.7	-	769.9	16.8	-	529.5	12.5
Nord/Cap-Haïtien	-	131.1	2.62	-	121.8	2.6	-	108.2	2.55
Artibonite/Gonaïves	-	116.1	2.31	-	105.4	2.29	-	89.2	2.1
Pays	5 008.4	-	100.0	4 583.7	-	100.0	4 235.1	-	100.0

Source: Werleigh, 1982.

Tableau 2

HAITI: CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE NETTE DES VILLES PRINCIPALES ENTRE 1970, 1960 ET 1950 a/

(En milliers et taux moyen annuel)

Ville	1970			1960			1950		
	Pop totale	Pop ville	% Taux annuel	Pop totale	Pop ville	% Taux annuel	Pop totale	Pop ville	% Taux annuel
Ouest/Port-au-Prince	-	283	5.4	-	195	4.7	-	134	4.0
Nord/Cap-Haïtien	-	50	1.0	-	35	0.8	-	24	0.7
Artibonite/Gonaïves	-	29	0.6	-	20	0.5	-	14	0.4
Pays	5 229	-	-	4 138	-	-	3 380	-	-

Source: Werleigh, 1982.

a/ Sous d'autres hypothèses de population, la CEPAL retracte le processus d'urbanisation pour trois villes principales pour les vingt années précédentes.

/En conséquence

En conséquence de la migration rurale et de la métroplisation de Port-au-Prince, une demande potentielle extrêmement forte en denrées alimentaires s'y est concentrée. Cependant, l'accès effectif de cette masse au marché alimentaire demeure inégal, déterminé qu'il est par la solvabilité et la place de différentes strates dans le processus de production ainsi que par leurs habitudes de consommation.

2. La différenciation de la demande alimentaire

La décomposition de la population globale à partir de la situation en ville et en campagne, suggère une première différence dans la composition de la demande. Il reste à voir au niveau de la métropole comment se poursuit cette différenciation.

Ce processus procède d'abord de la stratification de la population urbaine dont les caractéristiques se trouvent renforcées entre autres par des flux différents de migrants ou d'immigrés attirés par la tentative capitaliste de réorganisation de l'économie.

Tableau 3

DISTRIBUTION SOCIALE ET SECTORIELLE DU REVENU

	FAMILLES RURALES			FAMILLES URBAINES		
	Pauvres	Moyennes	Aisées	Pauvres	Moyennes	Aisées
Revenu moyen par famille et par an	$ 45	250	1.000	80	1.200	6.000
Ecarts : Sectoriel	1		22.2	1		75
Différentiels : National	1					133.3
Nombre de familles	615.653	103.154	31.087	165.328	23.080	5.768
Population	2.820.100	471.030	156.549	743.790	105.565	23.072
Pourcentages : Sectoriel	82.1%	13.7%	4.2%	86%	12.0%	2.0%
National	65.4%	10.9%	3.3%	17.6%	2.5%	0.3%

Source: J.J. Honorat 1983. Eradication de la peste porcine en Haiti.

/Le premier

Le premier élément dont il faut tenir compte consiste en la composition des flux d'immigrés à Port-au-Prince depuis 1970 principalement, en fonction de leur origine mais indépendamment de leur durée.

La capitale a dû tout d'abord héberger en provenance de l'étranger des groupes sans cesse croissants depuis 1970 de fonctionnaires internationaux, experts des Nations-Unies et coopérants techniques de l'aide bilatérale américaine, canadienne, française, allemande, israélienne, etc., invités ou imposés au support ou à la gestion de la voie de développement (industrie de montage pour l'exportation) de la "révolution économique Jean-Claudiste".

Puis, ce fut en même temps le retour de groupes importants de nationaux d'une part attirés par l'information gouvernementale autour de la libéralisation du régime politique, employés, d'autre part, comme managers, gestionnaires ou partenaires "locaux" par les entrepreneurs et les commanditaires des transnationales implantées en Haïti dans le cadre de l'industrie d'assemblage "off-shore" des Etats-Unis. Les premiers, des intellectuels et des professionnels de sciences sociales et techniques dont l'émigration avait commencé au début des années soixante, ont proposé leurs services et compétences dans les services de l'administration publique et la gestion de projets de développement. Les seconds, descendants ou héritiers de la bourgeoisie traditionnelle sont revenus réoccuper l'espace socio-culturel et économique laissé vacant par la nouvelle bourgeoisie à dominante noiriste. Ils se sont également dirigés pour une bonne part, vers le commerce, l'administration bancaire et autres "business" privés en marge, mais sous la protection du pouvoir dominant. La mesure de leur importance numérique est donnée par le rythme accéléré de l'implantation des entreprises manufacturières, industries de sous-traitance essentiellement: 14% dans les années 1970 par comparaison au taux de 0.6% de croissance réelle par an durant les deux décennies antérieures (FMI). Le développement des institutions bancaires et financières françaises, canadiennes et américaines (Etats-Unis) constitue un indicateur du nombre de "revenants", en tant que fournisseurs d'emplois spécialisés et d'état major.

Une troisième catégorie de flux comprend des visiteurs, des touristes. Indépendamment de la durée de leur séjour, ils ont exercé de par leur importance inaccoutumée et durable une pression très forte sur le marché alimentaire. En 1971, en effet, on en comptait 87 438 et en 1980 plus de 304 milliers (tableau 4), en conséquence de la stimulation de l'activité touristique au cours de la décennie.

Un flux qu'il convient d'ajouter aux précédents concerne les migrants plus ou moins permanents de la campagne, recrutés ceux-là parmi les oligarchies foncières et politiques d'origine rurale.

De l'autre côté, se rencontrent:

a) Les ouvriers de l'industrie traditionnelle et de l'industrie d'assemblage dont 300 petites entreprises de sous-traitance fournissaient 60 000 emplois en 1981, soit 43% d'un effectif évalué en 1977 à 145 000 emplois. Le bénéfice

/Tableau 4

Tableau 4

EVOLUTION DU NOMBRE DE TOURISTES

(Milliers)

Voyageurs	1976	1977	1978	1979	1980
Par avion	85.9	93.0	105.7	129.5	138.5
Par bateau	201.9	193.3	191.1	170.5	160.8
En car	5.2	4.8	5.0	3.0	5.0
Total	293.0	291.1	301.8	303.0	304.3

Source: FMI 1981.

d'un salaire minimum relevé en 1978 de ¢ 6.50 à ¢ 8.00, puis à ¢ 13.00, en 1980 fait des ouvriers une catégorie relativement privilégiée par rapport à la masse de chômeurs et de sous-employés que recèle Port-au-Prince. Cela en dépit aussi de l'érosion du salaire réel de l'ouvrier indexé à 1 en 1970 et estimé à 0.70 en 1980.

b) Les professionnels des petits métiers et artisans rencontrés dans les ateliers de réparation de machines, de ferronnerie, dans les fabriques de blocs et claustras, dans les ateliers de sculpture sur bois, de produits artisanaux et de vannerie, dans les stations de réparation de pneus de voiture, puis dans la couture, la menuiserie, la cordonnerie: 26% des petites entreprises situées dans l'aire métropolitaine emploieraient quelque 10 000 personnes, 29% des effectifs nationaux.

c) Les employés de maison avec un salaire mensuel courant autour des 10-15 dollars.

d) Dans la multiplication de petits métiers liés à l'alimentation: commerce de produits vivriers, préparation et vente de nourriture, des "productifs" sous-employés échappent à toute tentative de mesure comptable.

e) Enfin, tout au bas de l'échelle, la masse de chômeurs constituant le lumpen-prolétariat des bidonvilles sans bien ni pouvoir et d'origine rurale.

En bref, sans vouloir reproduire la réduction par trop simpliste de la population haïtienne en un système dualiste Elite/Masse (Leyburn) l'on peut néanmoins poser comme hypothèse fondamentale que ces strates s'articulent sur le marché alimentaire autour de deux pôles pratiquant deux lignes de consommation: l'une à l'occidentale et l'autre nationale-populaire comportant des produits différents, des lieux et règles d'approvisionnement différents, des habitudes alimentaires différentes. Les catégories moyennes de revenu, les fonctionnaires de l'Etat, les cadres moyens des industries, les professionnels de l'éducation et de la santé oscillent entre l'un ou l'autre éléments des deux lignes.

/3. Composition

3. Composition de la demande alimentaire globale

La demande alimentaire nationale se décompose en trois segments: la demande urbaine des familles riches et aisées, celle des classes populaires et enfin la demande paysanne. Chacun de ces segments se laisse apprécier en fonction d'une ligne de consommation reflétant les produits consommés et les lieux d'approvisionnement déterminés.

La demande alimentaire urbaine des familles riches et aisées d'origine urbaine, port-au-princienne en particulier, repose sur une ligne occidentale de consommation.

Cette dernière procède des modèles de consommation, des aliments importés et des lieux spécifiques d'approvisionnement.

a) Les modèles de consommation et de préférences culinaires sont ceux en cours dans les sociétés d'origine, les pays du centre industriel, des migrants établis en Haïti à titre temporaire et pour un séjour plus ou moins court: familles du Corps Diplomatique, de la Coopération Internationale, les touristes enfin. Concernant les habitudes et préférences des oligarchies (bourgeoises) foncière, financière, compradore, industrielle, il faut tenir compte de leur origine étrangère-européenne (allemande, française) et méditerranéenne (syro-libanaise), des us et coutumes européens qu'elles se font un point d'honneur et de distinction par rapport à la population locale, de cultiver et d'entretenir dans un contexte culturel marqué par notre passé colonial et le bovarysme culturel des classes dominantes.*/ Le séjour plus ou moins long à l'étranger et une exposition permanente à des modèles de consommation diffusés largement dans la presse et par la télévision font le reste pour les catégories moyennes aisées rendues ainsi et par leur haut niveau d'éducation plus offertes au genre de vie courant à l'étranger, principalement dans le centre dominant nord-américain.

b) Les aliments principalement consommés par ces ménages dotés d'un pouvoir d'achat élevé sont:

i) d'une part ceux produits localement et consommés à l'état brut: la viande bovine, le poulet, les oeufs, le lait, les légumes:**/ tomate, carotte, pomme de terre, betterave, laitue, poireau, chou, moutarde, petits pois;
ii) d'autre part les produits alimentaires importés et ceux transformés par l'industrie de substitution et l'artisanat locaux: jus de fruits en conserve et confitures, les produits locaux cités antérieurement frais et en conserve, les céréales et préparations céréalières, les bouillons et potages, etc.

---

*/ "Il suffit que la France tousse pour qu'Haïti ait la coqueluche".

**/ Les légumes sont cultivés dans les montagnes proches de Port-au-Prince pour être vendus en ville. Ils jouent un rôle mineur dans la diète du producteur et des urbains de province. Ce qui explique l'inélasticité de la demande locale de ces produits.

/c) Les

c) Les lieux d'approvisionnement pour ces produits sont les supermarchés dans le voisinage desquels s'établissent les marchandes de légumes. Ces ménages sont servis à domicile par les marchandes ambulantes offrant principalement des fruits et légumes frais. Occasionnellement et cela vaut pour les catégories moyennes aisées, les ménages qui s'approvisionnent couramment au supermarché envoient leurs domestiques au marché/dépôt de la Croix-des-Bossales ou de l'Arcahaie. Les achats se font en gros dans ces cas. On peut mentionner la réception par ces gens de provisions en provenance de leur propriété à la campagne. De toute façon, le lieu le plus typique pour l'approvisionnement des tenants de la consommation à l'occidentale reste le supermarché.*/

C'est à cet endroit d'aillerus que les produits alimentaires présentent le maximum de garantie quant à l'hygiène et la qualité du produit. Des considérations de convenance, de commodité et de standing président aux achats en supermarché par des gens snobs et pressés, qui n'ont donc pas de temps à perdre à marchander contre quelques centimes de dollars à économiser ou par jeu social à l'issue d'une journée de travail.

4. La demande urbaine des classes populaires

La demande alimentaire des classes populaires est à la mesure des gains modestes, épisodiques, toujours insuffisants pour à la fois le paiement des loyers, l'habillement, la nourriture à bon marché et les fréquents imprévus de la vie quotidienne.**/ Leur modèle de consommation, leurs habitudes alimentaires et leur pratique d'approvisionnement reflètent la simplicité et la dureté de leurs conditions de vie sous le signe de la survie, du rationnement systématique et comme qui dirait "à la volonté de Dieu". Elles doivent compter sur les ressources du milieu dont, à l'occasion, le meilleur parti doit être tiré. Leur ligne de consommation, partagée en partie par les citadins de diverses classes sociales, se rapproche de la consommation rurale.***/

Leur diète généralement pauvre en protéines d'origine animale se base sur le maïs et dans une moindre mesure sur le petit-mil et le riz. Les produits également consommés sont les fruits et la banane plantain et des tubercules.

---

*/ Certaines familles de diplomates effectuent leur marché de façon régulière à la base américaine de Guantanamo.

**/ Les classes inférieures possèdent peu de biens de consommation tangibles à Port-au-Prince et dépensent la plupart de leur revenu en biens essentiels, tels que logement et habillement et nourriture à bon marché. Uli Locher, 1976, p. 26.

***/ Il convient de faire remarquer que la situation alimentaire des bidonvillois et habitants de certaines cours cachées des taudis en plein Port-au-Prince est pire que celle des ruraux. Il reste à ces derniers même dans les cas de dénuement extrême la possibilité de recourir à la solidarité active du groupe: d'un voisin ou d'un parent. Dans l'enfer de leur vie, ces urbains expérimentent la rigueur et l'implacabilité de la loi du marché.

/Leur consommation

Leur consommation de viande est symbolique: bien en deçà de la ration quotidienne calculée et compensée par une forte quantité de matières grasses entrant dans la composition de la sauce. Le poulet qu'ils ont l'avantage de garder dans la cour ou attaché à une patte de table et un morceau de viande de boeuf rentrent dans le menu des jours de fête et du dimanche. Le lait et les oeufs sont des produits de luxe, donc de consommation extraordinaire.

Le maïs, associé au pois dans la cuisson, est un céréale préférable au riz pour des raisons de prix, certes, mais aussi pour ses qualités intrèsèques: produit de résistance et source de calories. Dans des familles à niveau de revenu supérieur à celui de l'ouvrier, les fonctionnaires de services publics et employés de commerce ou de société privée, le riz est préféré au maïs et constitue presque l'ordinaire typique du menu du citadin. Le haricot se rencontre plus fréquemment et toujours associé au riz.

De façon générale le niveau de consommation du citadin des catégories sus-mentionnées est plus élevé, en proportion avec le niveau du revenu.

Les fruits: mangues, avocats, agrumes, noix de coco sont ordinairement cnnsommés en ville. Trois raisons expliquent une certaine inélasticité de la demande de ces fruits dont les prix se sont extraordinairement élevés au cours de la décennie du fait des Madan Sara et d'une demande concurrente à l'exportation.

Port-au-Prince offre la plupart de ces produits dont les arbres constituent une bonne partie de la couverture boisée de la ville.

Les habitudes de consommation de fruits persistent chez les urbains de province et les ruraux immigrés surtout les récoltes abondantes du produit pour l'une et l'autre saison rendent moins difficile la satisfaction de ces besoins.

De façon générale, le niveau de consommation du citadin de classes plus ou moins aisées est plus élevé, en proportion -cela va de soi- avec le niveau de revenu. L'amélioration du standard au-delà d'un repas en fin de journée est rendue possible par la plus ou moins grande régularité des entrées d'argent transféré sans contrepartie par le ou les membres émigrés de la famille.*/

Le lieu d'approvisionnement par excellence des ménages citadins de diverses classes sociales en produits alimentaires est représenté par le marché, quelqu'en soit le type: marché central/dépôt de la zone de Croix-des-Bossales, le marché de quartier ou de voisinage et les marchés de type secondaire combinant la distribution en gros et en détail. Les boutiques, les marchandes ambulantes constituent d'autres sources d'approvisionnement en produits alimentaires. Cependant, alors que les marchandes ambulantes offrent également mais en petite quantité des produits alimentaires locaux transformés d'origine animale ou végétale, les boutiques se spécialisent dans la vente des produits transformés importés et d'origine locale: huile de cuisine, sucre, farine, etc. Une autre source d'approvisionnement échappe au marché formel alimentaire: il s'agit de provisions envoyées aux immigrés de plus ou moins longue date par les membres de la famille restée à la campagne.

---

*/ Ces transferts identifiés par le FMI "comme envois effectués par les haïtiens qui ont laissé le pays en quête de travail à l'étranger" ont été estimés à US$ 40 millions en moyenne entre 1970 et 1977, mais à 60 millions entre 1975 et 1976 (Werleigh: 1982).

/La règle

La règle générale de ces opérations demeure le marchandage, excepté dans les boutiques où les prix sont fixés. Par contre ces dernières présentent un avantage en ce que l'on y fait crédit aux clients-voisins. Il s'agit là, avec la vente au détail, de mécanismes qui permettent à des gagne-petits de lever des contraintes liées à la faiblesse et à l'irrégularité de leurs revenus.

5. La demande alimentaire d'origine paysanne

La demande alimentaire d'origine paysanne est déterminée d'abord par le taux plus ou moins élevé d'auto-consommation de produits alimentaires complémentaires non disponibles dans le voisinage immédiat et fabriqués en ville ou importés. Contribuent également à l'augmentation du pouvoir d'achat du paysan, des envois reçus de l'étranger ainsi que les rentrées d'argent occasionnées par la vente de produits artisanaux fabriqués aux heures de non occupation à l'agriculture.

a) Le sens de la consommation de produits alimentaires en milieu rural provient de ce que le régime alimentaire du paysan se base essentiellement sur l'offre agricole qu'autorise l'éco-système de référence du producteur. Aussi l'auto-consommation constitue-t-elle fort souvent */ la règle première de l'utilisation de produits cultivés par le paysan. La commercialisation d'une partie ou de la totalité d'une récolte est, dans un second temps, la conséquence d'un calcul économique dont l'opportunité d'une vente ou la valorisation d'une dépense ne sont pas les moindres éléments. La condition de tenure sous laquelle travaille l'agriculteur (métayage par exemple) est également déterminante. Il en va de même dans certaines zones où l'auto-consommation productive des produits du jardin joue un rôle important dans la gestion de l'exploitation: la nourriture distribuée durant la journée de travail constitue un complément obligé au salaire en espèce versé à l'ouvrier agricole.

Le riz, comme culture de rapport dans les plaines irriguées, est auto-consommé à quelque 10% au moins (26% pour le riz décortiqué dans la zone de Petit-Goâve). Le riz de montagne et les variétés de moindre qualité produites dans les plaines non-irriguées sont commercialisés à un taux nettement inférieur au 90% de commercialisation du riz de la vallée de l'Artibonite (Plan Quinquennal du secteur agricole. DARNDR 1976: p. 24). Pour les haricots, le taux d'auto-consommation est plus élevé: dans la plaine des Gonaives et la Vallée des Trois-Rivières, 25% de la production sont consommés par les agriculteurs de ces régions.**/ Le maïs est auto-consommé à environ 50% dans la plaine des Cayes (cf. DARNDR: 1976) et 52% au Nord de la Péninsule du Sud (Dr. Thai, C.T.). Il s'agissait là de produits également consommés par les citadins et les paysans.

D'autres produits font l'objet d'une auto-consommation plus importante: le petit-mil, les racines et tubercules, l'arbre véritable, una variété déterminée de légumes (mirliton, calalou) et des légumineuses comme les pois congo, nourrice, inconnu, etc. Cette forte auto-consommation vient de ce que la plupart de ces

---

*/ Dans des cas bien déterminés comme l'élevage d'animaux ou la production de certains vivres qui doivent forcément faire l'objet d'une certaine transformation préalable à toute consommation humaine (le manioc amer pour la production de cassave), la vente au marché constitue l'objectif premier de l'entreprise de cette spéculation. Il en est de même pour des cultures vivrières de rente comme le riz des zones à vocation rizicole ou les légumes produits dans les hauteurs de Kenscoff.

**/ Rapport ad hoc mentionné dans DARNDR, 1976 ib; dans l'aire d'action du Projet DRIPP: 42% des haricots sont auto-consommés (Dr. Thai, Cong Tung, 1980: p.35).

/produits croissent

produits croissent à l'état sauvage dans les champs et ne coûtent donc pratiquement rien au paysan: pourpier, épinard sauvage, liane panier, caya, lanman. A noter que ces produits sont d'une richesse protéinique à peine soupçonnée par les scientifiques (nutritionistes) d'origine urbaine et constituent la seule source de protéines ingérés par le paysan.

Le régime alimentaire pratiqué par ce dernier se base essentiellement sur les tubercules dont la patate et le manioc sont les plus importants et les céréales (en particulier le millet) et sur d'autres végétaux (le pois par exemple) qu'ils ont été amenés à sélectionner en raison de leur simplicité ou de leur non-préférence par certaines classes de consommateurs urbains.

b) La circulation de produits alimentaires dans le milieu rural même (et vers la ville) procède de la plus ou moins grande auto-consommation déterminée d'un côté par le patron de consommation pratiqué par le paysan et de l'autre par la demande des différentes catégories de consommateurs urbains. Les produits alimentaires que le paysan ne cultive pas lui-même, il se les procure à l'échelle locale: du marché de Carrefour, à la croisée des chemins au marché formel du bourg-jardin exprimant les dimensions socio-économiques d'un espace d'échange plus ou moins restreint du fait de la non-accessibilité de ces lieux-dits et de la prédominance des relations de voisinage.

A ce niveau, les seuls produits faisant véritablement l'objet d'une demande formalisée différente des denrées vivrières courantes sont, outre les biens d'usage courant plus ou moins durables (savon, kérosène, chaussures, tissus, outils, intrants agricoles), ceux complémentaires aux aliments d'origine végétale et généralement importés de la ville ou de l'étranger où ils ont été transformés: huile de cuisine, beurre, farine, pâtes alimentaires, poissons, hareng fumé et salé, sucre ou surtout sirop. Parvenus au paysan, ces produits auront parcouru un circuit contraire à celui emprunté par les vivres: Ville, Commune/Bourg, Section rurale et zones de consommation. Ils auront subi toute une série de manipulations, autant d'occasions de prélèvements par des intermédiaires différents, des Madan Sara. Ils opèrent généralement dans des magasins et boutiques appartenant à des négociants importateurs et grossistes, où des revendeuses locales viennent les acquérir pour les détailler, finalement au niveau des marchés locaux, en de petites quantités conformément au besoin de l'utilisateur final. Les prix sont généralement grossis, en raison de l'inflation et des marges bénéficiaires cumulatives plus ou moins fortes et imposées à chaque étape.

B. Conséquences sur l'état nutritionnel de la population et l'agriculture paysanne

Les conséquences de l'exercice d'une telle demande sur le marché alimentaire prennent une certaine signification non seulement sur l'état nutritionnel de la population, en particulier des classes démunies urbaines et rurales, mais également sur l'économie paysanne elle-même.

/1. Conséquences

1. Conséquences sur l'état nutritionnel des catégories sociales démunies

Telles que ces conséquences ont été appréhendées */ sur la croissance staturo-pondérale des enfants haïtiens sur la base des standards de Boston et de Iowa, les enfants des classes urbaines aisées suivent la même courbe de croissance en taille et en poids que les enfants américains de même âge;**/ par contre, il n'en va pas de même pour les enfants des milieux ruraux et urbains pauvres. Et la situation s'est certainement aggravée depuis 1963 avec la plus forte dégradation de la condition socio-économique des masses populaires et aussi, vu la persistance et la prévalence de certaines habitudes alimentaires dans ces familles. Dans ces milieux, par exemple, à part l'existence de certains tabous concernant la non-distribution d'aliments déterminés (oeufs, crabes) aux enfants et aux femmes, les meilleures parts de la ration familiale vont au père et aux grands enfants mâles. Est-ce à cause de leur part plus active au processus de production?

Quoi qu'il en soit, il demeure que, vu l'accès inégal des différentes strates sociales urbaines et rurales au marché alimentaire, les conséquences en regard de la consommation d'aliments sont beaucoup plus graves pour les catégories démunies: petits paysans et paysans sans terre, classes laborieuses des villes, populations de chômeurs et de sous-employés des bidonvilles.

a) Le déficit protéino-énergétique

Una première suggestion quant à l'état nutritionnel de ces masses de population nous est apportée par le degré de couverture en calories et protéines des besoins par personne et par jour.***/

i) Tout d'abord, la consommation en calories et en protéines se situe généralement en deça des recommandations formulées par la FAO/OMS et par Beghin et al. en 1970: 2 200 et 55-60 g de protéines/jour/personne.

ii) Les différents niveaux de consommation de calories et nutriments par les catégories démunies des milieux ruraux et urbains sont nettement plus faibles que la moyenne nationale des 2 000 cal par exemple, la ration des ruraux étant généralement inférieure à celle des urbains: 1 105 et 1 300 cal à Port-Margot et Fonds Parisien entre 1 383 à la Saline (taudis de Port-au-Prince) et 1 580 pour l'ensemble des localités urbaines et rurales. L'ingestion de protéines révèle la même difference.

---

*/ Les enquêtes conduites jusqu'à date ne permettent pas de rendre véritablement compte de l'état nutritionnel de la population haïtienne. Elles sont partielles en ce qu'elles concernent généralement les enfants pré-scolaires et des femmes enceintes; elles se limitent à des observations particulières sur certaines pathologies nutritionnelles: xérophtalmie.

**/ King, K., Foucauld, I., Fougère, W. "Height and Weight of Haitian Children". The American Journal of Clinical Nutrition, 1963.

***/ Cf. extrait tableau de consommation moyenne de calories et protéines par personne et par jour, selon les résultats d'enquêtes. Recommandations faites par la FAO/OMS et celles faites par Beghin et collaborateurs. Pourcentage d'adéquation. Diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle de la population haïtienne, 1980, SEP.

/Tableau 5

Tableau 5

CONSOMMATION MOYENNE DE CALORIES ET PROTEINES, PAR PERSONNE ET PAR JOUR, SELON LES RESULTATS DE DIX ENQUETES. RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA FAO/OMS ET CELLES FAITES PAR BEGHIN ET COLL.*
POURCENTAGE D'ADEQUATION

REFERENCES	LOCALITES	TYPE DE POPULATION	CONSOMMATEURS PAR JOUR	CALORIES		PROTEINES		PROT. ANIMAL	
				Nombre	% Adéquat.	g	% Adéquat.	g	% adéq
Grant et Groom, 1958	La Saline Port-au-Prince	Urbaine	572	1.383	63,0	49	67,0	9,7	138.0
Gebrell et coll. 1959	Pays tout entier	Urb. & Rur.	460	1.580	72,0	37,4	62,0	7,6	108.0
Beghin et coll. 1962	Port-Margot	Rurale	900	1.105	50,0	26,8	45,0	8,5	121.0
Dominique, 1965	Fond-Parisien	Rurale	214	1.580	72,0	40,4	67,0	0,8	114.0
Dominique, 1965	Guérin	Rurale	2.387	2.203	100,0	55,8	93,0	8,5	121.0
Dominique et coll. 1968	Fond Parisien	Rurale	2.343	1.300	59,0	31,7	53,0	3,5	50.0
Dominique et coll. 1968	Ganthier	Rurale	1.927	1.524	69,0	36,1	60,0	7,7	110.0
RECOMMANDATIONS FAO/OMS				2.200	100,0	60,0	100,0	7,0	100.0
RECOMMANDATIONS Beghin et Coll.				2.200		55,0			

* Adéquation : C'est la relation qui existe entre la quantité de calories et de nutriments consommés et les besoins en calori et en nutriments recommandés. Elle s'exprime en pourcentage.

SOURCE : Beghin et Coll. 1970.

/iii) La

iii) La situation dans le milieu rural tend à décliner dans le temps, comme on peut en conclure de la comparaison des deux enquêtes effectuées à Fonds-Parisien en 1965: 1 580 calories et 40.4 g de protéines; et en 1968: 1 300 calories et 31.7 g de protéines.

iv) Par contre il convient de souligner le fort pourcentage de la consommation de protéines d'origine animale qui se situe généralement entre 108% et 138% d'adéquation, i.e. au-delà de la recommandation de 7.0 g par jour et par personne, sauf pour Fonds-Parisien (1968).

Cela peut paraître d'autant plus curieux, à première vue, que la consommation per capita en viande et en poisson est généralement assez faible: 13.77 kg/an de viande; 1.18 kg/an de fruits de mer; 0.06 kg pour poissons d'eau douce; 0.36 kg de poissons et produits de pêche. Telle était la situation en 1976 suivant une étude effectuée par SCET International de France en 1977 (dans Aquaculture Development in the Caribbean: UNDP: juin-juillet 1980, p. 12). Est-ce à dire cependant que cette forte ingestion de protéines animales est imputable à la consommation annuelle per capita de produits laitiers: 26.39 kg? Cette forte consommation de protéines animales soulève de sérieuses interrogations par rapport à l'observation courante de la réalité quotidienne.

En tout cas, ce déficit global explique la malnutrition protéino-énergétique, la maladie nutritionnele la plus fréquente. La situation se complique du fait que cette maladie s'accompagne d'autres carences spécifiques telles que l'hypovitaminose A, la carence en fer et phosphates, carence en riboflavine (vitamine B2). Ces carences entraînent simultanément xerophtalmie, anémie nutritionnelle et ariboflavinose.

b) Aggravation de la malnutrition protéino-énergétique

C'est surtout pour les enfants jusqu'à 5 ans d'âge que cette maladie nutritionnelle a été le plus étudiée. Au cours de différentes enquêtes effectuées entre 1958 et 1978, la situation s'est révélée alarmante, en dépit de multiples interventions entreprises ces dernières années.

En 1958, elle se résumait ainsi:

Tableau 6

ETAT NUTRITIONNEL DES PRE-SCOLAIRES HAITIENS PAR GROUP D'AGE

Groupe d'âge	Etat nutritionnel (% d'enfants)					
	Univers.	Normal	1er degré	2e degré	3e degré	Total
0 - 6 mois	575	86.0	12.0	2.0	0.0	
6 - 12 mois	1 322	60.0	20.0	17.0	3.0	100%
1 - 3 ans	273	32.0	37.0	21.0	3.0	93%
3 - 6 ans	273	37.0	40.0	23.0	1.0	100%

Source: The Nutritional Status of Haitian Children. Rapport d'une étude sur le terrain, Acta Tropica 16-1-1961, cité par SEP/UPAN, 1980, p. 102.

/Dans les

Dans les six premiers mois, la malnutrition était relativement modérée: 14.0% pour les premier et second degrés. A partir du sixième mois, la situation s'aggravait, des cas de malnutrition au 3e degré apparaissaient: 3%. Entre 1 et 3 ans, la proportion du 3e degré se stabilisait, mais 58% se trouvaient dans un état modérément grave, le pourcentage des mal-nourris au premier degré se doublant presque. Entre 3 et 6 ans, la situation s'aggravait légèrement: diminution des cas de troisième degré et augmentation des cas normaux.

En 1975, l'état nutritionnel était devenu plus grave, suivant une enquête réalisée par Toureau et al. sur 5 589 enfants de 0 à 6 ans répartis sur l'ensemble du territoire. L'état nutritionnel de 1 542 enfants a été évalué, avec les résultats suivants:

i) Dans les localités rurales, le nombre des cas normaux a varié de 0.0% en dehors du bourg de Marmelade à 30.0% dans le bourg de Fonds Parisien dans le département de l'ouest.

ii) Dans les taudis urbains, le pourcentage d'enfants dont l'état nutritionnel a été jugé normal varie entre 2% au Cap-Haïtien (La Fossette) et 18.5% à Jérémie.

iii) Les cas de malnutrition au 3e degré ont été plus nombreux qu'en 1958, entre des minima de 3.1 (Gros-Morne) à 5.4 (Bourg de Bainet) et un maximum de 33.3% à Platon, en dehors de Marmelade.

iv) Des cas de marasme et de kawshiorkor ont été enregistrés dans l'une ou l'autre localité des départements géographiques du pays, sauf l'ouest et le sud-est.

En 1978, sur la base d'une enquête nationale sur l'état nutritionnel effectuée sous la direction du DSPP dans 180 localités regroupant un univers de 5 400 enfants de 3 à 59 mois et leurs mères, la situation a été jugée "encore alarmante vu que plus de 70.0% des préscolaires sont dénutris et que surtout plus de 27.0% souffrent de malnutrition grave et modérée (3e et/ou 2e degrés)" (SEP/UPAN, 1980: p. 105).

En conclusion, une constante se dégage de l'examen de ces tableaux, la prévalence de la malnutrition grave dans les milieux suburbain et rural, tandis que la population infantile de l'aire métropolitaine représentative du milieu urbain présenterait un meilleur état nutritionnel que celle du milieu rural. La sous-nutrition aboutit à deux types de conséquences. Parce qu'elle se développe dans un environnnement sanitaire désastreux, cette maladie réduit la capacité de résistance des organismes affaiblis à des maladies infectieuses devenues mortelles. Et puis, les enfants se trouvent gravement affectés dans leur développement corporel et cérébral, l'avenir auquel ils se trouvent promis (s'il ne se produit aucune mutation de structures) est celui d'adultes aux capacités physiques et intellectuelles amoindries.

/Tableau 7

Tableau 7

ENQUETE NUTRITIONNELLE 1978

DEPARTEMENT	Localité faisant partie de l'échantillonage	Rural R	Urbain U	Etat Nutritionnel				Marasme	Kwashiorkor
				Normaux	1er degré	2ème degré	3ème degré	(pourcentage estimé	
Nord	Cap-Haitien (La Faussette)		U	1,9	29,8	41,3	24,0	-	2,8
	Bas Quartier (S.R. P-Margot)	R		8,8	28,8	31,1	22,2	-	8,8
Nord-Est	Fort-Liberté (Bourg)	R		3,8	23,0	46,1	26,9	-	-
Nord-Ouest	Port-de-Paix		U	15,3	31,6	40,8	11,2	-	1,0
	Bassin Bleu (Bourg)	R		16,2	34,8	25,5	23,2	-	-
	Bombardopolis (Bourg)	R		9,0	27,2	52,2	11,3	-	-
	Baie de Henne (Bourg)	R		8,2	41,6	45,8	4,1	-	-
Artibonite	Gonaïves		U	12,9	29,4	43,5	14,1	-	-
	Gros-Morne (Bourg)	R		4,5	45,4	27,2	13,6	9,0	-
	Gros-Morne (S.R Grs-Morne)	R		3,1	46,8	46,8	3,1	-	-
	Marmelade (Bourg)	R		11,3	36,3	36,3	15,9	-	-
	Platon (S.R Marmelade)	R		0,0	11,1	40,7	33,3	3,7	11,1
Centre	Saut d'Eau (Bourg)	R		23,0	38,4	15,3	15,3	3,8	-
	La Selle (S.R Saut d'Eau)	R		4,7	23,5	44,1	17,6	2,9	-

/Tableau 7 (concl.)

Tableau 7 (concl.)

DEPARTEMENT	Localités faisant partie de l'échantillonage	Rural R	Urbain U	Etat Nutritionnel				Marasme	Kwashiork
				Normaux	1er degré	2ème degré	3ème degré	(pourcentage estim	
Ouest	Port-au-Prince (Brooklyn)		U	14,2	14,2	46,8	21,8	-	-
	Fonds-Parisien (Bourg)	R		30,0	40,0	13,3	16,6	-	-
	Varreux (S.R Cx des Bouq)	R		22,8	51,4	8,5	17,1	-	-
	Trou Chouchou (S.R Petit Goâve)	R		13,3	36,6	36,6	13,3	-	-
Sud-Est	Bainet (Bourg)	R		29,7	32,4	35,1	5,4	-	-
Grande-Anse	Jérémie		U	18,5	22,2	40,7	14,8	-	3,7
	Fond-Rouge Torbeck (S.R Jérémie)	R		15,3	26,9	42,3	11,5	3,8	-
	Moron (Bourg)	R		12,8	23,0	46,1	17,9	-	-
Sud	Cayes (Nan Zilé)		U	14,6	26,6	32.0	21,3	2,6	2,6
	Roche à Bateau (Bourg)	R		14,2	33,3	47,6	4,7	-	-
	Beauclos (S.R Roche à Bateau)	R		8,1	40,5	28,8	13,5	-	2,7
	TOTAL	19	6	17,8	28,9	35,6	15,7	0,5	1,2

Source: SEP/UPAN, 1980; Toureau et coll., 1975.

Note: Nombre d'enfants évalués au point de vu nutritionnel : 1.542 enfants.

2. Conséquences sur l'économie paysanne

C'est sur le plan économique que se manifestent, toutefois, les conséquences dernières de cet état de fait.

A l'échelle globale, tout d'abord, cette malnutrition précoce laisse des séquelles telles que le capital humain lui-même en ressort dégradé: faible rendement intellectuel, basse productivité matérielle, accès limité aux avantages sociaux, culturels et économiques qu'offre le système, etc. Et, il est certain que cette dégradation se reproduit pour les générations futures. Cela ne saurait en aucune façon, toutefois, empêcher que le système global se reproduise au détriment de ces générations d'handicapés, tout comme le taux élevé d'analphabétisme et d'impréparation technique des travailleurs n'a point entravé l'accumulation d'une importante plus-value dans l'industrie d'assemblage pour l'exportation.*/

A l'échelle micro-économique, ensuite, on en arrive à des effets immédiats en relation (plus) directe avec la demande alimentaire du paysan: celui-ci paie, en effet, de plus en plus cher les produits alimentaires complémentaires ainsi que les intrants agricoles venus de la ville, c'est-à-dire du centre métroplitain qui les a fabriqués ou importés. Le paysan via sa demande laisse ainsi aux intermédiaires un surplus marchand prélevé aux dépens de son bien-être et de l'amélioration de la capacité productive de son exploitation. Les coûts de production des vivres alimentaires (et des denrées destinées à l'exportation et à l'agro-industrie) devenant plus lourds, le paysan ne peut pas répercuter cette charge supplémentaire au niveau du consommateur urbain. D'ailleurs les prélèvements opérés par les intermédiaires à l'occasion de la distribution des produits alimentaires limitent les prétentions de l'agriculteur paysan au bénéfice entier de toute augmentation de prix au consommateur.

Il en résulte, en définitive, la prolétarisation et, à terme, la disparition (par l'exode) de l'agriculteur paysan, sans que soit empêchée la dégradation de la situation du consommateur urbain de faible revenu.

CONCLUSION GENERALE

La situation de l'agriculture paysanne haïtienne par rapport au marché alimentaire en particulier et, en général, à la société globale (urbaine) à laquelle elle est essentiellement intégrée, se caractérise par un état de crise profonde. Celle-ci se manifeste, de façon significative, par l'incapacité croissante de l'offre alimentaire interne à satisfaire la demande correspondante sans cesse accrue et inégale du fait d'une migration rurale massive vers le centre métropolitain de Port-au-Prince et d'une répartition du revenu national défavorable aux masses de populations urbaines, périphériques et rurales.

Cette incapacité fonctionnelle de l'agriculture paysanne procède, en définitive, non point tellement de conditions écologiques défavorables, ni de la dimension du parcellaire, encore moins de la faiblesse du niveau de développement des forces productives de l'unité de production et d'exploitation paysanne (instruments aratoires rudimentaires, semences non-améliorées, pratiques

*/ Le profit par tête de travailleur employé dans cette branche a été evalué à 30-35% pour $ 2 500 d'investissement par ouvrier. Lofredo, 1980.

/culturales apparemment

culturales apparemment irrationnelles, structures de stockage et de conservation insuffisantes, etc.). C'est principalement le fait de prélèvements excessifs et sans la contrepartie adéquate opérés en nature et en espèces par les classes sociales contrôlant l'accès au droit d'appropriation et d'usage du sol, les circuits de distribution des moyens de production (argent, outils, intrants, l'eau d'irrigation) et des produits agricoles et alimentaires en particulier. Car, l'agriculture paysanne est insérée dans un système foncier et une économie de vente dont le contrôle échappe à la paysannerie au profit des classes dominantes, rurales et urbaines. Ce sont ces prélèvements qui empêchent le renouvellement et l'augmentation de la capacité productive de l'exploitation paysanne et, par conséquent, l'obtention de volumes accrus de production,*/ qu'il serait possible de mettre, à bon marché, à la disposition des consommateurs.

Cette possibilité aurait pu devenir réalité si l'Etat haïtien avait intervenu, comme d'autres Etats latino-américains, andins plus précisément moyennant une subvention systématique des prix des produits alimentaires de consommation de masse, sous condition, bien entendu, de veiller à ce que les bénéfices profitent effectivement au paysan et aux groupes cibles. Mais la préférence de l'Etat en matière d'intervention ne se porte que sur les produits d'exportation ou destinés à l'agro-industrie nationale: le café, le coton, la canne à sucre.

C'est donc, en dernière analyse, la domination foncière et commerciale de l'agriculture paysanne par l'environnement urbain et mondial qui constitue la contrainte majeure au développement agricole (paysan) national et à l'amélioration des conditions alimentaires et nutritionnelles des populations rurales et urbaines réduites à la pauvreté absolue et relative, qu'il convient d'armer d'un pouvoir conséquent d'achat et d'accès aux marchés alimentaires et des autres biens de nécessité. L'efficience et, partant, l'utilité des instances responsables de la gestion de l'ensemble -agriculture paysanne et marché alimentaire- renvoient en fin de compte à leur capacité de lever une telle contrainte.

Ainsi donc se trouve posée la question de la sensibilité de l'actuel système tel qu'il peut se laisser réduire, en la circonstance, à ses dimensions productive (agricole) et marchande. Cette sensibilité paraît de toute évidence fonction d'une politique volontariste à entreprendre effectivement et qui viserait à améliorer en priorité les conditions de vie des paysans et des urbains, surtout, ceux des taudis et des bidonvilles (les catégories moyennes en bénéficieraient également). Car, laisser aller les choses telles quelles (sont) revient à laisser s'aggraver une situation déjà fatale à l'agriculture paysanne et se déployer librement la tendance d'une agriculture capitaliste nationale encore embryonnaire tournée vers la production rentable d'une production non alimentaire destinée à l'agro-industrie (tomate) et à l'exportation (dont les plantes ornementales). Une telle issue devrait être exclue en bonne logique.

---

*/ Tel que cela demeure techniquement possible, sous des conditions bien précises, dans le cadre de la production paysanne.

/Il resterait

Il resterait donc deux voies valables relativement. La première se base sur le renforcement éventuel de la participation de l'agriculture au secteur moderne (urbain et mondial). Dans cette ligne, il suffirait que l'Etat active les structures d'intervention traditionnelle en systématisant et en appliquant les mesures adéquates recommandées en particulier par les agences d'assistance les plus intéressées.

Il s'agit de favoriser l'importation accrue de la technologie agricole étrangère conformément à la politique agricole de la révolution verte, et aux indications d'une recherche agro-économique orientée en ce sens.

Dans le même sens, on préconise un passage à l'agriculture commerciale, par une intégration plus forte du paysan au marché régi par et pour la ville et l'extérieur. Des propositions de l'USAID ont été, d'aillerrs, formulées dans la perspective "d'une spécialisation d'Haïti dans les cultures arbustives (café, cacao) et d'autres produits tropicaux pour lesquels ce pays présente un avantage comparatif" (USAID: 1982; pp. 32, 33).

Mais une telle voie aboutira forcément au renforcement de la domination capitaliste du paysan de deux façons au moins:

- Par le développement des cultures agro-industrielles auxquelles s'intéressent les transnationales (cf. la gamme de produits FAMOSA) et en concurrence directe dans un espace clos avec la production de denrées alimentaires, comme cela se manifeste déjà dans la plaine de Cavaillon avec l'exploitation de quelques 200 carreaux en tomates (FACOLEF).

- Et par l'implantation de la sous-traitance agricole. En effet, cette éventualité est sérieusement considérée dans le cadre de certaines entreprises mixtes (haïtiano-américaines) envisagées par l'Initiative du Bassin des Caraïbes. Cette formule de l'agriculture paysanne sous contrat est attirante à plus d'un titre en ce qu'elle rentre dans la stratégie de protection des investissements étrangers contre les risques directs d'éventuelles velléités de nationalisation.

En définitive, cette voie ne favorise certainement pas les ruraux et les consommateurs (populaires) urbains ainsi privés de l'opportunité non seulement d'accroître l'approvisionnement des villes, mais de s'adonner même à la production de céréales et de tubercules traditionnels en proportion à l'augmentation de leur effectif. Et puis, c'est oublier que le commerce, dans des conditions inégales, sert d'abord à appauvrir les producteurs, tout comme sur le plan international il a servi à sous-développer les nations devenues pauvres en drainant les richesses. Ce n'est donc pas une solution pour les ruraux d'autant que les profits générés par les exportations et les ventes vont à ceux qui contrôlent les moyens de production.

La seconde alternative réside en la possibilité pour l'agriculture paysanne de s'épanouir librement comme mode de production eu égard aux objectifs d'amélioration de l'appareil de production pour une reproduction élargie de l'économie paysanne et de garantie quant à une sécurité alimentaire à l'échelle nationale.

/Cette seconde

Cette seconde alternative ne procède pas d'une quelconque utopie, la mutation des structures demeurant toujours possible comme hypothèse pratique. Elle consiste, tout d'abord, en la disposition pour la paysannerie sinon de la totalité, du moins d'un très fort pourcentage du surplus dégagé par le système en proportion avec l'importance de son poids spécifique dans la société globale. En second lieu, une condition inhérente à la concrétisation de cette alternative concerne le contrôle à exercer par le producteur sur le pouvoir économique dans l'agriculture: propriété de la terre, des outils et équipements de conservation et de transformation primaire des produits agricoles en général, contrôle des ressources locales, organisation de l'échange des biens, etc. Ainsi et seulement ainsi le commerce peut avoir des effets positifs pour la société toute entière, et alors on peut espérer pourvoir aux besoins des populations nécessiteuses au-delà du minimum (alimentaire) nécessaire.

RESUME

1. Haïti es considéré à la fin des années 1970 comme le pays le plus pauvre de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le nombre des pauvres absolus a augmenté de 48% de la population en 1976, à 68% en 1980 et à 75% en 1982. En d'autres termes, la grande majorité de la population ne peut se procurer une alimentation minimum, ni les biens essentiels non alimentaires.

2. La situation de crise de la formation sociale haïtienne s'est vue exacerbée par la dégénérescence de l'économie paysanne: sévérité de la pression démographique et aggravation du déséquilibre écologique; renforcement de la domination foncière de la campagne par la ville et généralisation tendencielle du mode de production capitaliste; prolétarisation et paupérisation des masses urbaines et rurales, inutilité des interventions de transformation rurale dans le cadre de structures traditionnelles de dépendance nationale.

3. Certes, le noeud du problème réside dans le milieu rural. Mais on ne saurait, pour autant, imputer la crise à la paysannerie, puisque c'est au sein (et à partir) de l'agriculture paysanne que s'organisent et s'effectuent les prélèvements des surplus économique et humain -dont le surplus commercial- au profit de l'environnement global. Il convient donc de se référer aux différents processus cumulatifs au cours desquels s'est constituée la paysannerie et dont résulte cette crise.

4. La naissance et le développement de la paysannerie haïtienne ont pour cadre fondamental le processus de formation et de différentiation sociale de l'Etat-nation d'Haïti, sur les restes de la colonie de Saint-Domingue, et ce, en deux étapes. Celles-ci correspondent à la régionalisation en onze unités de l'espace colonial morcelé au cours du XIXème siècle puis à sa métropolisation qui a commencé avec l'occupation américaine en 1915 et se poursuit jusqu'à nous jours. C'est ainsi que s'est donc constitué un marché national polarisé autour du centre métropolitain de Port-au-Prince et qu'est née la contradiction campagne-ville apparue avec les différentes provinces régionales où ont régné au cours du XIXème siècle principalement, les oligarchies foncière, marchande, politico-militaire. Le pouvoir central, organisé par l'occupant nord-américain, les soumettra pour les intégrer ensuite dans un vaste marché convergeant vers la métropole et orienté vers l'extérieur.

/5. L'itinéraire

5. L'itinéraire de la paysannerie est marqué parallèlement par:

- les modes de déploiement de la population paysanne dans l'espace rural (des plaines vers les mornes): la case-à-nègres, le lakou lignager, le bourg-jardin. Deux facteurs paraissent significatifs: les vagues de marronnage contre les ordres colonial, caporaliste et néo-colonial et la croissance démographique, cette dernière ayant des répercussions au sein du cadre d'établissement créé par le paysan en marronnage et dans ses activités de production et de survie;

- le fonctionnement de l'espace agricole par le marron d'abord, puis par le cultivateur désesclavisé, dans leur quête pour l'émancipation et afin de tirer de l'environnement physique les produits nécessaires au maintien et à la reproductio- de leur groupe. Les activités du paysan se sont déroulées au fur et à mesure de l'évolution de l'environnement, telle qu'elle a été déterminée par les types de cultures pratiquées et les façons culturales, ainsi que par certains processus naturels de dégradation (bio-génèse, cyclones, inondations) indépendants de l'action humaine.

6. La paysannerie et l'agriculture qu'elle pratique se sont constituées et développées en relation avec l'évolution du droit d'appropriation et d'usage du sol (et des autres moyens de production) avec la différenciation interne de la société rurale que ce droit détermine fondamentalement; et, enfin, à travers les péripéties de l'aménagement des rapports campagne-ville. Ces processus se sont caractérisés par:

- une constante s'exprimant par la volonté des classes dominantes de maintenir la grande propriété: celle des anciennes plantations coloniales au cours du XIXème siècle, par l'édiction des règlements de culture et leur conservation dans les codes ruraux, par la limitation des étendues à acheter ou à recevoir en dons par les cultivateurs, par l'invention des systèmes de métayage en "de-moitié" et de "grandes donations" au détriment du patrimoine foncier national; puis la reconstitution de la grande propriété en particulier depuis l'occupation américaine, et d'ailleurs avec le concours de l'occupant -par l'attribution de grandes concessions au profit des agro-industries nord-américaines, par l'expropriation de paysans et l'accaparement de leurs terres, par un système d'affermage de terres de l'Etat.

- une autre constante a été la réponse de la paysannerie par la mise au point d'une stratégie adéquate: squatterisation des terres de particuliers et de l'Etat considérées comme vacantes, retraite dans les zones montagneuses peu accessibles, transfert d'une partie de la force de travail à la coupe de bois et la fabrication du charbon de bois, culture de la terre sous différents titres à la fois (propriétaires, fermier, de-moitié, associé, etc.), intensification de l'occupation et de l'exploitation des sols.

- par un régime légal dominé par le principe hérité du Code de Napoléon de l'égalité dans le partage des biens aux différents héritiers. L'application du principe a fortement contribué au morcellement de la propriété de la terre.

7. A la suite de ces différents processus: a) l'agriculture parcellaire paysanne est devenue la forme dominante de l'agriculture haïtienne malgré l'existence, la survivance de grandes et de très grandes propriétés; b) cette agriculture paysanne est fortement marchande.

8. La production agricole interne pour Haïti est forcément complétée par un apport extérieur, non seulement pour des raisons d'insuffisance liée à la dégradation de l'espace agricole, mais aussi en raison des structures de dépendance de l'économie paysanne en particulier. Cette dépendance se révèle par la concurrence que subit la production agricole interne entre trois marchés: celui de l'exportation et de l'agro-industrie, ceux de la ville et de la campagne essentiellement alimentaires.

9. Le déclin de l'agriculture est mesuré par la diminution de la contribution de l'agriculture au PIB: de 38% en 1975/76 à 31% en 1980/81; par une évolution plus faible de la valeur ajoutée d'origine agricole par rapport à celle de la production totale: 7% contre 9.4% en 1976, -2% contre 2% en 1979; et, enfin, par le déclin de la productivité agricole per capita durant la dernière décennie, qui atteignit -1% en 1979 et 1980.

10. Cependant, le rythme de la production agricole a été plus rapide que celui de la croissance démographique: entre 1970 et 1978, puis entre 1975 et 1979 le taux annuel de croissance agricole a été respectivement de 2.6% et 2.3% contre 1.7% de croissance de la population pour 1970-à 1978.

11. La composition de l'offre agricole ne s'est pas caractérisé dans l'ensemble par un sacrifice de la production alimentaire au développement des cultures commerciales (d'exportation). Ces dernières ont plutôt reculé, malgré les projets nationaux entrepris et l'appui de certains organismes d'aide bilatérale.

Le modèle de la production agricole a été marqué par un glissement des cultures arbustives et d'autres produits tropicaux d'exportation vers des cultures vivrières.

Le partage de la production paysanne serait plutôt à considérer en termes de partage en cultures de rentes: café, cacao, canne à sucre, coton, sésame, sisal et produits alimentaires. Les premières comptent pour 20% de la valeur ajoutée réelle d'origine agricole contre 80% aux autres dont les fruits et légumes représentent les 3/5, les produits forestiers 7%, le bétail et les produits laitiers 12%.

12. Les tendances de la production alimentaire varient suivant les groupes de produits d'origine végétale et ceux d'origine animale.

1) La production céréalière a augmenté de 1950 à 1979 à un taux annuel composé de 1.2%, malgré le comportement irrégulier et contradictoire de l'un ou l'autre produit.

/2) Les

2) Les racines et tubercules présentent une croissance régulière sur une trentaine d'années à un taux annuel relativement faible de 1.07%. Le taux de croissance a été plus élevé entre 1970 et 1979: 2.04%, légèrement supérieur à celui de la population (1.7%).

3) Des légumineuses (haricots, pois congo et inconnu), seule l'évolution des haricots peut être retracée. Elle a été plutôt modeste entre 1950 et 1979 avec 1.5% de taux annuel, mais assez satisfaisante sur les dix dernières années, 2.9%.

4) La production de fruits a diminué dans l'ensemble (sauf pour la banane plantain). Les variétés de bananes ont diminué à un taux de -0.6% entre 1970 et 1979. Les mangues et les avocats ont décliné à un taux plus fort: -0.93% pour la même période.

5) La production d'origine animale est nettement insuffisante. Le cheptel a plutôt diminué. L'augmentation de la production de la viande a varié suivant l'espèce: faiblement pour les ovins, notablement pour les bovins et les porcins. Mais la production de lait et d'oeufs a augmenté passant de 19 à 20 mille TM pour le premier produit, de 1.6 à 2.9 mille tonnes pour les derniers entre 1969/1971 et 1979.

13. Malgré l'évolution défavorable de la production alimentaire, il se dégage un surplus marchand dont l'exportation s'effectue en direction des Antilles environnantes par dizaines de tonnes métriques pour les produits végétaux principalement, et vers les Etats-Unis d'Amérique pour les produits d'élevage (viande), les fruits de mer et les fleurs ou plantes ornementales.

14. Les importations alimentaires ont enregistré un progrès extraordinaire au cours des années 70, passant d'un taux annuel de 1.76% pendant les années 1960 à 23.5% pour les dix années suivantes. Cela correspond à une augmentation de 6.4 millions de dollars en 1970/71 à près de 35 millions l'année 1978/79, compte non tenu des huiles végétales et animales.

15. Ces importations comprennent par ordre d'importance:

a) les céréales et préparations céréalières dont le taux de croissance en valeur entre 1970/71 et 1978/79 est de 23.8%;
b) les produits laitiers et les oeufs, qui ont quadruplé en valeur de 1970/71 à 1978/79;
c) les produits et préparations alimentaires divers: moutarde, condiments, préparations pour soupes, potages, etc.;
d) les fruits et légumes;
e) le sucre et préparations à base de sucre et de miel;
f) viande et préparations de viande.

Ces importations concernent des produits alimentaires essentiels, étant donné l'insuffisance réelle de la production locale (sauf pour la viande). D'autres le sont moins.

/16. Grâce

16. Grâce à ces importations et celles effectuées aux titres du Public Law 480, la tension créée sur le marché alimentaire à un moment donné se calme généralement, comme il en advint en 1976 après le sommet atteint en 1975.

17. Mais cette assistance d'urgence devenue politique institutionnelle induit des conséquences négatives sur l'agriculture et la paysannerie des zones fragiles: démobilisation des paysans par création d'un certain attentisme quant à la prise en charge du processus de transformation du milieu, diminution de la consommation des produits locaux par invasion intempestive du marché local, concurrence sévère aux produits locaux quant aux infrastructures de conservation/stockage et de transport.

18. La commercialisation interne des produits alimentaires s'effectue suivant un circuit partant du rural vers l'urbain pour ceux d'origine végétale et animale avec des variantes toutefois pour les produits animaux, dont la viande. Quant aux produits de l'industrie locale et d'importation, ils empruntent le circuit contraire.

19. Un réseau de marchés assure la distribution des produits de la campagne vers le centre métropolitain. Il se distingue des marchés locaux, au niveau de la section rurale, le marché semi-rural à l'échelle du bourg, le marché régional et une série de marchés urbains central, secondaire, de quartier et périphériques.

20. Les prix des produits alimentaires se forment librement par marchandage obligé entre les différents partenaires, sauf pour la viande. Le prix reçu par le producteur se situe à 50% ou 75% du prix au consommateur. L'évolution des prix des principaux produits végétaux et animaux se fait en deux temps à partir de 1955: les hausses furent plutôt modestes: 2.8% entre 1960 et 1970, mais, depuis, une nette tendance à la hausse se manifeste: entre 8.49% et des maxima de 14.52% pour les produits animaux et de 16.24% pour les produits végétaux.

21. L'Etat intervient très peu sur le marché alimentaire, sauf en cas de crise très grave pour solliciter l'aide alternationale ou pour régir contre les pénuries provoquées (marché noir). L'Etat manifeste un certain souci uniquement pour les produits d'exportation et agro-industriels: sucre, coton. En règle générale le paysan se trouve livré à la merci des spéculateurs en denrées, des intermédiaires pour le commerce des vivres alimentaires, des acheteurs directs agro-industriels. Il en est de même pour le consommateur urbain, en particulier, celui de la catégorie des faibles revenus et des bidonvilles. Il ne bénéficie d'aucune protection.

22. La demande alimentaire, telle qu'on peut l'observer au cours de la seconde moitié du siècle, est déterminée, dans le cadre de la centralisation de l'espace social, par la métropolisation de la capitale du pays au cours des années 70 en conséquence de la migration rurale et par la distribution inégale du revenu national au niveau des régions où s'enregistrent des différences de 1 à 7, à l'échelle des individus: la différence de revenu moyen annuel est de 1 à 1 350 entre l'une des 4 000 familles dont les 3/4 résident à Port-au-Prince et dont le revenu s'élève à plus de 90 mille dollars et le petit fermier d'une zone irriguée.

/23. Compte

23. Compte tenu de la composition des flux d'immigrants à Port-au-Prince: fonctionnaires internationaux, groupes de nationaux en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord, des milliers de touristes et des migrants ruraux recrutés parmi les oligarchies foncières et politiques des provinces, et d'autre part les ouvriers de l'industrie du bâtiment, des professionnels des petits métiers et artisans, des employés de maison, des bidonvilles et autres chômeurs, la demande alimentaire du centre-métropolitain se différencie en fonction du niveau de revenu et des modèles de consommation, suivant deux lignes distinctes.

24. La demande alimentaire globale se décompose donc en trois segments:

- la demande alimentaire des familles urbaines riches et aisées suivant la la ligne occidentale: produits importés, supermarchés, etc.
- la demande urbaine des classes moyennes et populaires à la mesure des gains modestes, épisodiques, toujours insuffisants essentiellement dirigée vers les marchés et les boutiques où s'offrent les denrées d'origine nationale et celles importées.
- enfin, la demande alimentaire d'origine paysanne telle qu'elle est déterminée par le taux plus ou moins élevé d'auto-consommation des produits de leurs jardins et par les besoins en articles complémentaires non disponibles dans le voisinage immédiat et fabriqués en ville ou importés.

Cette demande alimentaire inégale et la ligne de consommation dont elle procède entraînent des conséquences sur l'état nutritionnel de la population et sur l'agriculture paysanne.

25. Ce sont les classes démunies urbaines et rurales qui présentent l'état nutritionnel le plus critique. Celui-ci se caractérise par:

- le déficit protéino-énergétique
- l'aggravation de la malnutrition protéino-énergétique telle qu'elle se révèle dans le temps pour les groupes cibles: enfants, femmes enceintes et nourrices, etc.
- l'existence de nombreux cas de marasme et de kwashiorkor.

26. Au niveau de l'économie paysanne en particulier, la malnutrition entraîne une dégradation du capital humain sur le plan physique et intellectuel, dégradation qui se transmet aux générations futures. A l'échelle micro-économique, cela se traduit par une prolétarisation graduelle du paysan et, en fin de compte, la disparition de l'agriculteur paysan acculé à l'exode. Cette situation affecte également le consommateur urbain de faible revenu ainsi que les pauvres qui n'ont pas non plus accès au marché alimentaire.

/BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Agency for International Development, Haiti, Country Development Strategy Statement, FY 1984. Washington, janvier 1982.

Anglade, Georges, L'Espace Haïtien, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1974.

Anglade, Georges, Mon Pays d'Haïti, Action Sociale, Port-au-Prince, 1977.

Anglade, Georges, Atlas Critique d'Haïti, Groupe d'Etudes et de Recherches Critiques d'Espace, Centre de Recherches Caraïbes, Montréal, 1982.

Banque Intéraméricaine de Développement, Progrès économique et social en Amérique latine, Rapport, 1982.

Banque mondiale, Situation économique actuelle et perspectives d'avenir d'Haïti, Volume 1, Rapport No. 2165 HA Volume 1, décembre 1978.

Beghin, I., Fongère, W., Ring, K.W., L'alimentation et la nutrition en Haïti, IEDES, P.U.F., Paris, 1970.

Berthelot, Jacques et De Ravignau, François, Les Sillons de la Faim, Collection Alternatives Paysannes, L'Harmattan, Paris, 1980.

Bessis, Sophie, L'arme alimentaire, Petite Collection Maspero, Paris, 1981.

Boserup, Ester, Evolution agraire et pression démographique, Flammarion, Paris, 1970.

Brown, Lester R., "World Population Growth, Soil Erosion and Food Security", Science, Vol. 214, No. 4524, novembre 1981.

Capital Consult S.A., Promotion des Investissements dans l'Agriculture, Tomes I et II, Office National pour la Promotion des Investissements (ONAPI) et Projet Haïtiano-Allemand auprès de l'ONAPI, 1982.

Courbage, Youssef, Etude statistique des relations entre la dynamique de la population et le développement de l'agriculture en Haïti, Séminaire sur population, ressources humaines et développement, IHSI, Port-au-Prince, décembre 1982.

DARNDR/IICA, Rapport final de l'évaluation du projet "Ilots de développement", Port-au-Prince, 1980.

Fonds International de développement agricole, Projet d'intensification des cultures vivrières en Haïti, Mission d'Evaluation, septembre 1981.

Fonds Monétaire International, Haiti: Recent Economic Development, Washington, novembre 25, 1981.

Honorat, Jean-Jacques, Le Paysan Haïtien, Hier et Aujourd'hui, Premier Colloque International sur le Développement Rural, Port-au-Prince, octobre-novembre 1979.

Jackson, Tony et Deborah, Eade, Against the Grain: The Dilemma of Project Food Aid, Oxford 1980.

Joachim, Benoît, Les Racines du Sous-Développement, Deschamps, 1980.

Lacombe, Robert, La République d'Haïti, Notes et Etudes Documentaires, No. 4436-37-38, novembre 1977, La Documentation Française, 1977.

Lappé, Frances Moore et Collins, Joseph, L'industrie de la faim (par delà le mythe de la pénurie), L'Etincelle, Montréal, 1978.

Larose, Serge, L'exploitation agricole en Haïti, Centre de Recherches Caraïbes, Montréal, 1976.

Lehman, David, "Proletarización campesina: de las teorías de ayer a las prácticas de mañana", Nueva Antropología, Année IV, No. 13-14, Mexico, mai 1980.

Lofredo, Gino, Transnational Sub-Contracting. An Assessment of the Impact of Export-Oriented Assembly Industries on Social and Economic Development in Haiti Associate Technology International, Washington, décembre 1981.

Maguire, Robert, Devlopman ki soti nan baz nan peyi dayti (Bottom-up Development in Haiti), Inter-American Foundation, Washington, D.C., 1979.

Ministère de la Coopération (France), Haïti, Dossier d'Information Economique, Paris, octobre 1976.

Ministère de la Coopération (France), "Reflexions nouvelles sur le développement rural", Etudes et Documents, No. 25, décembre 1976.

Mintz, Sidney W., Petits cultivateurs et prolétaires ruraux dans la région des Caraïbes, Collection de réimpression du Centre de Recherches Caraïbes, No. 3,

Mondé, Carl, Pression démographique et occupation de l'espace en Haïti, Séminaire sur population, ressources humaines et développement, IHSI, décembre 1982.

Programme des Nations Unies pour le développement, Haïti: Coopération Internationale, Dossier, 1981.

Programme des Nations Unies pour le développement/FAO, Aquaculture Development in the Caribbean, Programme de mise en valeur et de coordination de l'aquaculture, juin-juillet 1980.

Tepicht, Jerzy, Le Paysan Polonais, Armand Colin, Paris, 1973.

Tilkin, Georges et Deboise, Franck, Du Paysan Alibi au Paysan Acteur (vers un rationalisme appliqué au développement rural), FAMV, janvier 1983.

Secrétairerie d'Etat du Plan, Planification Alimentaire et Nutritionnelle, Diagnostic de la Situation Alimentaire et Nutritionnelle de la Population Haïtienne.

Uri, Pierre et Fabre, Renaud, "Aider le Tiers-Monde à se Nourrir lui-même", Documentation Française, Economica, Paris, 1981.

Vilas, Carlos M., Campesinos y Plantaciones en la Agricultura del Caribe, Seminario sobre problemas de desarrollo rural en el Caribe, Universidad Autónoma de Santo Domingo, mai 1980.

Werleigh, Claudette A., Impact des Agences Volontaires sur le Développement d'Haïti, Mémoire, Faculté de Droit et Sciences Economiques.

Werleigh, Claudette A., "L'Aide Alimentaire à Haïti", Revue Conjonction, Port-au-Prince, Haïti, juillet 1978.

Werleigh, Georges, Trois niveaux d'appréciation des effets des cyclones tropicaux sur l'agriculture paysanne, septembre 1980.

Werleigh, Georges, Considérations sur trois modes d'insertion d'Haïti dans les relations économiques internationales, XIV Congreso Latinoamericano de Sociología, Puerto Rico, octobre 1981.

Werleigh, Georges, Production Agricole et Marché National, Document de travail, Capital Consult S.A., janvier 1981.

Werleigh, Georges, Migrations internes et internationales et processus de croissance en Haïti de 1970 à 1980, Séminaire sur population, ressources humaines et développement, IHSI, Port-au-Prince, décembre 1982.

Yopo Paiva, Boris, Política y Estrategias para el Desarrollo Rural de América Latina. Una visión proyectiva, CREFAL, Mexico, octobre 1982.

Zukevas, Clarence, Agricultural Development in Haiti, Agency for International Development, Washington, D.C., 1978.

Varia:
Annuaires de la FAO et publications du Centre de Recherche Madian-Salagnac.

/ANNEXE

ANNEXE

Tableau 1

DISTRIBUTION DE L'ESPACE HAITIEN a/

(En hectares)

Espace cultivé			916.750
Montagnes		687.560	
Plaines		229.190	
* Plaines irriguées	77.000		
* Plaines non irriguées	152.190		
Forêts			200.000
Pins		75.000	
Decidus et Autres espèces		125.000	
Pâturages			500.000
Terres incultes			1.071.000
Autres destinations (eaux, routes, villages, etc...)			30.000

a/ En Annexe I: Deux autres expressions de l'occupation du sol: Occupation du sol dans les différentes aires agricoles d'Haiti (CCSA) et Caractéristiques des grandes aires agricoles. Milieu naturel/ démographique.

Tableau 2

UTILISATION DE LA TERRE
(Milliers ha)

Superficie totale	2 769.5	100.0%
Superficie cultivée en montagne	556.3	20.0
Superficie cultivée en plaine	351.5	12.6
Superficie en espèces pastorales	500.0	18.0
Superficie boisée	251.5	19.0
Superficie érodée sans végétation ou à végétations très rare	1 080.0	58.9
Autres terres(routes, villes, etc.)	30.2	1.0

Source: Capital Consult S.A., 1982.

Tableau 3

CARACTERISTIQUES DES GRANDES AIRES AGRICOLES
MILIEU NATUREL/DEMOGRAPHIE

AIRES DE CULTURE	SUPERFICIE (HA)	% DE LA SUPERFICIE CULTIVEE	PENTE	PLUVIOMETRIE (MM-AN)	TEMPERATURE oC	SOLS	DENSITE ^{2} HAB/KM
MONTAGNES HUMIDES	207 500 [1]	15%	MOYENNE	1600-2000	16-24	PROFOND ROUGES, NOIRS	200
MONTAGNES SECHES	350 000 [2]	25%	FORTE	800-1500	25-30	BASALTIQUES, CALCAIRES	39-100
PLAINES BASSES ET HAUTES, ARIDES	650 000	45%	FAIBLE	600-1400	25-30	VARIES	77-200
PLAINES HUMIDES	137 500	10%	FAIBLE	1600-2000	25-30	ALLUVIONNAIRES PROFONDS	300-400
PLAINES IRRIGUEES	85 000	5%	FAIBLE	1200-1800	25-30	ALLUVIONNAIRES PROFONDS	650
	1 430 000	100%					

Source: Capital Consult S.A., 1982.

Tableau 4

DISTRIBUTION DE L'ESPACE CULTIVE

PARCELLES		QUOTITE		BENEFICIAIRES	
Dimensions *	Nombre	Superficie *	%	%	Stratification Sociale
0,01 - 0,25	159.950	30.225	3,9	26,0	Sans-terre, squatters, travailleurs
0,26 - 0,50	133.275	50.375	6,5	21,6	Petits cultivateurs propriétaires
0,51 - 1,0	144.270	116.250	15,0	23,4	" " "
1,01 - 2,0	110.260	183.675	23,7	17,9	Paysans moyens
2,01 - 5,0	57.180	225.525	29,1	9,3	Bourgeoisie rurale
5,01 -10,0	9.100	79.825	10,3	1,4	Bourgeoisie rurale
10,01 -20,00	1.875	27.900	3,6	0,3	Grands dom. absentéistes
20 et plus	300	61.225	7,9	0,1	Producteurs capitalistes **
Totaux	616.310	775.000 carreaux		3.1 millions d'habitants	

* en carreaux - 1 carreau = 3.2 acres = 1 ha.29

** Compagnies et concessionnaires de l'Etat

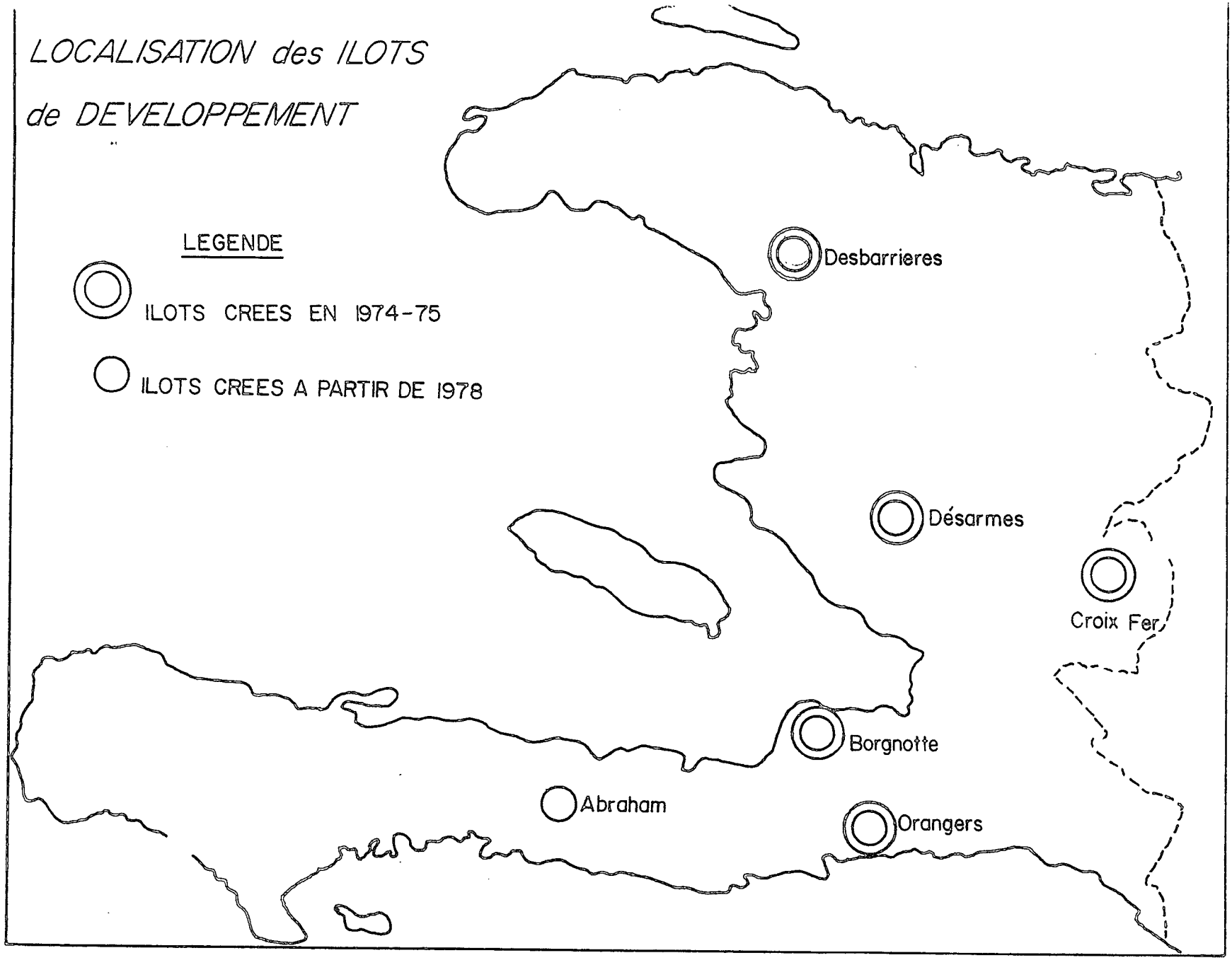
LOCALISATION des ILOTS
de DEVELOPPEMENT
LEGENDE
ILOTS CREES EN 1974-75
ILOTS CREES A PARTIR DE 1978
Desbarrieres
Désarmes
Croix Fer
Borgnotte
Abraham
Orangers

Figure 1

Tableau 5

MODE DE TENURE FONCIERE DANS LES ILOTS DE DEVELOPPEMENT

(en %)

Ilots Titres	Croix-Fer	Desarmes	Desbarrières	Borgnotte	Orangers	Abrahams
Propriétaires	74.5	60.9	69.9	41.0	64.6	59.0
Fermiers	27.3	22.8	15.7	24.5	20.3	7.7
Métayers	5.5	15.8	24.1	22.6	45.6	35.9
Héritiers	27.3	38.6	32.5	34.0	32.1	38.5
Gardiens	-	-	-	-	0,2	-

TAILLE DES EXPLOITATIONS (Carreaux %)

Ilots Taille	Croix-Fer	Desarmes	Desbarrières	Borgnotte	Orangers	Abrahams
0,5	23,6	20.3	44.6	39.6	32.9	12.8
0,6 -- 2	47,3	44.0	42.2	26.4	43.1	43.6
2,1 - 5	18,6	20.9	7.2	1.9	11.4	15.4
5,1 - 10	-	1.5	2.4	-	1.3	-
10 et plus	-	1.0	-	5.7	-	5.1
Indeterminé	-	-	-	24.6	-	23.0

Source: Rapport Final de l'Evaluation du Projet Ilots de Développement (septembre 1980).

Tableau 6

LOCALISATION DES PARCELLES

Ilots Types	Croix-Fer	Desarmes	Desbarrières	Borgnotte	Orangers	Abrahams	Total et % Moyen
Superficie	12 000 (ha)	7 000 (ha)	1 000 (ha)	500 (ha)	1 500 (ha)	2 000 (ha)	13 200
Plaines et Vallons	20 %	28 %	90 %	90 %	35 %	25 %	27 %
Mont et Plateaux	80 %	72 %	10 %	10 %	65 %	75 %	73 %

Source: Rapport Final de l'Evaluation du Projet Ilots de Développement (septembre 1980).

Tableau 7

EXPRESSION MACRO-REGIONALE (ZONE DE PETIT-GOAVE A PETIT TROU DE NIPPES)

Pourcentage d'exploitations agricoles par taille dans l'univers et dans l'échantillon

Taille des exploitations agricoles en hectares	Pourcentage des exploitations Agricoles					
	ZIC 1			ZIC 2		
	Univers (1)	Echantillon (2)	Δ% (1)-(2)	Univers (3)	Echantillon (4)	Δ% (3)-(4)
Ensemble	100,0 %	100,0 %	-	100,0%	100,0 %	-
0,01 à 0,49 ha.	45,0	40,0	+5,0	37,0	36,0	+ 1,0
0,50 à 0,99 ha.	25,0	28,0	-3,0	25,5	28,0	- 2,5
1,00 à 1,99 ha.	17,0	23,0	-6,0	22,6	20,0	+ 2,6
2,00 à 4,99 ha.	10,0	8,0	+2,0	12,2	13,0	- 0,8
5,00 et plus	3,0	1,0	+2,0	2,7	3,0	- 0,3

Zic = Zone d'Intervention Complexe

Tableau 8

REPARTITION DES PARCELLES SELON LEUR TAILLE ET PAR MODE DE TENURE.-

Taille en ha	NOMBRE DE PARCELLES								
	Total	MODE DE TENURE							
		Possédées en Propre	Possédées en Indivision	Occupées en de Moitié	Exploitées en Association	Parcelles reçues en Bail	Parcelles données en Bail	Parcelles données en Gérance	Autres Modes de Faire valoir
ENSEMBLE	5 153	1485	533	1 028	742	960	165	15	225
0,01-0,49	3 967	975	390	861	578	795	150	15	203
0,50-0,99	900	405	90	112	135	135	15	-	8
1,00-1,99	218	105	30	31	22	23	-	-	7
2,00-4,99	60	-	15	24	7	7	-	-	7
5,00-9,99	8	-	8	-	-	-	-	-	-

Tableau 9

Répartition des parcelles, selon leur taille et par mode de tenure.

Taille des Parcelles en ha.	Nombre de Parcelles : Total	Selon le Mode de Tenure : Possédées en propre	en indivision	occupées en de moitié	en association	Reçues en bail	Données en bail	Données en gérance	Autres
Ensemble	5 040	1462	608	885	706	990	187	83	119
0,01 - 0,49	1 907	960	488	742	562	832	150	68	105
0,50 - 0,99	818	375	68	105	98	135	30	-	7
1,00 - 1,99	263	120	30	23	38	23	7	15	7
2,00 - 4,99	45	7	15	15	8	-	-	-	-
5,00 - 9,99	7	-	7	-	-	-	-	-	-

Tableau 10

Nombre d'exploitations et Nombre d'outils agricoles par type selon la taille des exploitations

Taille des Exploitations en ha.	Nombre d'Exploitations.	Nombre outils Agricoles par type: Tracteurs	charrues	Houes	Michettes	Serpettes	Pioches	Barres à mines	Bêches	Rateaux	Pelles	Pulvérisateurs	Autres	Total outils
Ensemble	1500	-	7	1493	1314	960	277	286	30	22	37	-	52	4478
0,01 - 0,49	600	-	-	525	443	285	60	45	15	7	7	-	7	1394
0,50 - 0,99	420	-	7	465	375	293	60	53	15	-	15	-	30	1313
1,00 - 1,99	345	-	-	375	353	270	135	143	-	7	15	-	15	1313
2,00 - 4,99	120	-	-	113	128	97	15	37	-	-	-	-	-	390
5,00 - 9,99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10,00-19,99	15	-	-	15	15	15	7	8	-	8	-	-	-	6[illegible]